

PROVINCE NORD



RAPPORT D'ACTIVITE 2019

EDITORIAL

Vous trouverez dans ce rapport la synthèse de l'action des services de la province Nord conduite en application des politiques publiques pendant l'année 2019. Il met en valeur le travail de l'ensemble des 1 300 agents provinciaux qui exercent leur activité dans des domaines extrêmement diversifiés.

Face à la contrainte budgétaire toujours forte et aux incertitudes sur les prévisions de recettes issues de la Nouvelle-Calédonie, le débat d'orientation budgétaire du 26 octobre 2018 avait posé le cadre pour l'année 2019 :

- Une nouvelle diminution des dépenses inscrites en section de fonctionnement à hauteur de 1 milliard F.CFP.
- Une section d'investissement plafonnée à 8,5 milliards F.CFP dont 6,4 milliards pour son programme d'investissement afin de poursuivre les projets engagés.

La période d'équipement du territoire par la construction de nouveaux équipements s'achève. L'enjeu est désormais orienté vers l'optimisation des équipements en place et au maintien d'un bon niveau de service aux populations. Une seule nouvelle réalisation, la salle multisport de Vook (Voh), a été inaugurée cette année.

Dans un souci de transparence sur l'usage des fonds publics, vous trouverez dans ce rapport des informations détaillées sur l'utilisation des dépenses, tant en investissement qu'en fonctionnement. La nouveauté porte sur la présentation des coûts de fonctionnement des principaux équipements publics : dispensaires, internats, centre aquatique, etc. explicités par grand poste.

Le rapport est structuré selon le cadre de référence de l'action de chaque direction. L'inscription de l'activité des services dans la mise en œuvre des politiques publiques de la province est rappelée en début de chaque chapitre.

Pour approfondir votre connaissance de l'action provinciale, nous vous invitons à lire ce rapport et à nous faire part de toutes vos remarques de nature à en améliorer le contenu et la présentation.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

SOMMAIRE

Éditorial.....	2
----------------	---

Partie I - les supports de l'action

 Les ressources humaines.....	3
 Le budget.....	5
 L'administration.....	9

Partie II - les fonctions opérationnelles

 La santé et les affaires sociales.....	25
 L'aménagement et le foncier	35
 L'enseignement, la formation et l'insertion	45
 Le développement économique	59
 L'environnement	69
 Les sports et les activités socio-éducatives.....	79
 La culture	89
 L'amélioration de la condition féminine	99
 Le partenariat avec les communes	103
 L'accompagnement de l'usine du Nord et de la zone VKPP ...	105

Crédits photos : Services provinciaux, Le Pays et les partenaires provinciaux



LES RESSOURCES HUMAINES





LES RESSOURCES HUMAINES

L'administration provinciale, coordonnée par le secrétariat général, est organisée en six directions opérationnelles et quatre directions fonctionnelles.

> Les directions opérationnelles sont chargées de mettre en œuvre, sur le terrain et auprès de la population, les politiques publiques provinciales.

> Les directions fonctionnelles ont pour mission de venir en appui à l'ensemble des autres services provinciaux.

Affectation		Nombre de postes	Répartition relative
Présidence et Assemblée	Présidence	31	2,4%
	Groupes politiques	12	0,9%
	Cellule prospective et développement	7	0,5 %
Secrétariat général (y compris mission de la femme)		19,5	1,5%
Directions fonctionnelles	Direction des systèmes d'information	28	2,1%
	Direction des affaires juridiques, administratives et du patrimoine	37,5	2,9%
	Direction des ressources humaines	20	1,5 %
	Direction des finances et du budget	18	1,4%
Directions opérationnelles	Direction de l'enseignement, de la formation, de l'insertion et de la jeunesse	557	42,5%
	Direction de la santé, des affaires sociales et des problèmes de société	244,5	18,7%
	Direction de l'aménagement et du foncier	173	13,2%
	Direction du développement économique et de l'environnement	116,5	8,9%
	Direction des sports et des activités socio-éducatives	30	2,3%
	Direction de la culture	16,5	1,3 %
Total		1 310,5	

> Les effectifs budgétaires étaient de 1 310 postes après le vote du budget primitif 2019, un nombre identique à celui de l'année précédente et ils n'ont pas connu de modification en cours d'année. 87 % des agents exercent leur activité au sein d'une direction opérationnelle.



► LES DÉPENSES RÉALISÉES

Le budget 2019 a globalement été exécuté à 79 %
(en mouvements réels).

Section	Budget voté	Montant mandaté	Taux d'exécution
Fonctionnement	28 564 MF	23 438 MF	82%
Investissement	10 431 MF	7 193 MF	69%
Total général	38 995 MF	30 631 MF	79%
<i>Rappel 2018</i>	<i>36 364 MF</i>	<i>29 102 MF</i>	<i>80%</i>

Une augmentation globale des dépenses réalisées de 1,5 milliard F.CFP est observée sur un an dont 1,2 milliard F.CFP pour la section d'investissement.

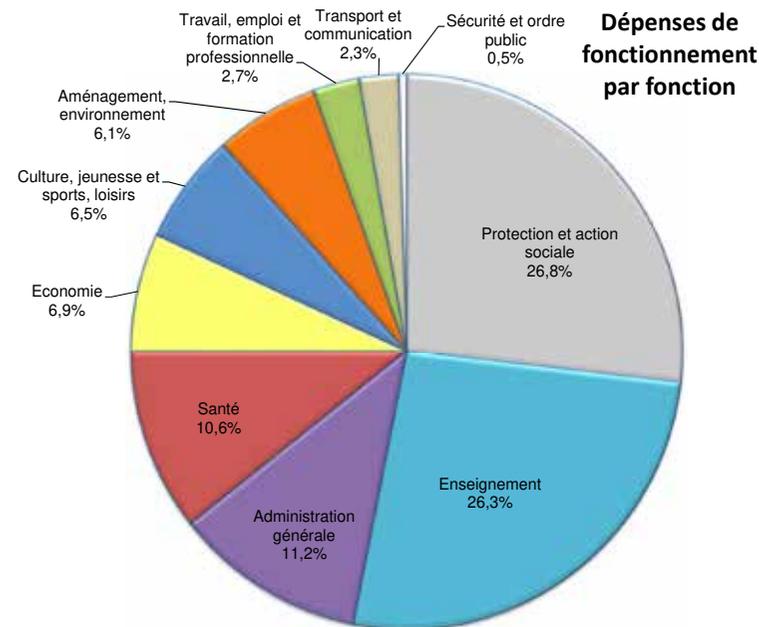
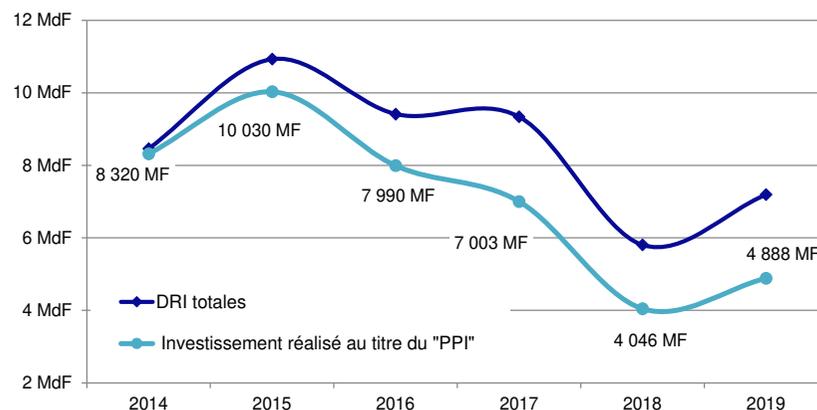
Les **dépenses réelles d'investissement corrigées des mouvements financiers** traduisent la capacité provinciale d'investissement « sur le terrain », soit par le biais de travaux et d'équipements conduits par la collectivité, soit sous la forme de subventions d'investissement versées à des tiers. Nommées dans le graphique « investissement au titre du PPI (ou Plan Pluriannuel d'Investissement) », ces dépenses approchent les **5 milliards F.CFP en 2019**. Son évolution au cours des cinq dernières années indique une diminution

tendancielle avec un rebond marqué de 840 millions F.CFP sur un an.

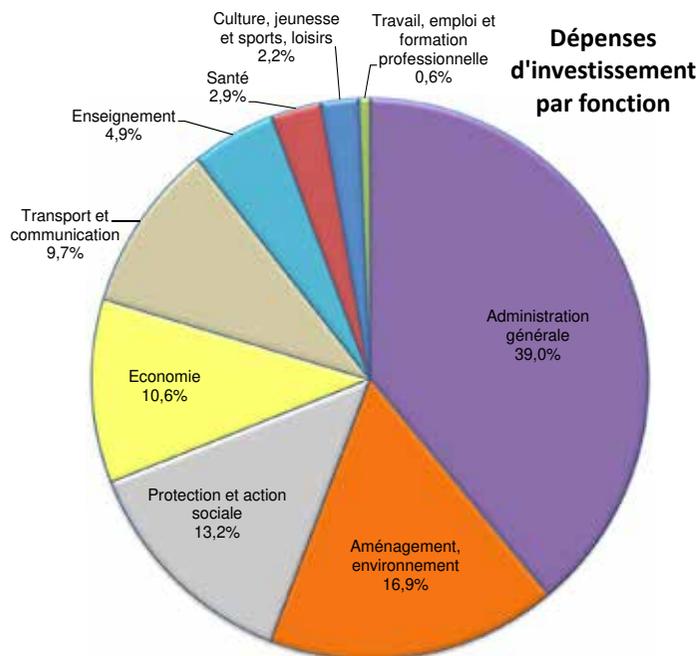
La différence observée en 2019 entre les deux courbes représente principalement les mouvements financiers qui sont constitués par une avance en compte courant à la SAEML SOFINOR de 1,51 milliard F.CFP, du remboursement de la dette en capital (527 millions F.CFP) et d'une avance à la SAEML Nord Avenir pour 200 millions F.CFP.

La province a opté pour un vote par fonction lors de la mise en œuvre la nomenclature M52 en 2012 afin d'obtenir une meilleure lisibilité de l'action de la collectivité. **La répartition des dépenses réalisées** par fonction est indiquée dans les graphiques suivants pour chaque section.

Evolution des dépenses réelles d'investissement (DRI)

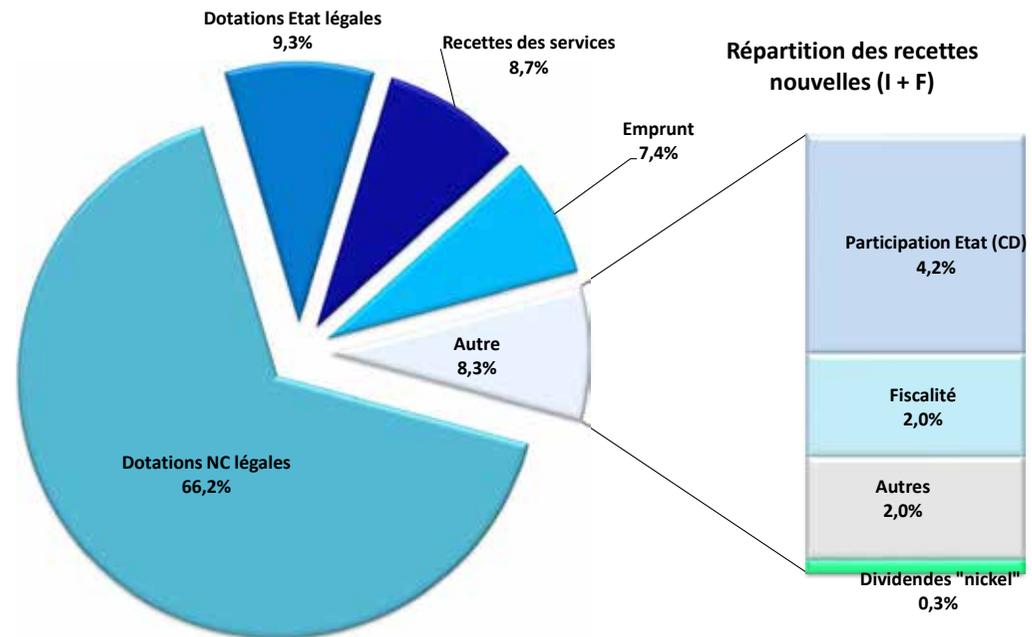


- **En fonctionnement**, les fonctions « protection et action sociale » et « enseignement » sont prépondérantes et représentent plus de la moitié des dépenses.
- **En investissement**, hormis la fonction « administration générale » qui domine du fait des mouvements financiers explicités précédemment, les deux fonctions les plus importantes sont « aménagement et environnement » et « protection et action sociale ».



► LES RECETTES RÉALISÉES

Les recettes perçues, en mouvements réels, s'élèvent à **30,2 milliards F.CFP**, toutes sections confondues.



Le graphique en indique la répartition par origine.

Les dotations de la Nouvelle-Calédonie prévues dans la loi organique sont de loin les plus importantes et s'élèvent à 20 milliards F.CFP. Sur un an, elles sont en léger recul de -0,4 %. Si l'évolution de la dotation de fonctionnement est positive (+0,3 %), celle d'équipement est en retrait (-7,3%).

La seconde ressource a pour origine l'État. Elle est composée des **dotations légales, de la dotation pour les collèges et des participations au titre du contrat de développement (CD)**. Les versements de l'Etat, à hauteur à 4,07 milliards F.CFP ont été en augmentation (+ 10,2 %) par rapport à 2018. Si la dotation légale demeure très stable (-0,1%), les recettes perçues sur les contrats de développement

ont fortement progressé (+ 44 %). Néanmoins, 2018 était une année où les recettes du CD étaient particulièrement faibles.

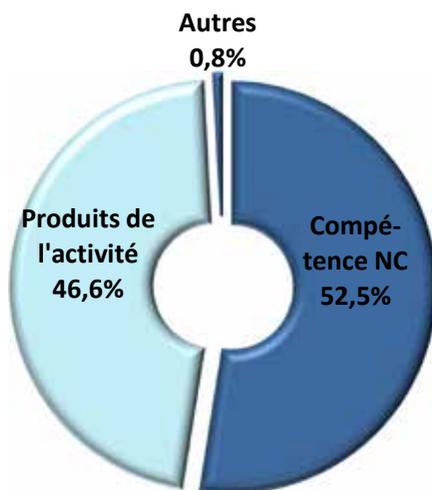
L'emprunt a été mobilisé à hauteur de 2,25 milliards F.CFP pour le financement de l'investissement. Son montant a diminué sur un an (- 27%) mais il reste la première ressource de la section d'investissement devant la dotation de la Nouvelle-Calédonie puis les contrats de développement.

Les recettes fiscales à hauteur de 590 Millions F.CFP ont connu une hausse 9 % par rapport à l'année précédente tandis que les « dividendes du nickel » issues de la STCPI restent à un niveau très bas (83 millions F.CFP).

Les « recettes des services » d'un montant global de 2,6 milliards F.CFP regroupent trois catégories dont la répartition est illustrée dans le graphique. La mise en œuvre de compétences de la Nouvelle-Calédonie (allocations aux personnes âgées, enfance en danger, placement de demandeurs d'emplois, route territoriale) en représente plus de la moitié.

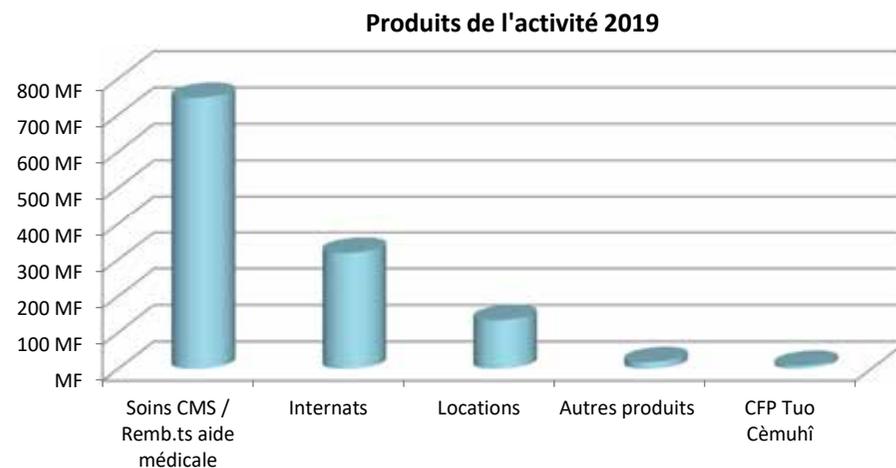


Immeuble Balabio de la SIC à Koohné (Koné)



Recettes des services 2019

Les produits de l'activité reposent sur trois origines principales : les actes de soins en CMS (y compris la participation de la CAFAT), les internats (pension et demi-pension) et les locations comme l'indique la figure ci-dessous.



➤ Au 31 décembre 2019, le fonds de roulement de la province s'établissait à 7,2 milliards F.CFP contre 7,6 milliards F.CFP un an auparavant, soit une érosion de près de 6 %. Dans le même temps, l'encours de la dette est passé de 13,5 milliards F.CFP à 15,3 milliards F.CFP.



► LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

L'action de la direction des ressources humaines (DRH) s'inscrit dans la mise en œuvre des politiques publiques de la province de la manière suivante :

- **Finalité**
 - Développer une gouvernance adaptée aux enjeux

- **Objectifs spécifiques**
 - Promouvoir l'emploi local
 - Maintenir la paix sociale

- **Résultats attendus**
 - Le Plan Puriannuel des Ressources Humaines (PPRH) est mis en œuvre conformément à la délibération
 - Les conditions d'un dialogue social réussi sont mises en œuvre
 - Les besoins de formation sont bien identifiés et la mise en œuvre des formations est en totale adéquation avec les besoins
 - La DRH tend vers l'excellence organisationnelle d'une direction ressource

La gestion partagée des ressources humaines repose aussi sur l'animation du réseau des référents RH des directions qui permet de faire un point régulier sur l'ensemble des dossiers RH.

Gérer les rémunérations

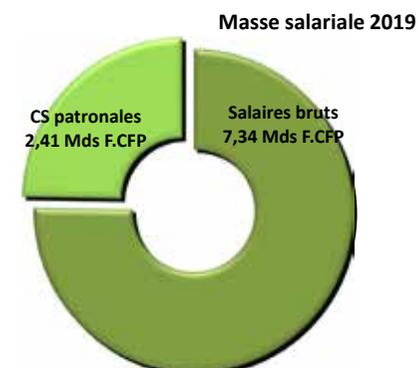
L'activité de **gestion de la rémunération** recouvre principalement la réalisation de la paye mensuelle des agents et les formalités sociales de l'employeur.

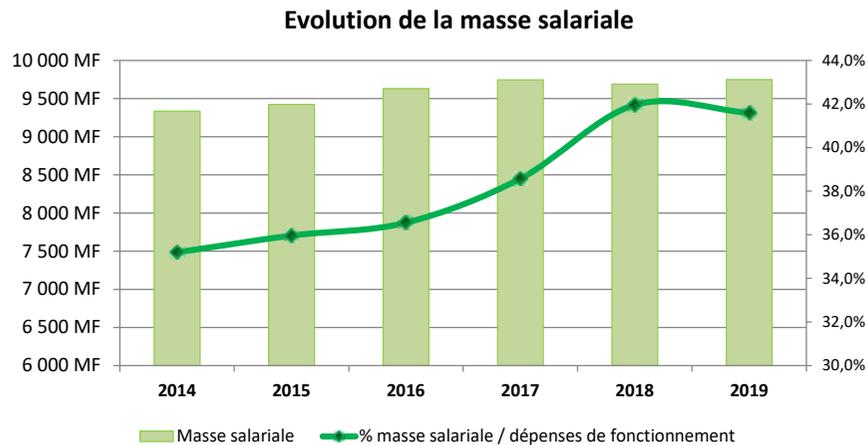
La masse salariale totale (hors indemnités des élus) s'est élevée à 9,7 milliards F.CFP, dont la répartition entre les salaires bruts et les charges sociales est indiquée dans le graphique. Une augmentation de 0,6 % est observée sur un an. L'évolution de la masse salariale a donc pu être contenue.

La part de la masse salariale sur les dépenses de fonctionnement est de 41,6 %. La stabilisation de ce ratio sur un an est la conséquence de la légère hausse des autres dépenses de fonctionnement.



Célébration de la journée internationale des femmes par la DAF





Le processus de paie mis en place par le bureau de la solde s'étale sur tout le mois et permet le versement à date fixe et régulière des rémunérations. Le paiement des salaires et des charges sociales a représenté 16 800 virements sur l'année, soit une moyenne mensuelle de 1 400 virements.



Plantation d'arbres lors de la semaine de réduction des déchets

Gérer les effectifs, les recrutements, les carrières

La gestion des carrières permet de suivre les évolutions individuelles des différentes catégories de personnel (fonctionnaires, contractuels et convention collective).

Elle comprend également l'élaboration des propositions de recrutement, la préparation des contrats de travail, les déclarations d'entrée et de sortie aux organismes sociaux (CAFAT, Mutuelle), le suivi de l'absentéisme et l'organisation des procédures disciplinaires.

Pour la troisième campagne du plan d'intégration des contractuels dans la fonction publique adoptée par le Congrès de la Nouvelle-Calédonie sur la période 2017–2021, 34 agents ont déposé un dossier de candidature. Après

les entretiens avec les jurys de sélection professionnelle, 21 agents ont été déclarés lauréats en fin d'année 2019.

La gestion des recrutements a conduit à la publication de 156 avis de vacances de postes (AVP) pour 142 postes à pourvoir, soit 10 % de plus que l'an dernier. 97 % des AVP sont uniquement publiés en interne à la fonction publique (DRHFP-NC) et 3 % l'ont été en externe avec une parution dans les médias. L'ensemble des AVP est communiqué à Cap Emploi et ils sont consultables sur le site internet provincial. La DASS-PS en représente 38 % (pour 45 postes), ce qui est notamment lié à la rotation du personnel médical et paramédical. Elle est suivie par la DEFIJ (25 %) puis la DDEE (20 %). Cependant, 41 AVP, soit 26 % d'entre eux, ont été infructueux. Ce taux diminue légèrement par rapport à l'année précédente (30 %).

Chiffres clés 2019

	Nombre
Départ à la retraite	24
Titularisation de fonctionnaire	18
Reclassement d'agent de la convention collective	24
Revalorisation salariale d'agent contractuel	145



Stand de la DSASE au SOFIP

Au cours de l'année 2019, 187 recrutements sur des postes permanents ont été effectués, soit 6 % de plus que l'année précédente. La DASS-PS en représente 6 sur 10. Par ailleurs, 880 recrutements à des fins de remplacement de courte durée ont été réalisés, en général pour pallier l'absence d'agents. Plus de 8 sur 10 sont des contrats de remplacement pour la DEFIJ (enseignants et personnels des internats).

Dans le cadre de la procédure interne de recrutement, la direction des ressources humaines participe à la plupart des jurys de sélection des candidats.

L'embauche de citoyens calédoniens reste un objectif prioritaire de la politique des ressources humaines. Toutefois, pour le secteur de la santé, la collectivité reste contrainte de faire appel à des recrutements de personnes n'ayant pas la qualité de citoyens calédoniens compte tenu de la faiblesse de la ressource locale. La promotion interne est toujours mise en œuvre de façon active, tout particulièrement sur les postes d'encadrement. Au cours de l'année 2019, treize postes d'encadrement supérieur ou intermédiaire ont été pourvus dont neuf par la promotion interne et quatre par un recrutement externe. Dans l'encadrement intermédiaire et supérieur¹, le taux d'emploi de personnes ayant la qualité de citoyen calédonien à la fin de l'année 2019 se maintient à un taux élevé, soit 94 %.

La direction poursuit la mise en œuvre du **Plan Pluriannuel des Ressources Humaines** (PPRH). Le chantier Entretien Annuel d'Echange (EAE) est central car il aborde de manière logique les cinq chantiers suivants : fiches de poste, plan de formation, gestion prévisionnelle des départs et mobilité interne.

Chiffres clés des EAE 2019

Chiffres clés des EAE 2019	Taux
EAE réalisé et réceptionné à la DRH	71 %
Respect des délais	61 %
Utilisation de « Mon Portail RH »	80 %

Taux

71 %

61 %

80 %

Gérer la formation des agents

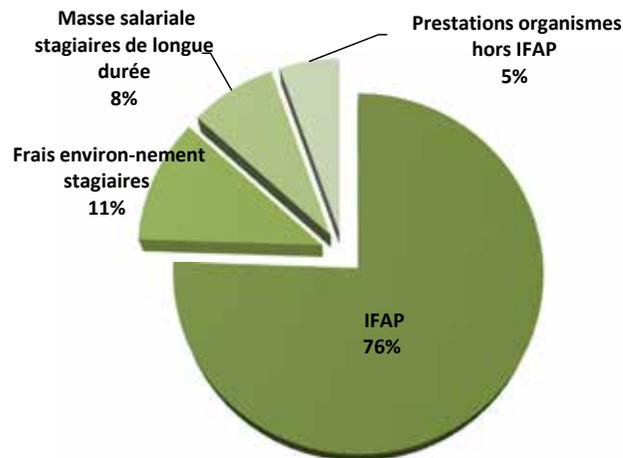
Le développement des compétences fait appel à la formation professionnelle dont la mise en œuvre s'appuie sur le plan annuel de formation.

L'effort financier global pour la formation s'élève à 93 millions F.CFP en réduction de 7 % sur un an. Cela représente 1 % de la masse salariale. La répartition par grand poste de dépenses est précisée dans le graphique suivant. La prise en compte des contraintes budgétaires s'est traduite par :

- La part prépondérante de l'Institut de Formation de l'Administration Publique (IFAP) qui a encore gagné en importance. Le financement de l'IFAP est une quote-part de la masse salariale dont le versement est obligatoire ;
- La réduction des autres postes. Les frais d'environnement et le coût salarial des stagiaires de longue durée ont diminué respectivement de 17 % et de 39 %. Les formations « hors IFAP » ont été très sélectives, d'où la part minime des prestations pédagogiques payées à d'autres organismes. Il faut souligner que l'IFMNC qui forme les instituteurs n'est pas financé par la province.

¹ Hors directeurs d'école, d'internat et médecins chefs de CMS

Ventilation des dépenses de formation 2019



Les demandes exprimées et validées dans les EAE sont prioritaires sur les autres demandes.

Près de neuf stages sur dix sont organisés par l'IFAP sur la base de son offre inter-collectivités et de son catalogue ou sur demande spécifique de la province. Dans ce cas, un cahier des charges est élaboré par la direction demandeuse avec l'aide de la DRH.

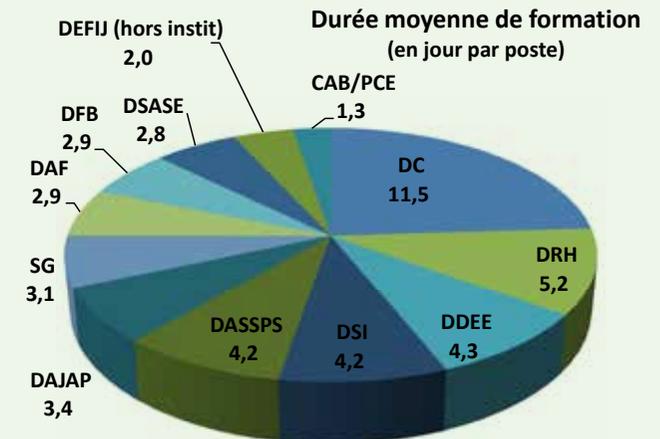
Chiffres clés²

	Nombre	Evolution/2018
Agents ayant suivi au moins une formation	600	+ 1%
Formations réalisées (en heure-stagiaire)	23 206	+ 15%

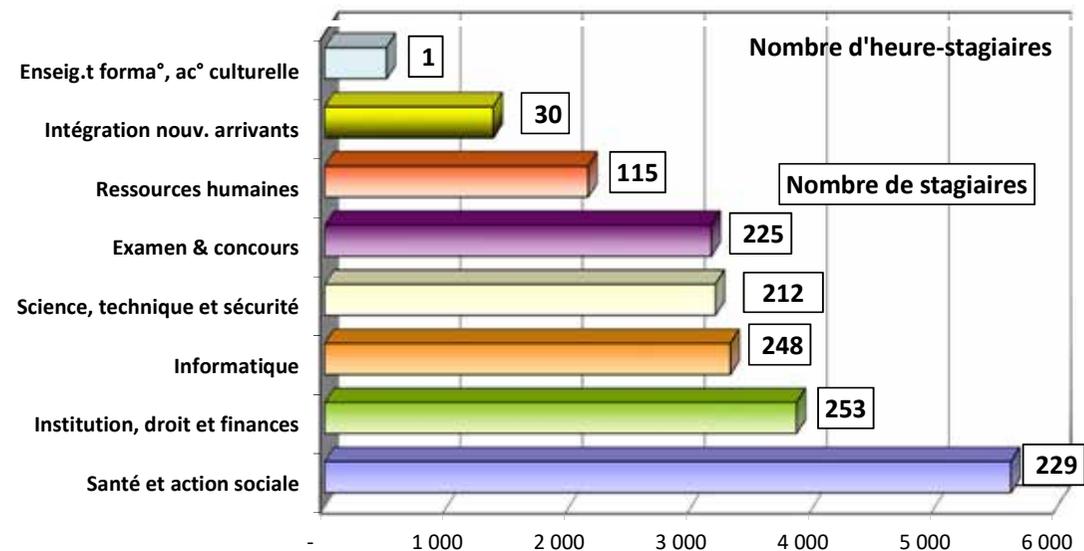
² Les données comparatives avec 2018 sont réalisées hors personnel enseignant dont les formations n'ont pas été répertoriées dans le logiciel tiaré en 2019.

Rapporté au nombre de postes hors enseignants, **ce sont 60 % des agents** de la province Nord qui ont bénéficié d'au moins une formation cette année.

La durée de formation totale par direction a été rapportée au nombre de postes. Sur l'ensemble des effectifs, le temps moyen de formation sur l'année a été 3,3 jours par agent. Le graphique joint en indique le résultat par direction.



La répartition des formations par secteur est précisée dans la figure ci-après.



Il faut noter pour leur importance en nombre de stagiaires et en volume horaire :

- De nombreuses préparations aux concours et à l'intégration dans la fonction publique ;
- Le parcours de formation des référents des ressources humaines ;
- Le développement des compétences psychosociales chez les adultes à destination en particulier des agents chargés de la promotion de la santé ;
- Le perfectionnement dans la pratique du droit de l'urbanisme ;
- Des sessions portant sur l'utilisation de logiciels spécifiques métiers (ArcGIS, Geomensura, Astre, REGIE-NET)

Enfin, les formations aux fonctions d'encadrement ont représenté 1278 heures-stagiaires au bénéfice de 24 agents. Les thèmes étaient notamment « conduire un projet » et « animer une équipe projet en transversal ».

La collectivité appuie également quelques formations professionnelles longues, c'est-à-dire d'une durée d'au moins trois mois. Quatre agents étaient en formation de longue durée durant l'année 2019 dont trois dans le domaine de la santé et du social, un dans la culture. Une formation s'effectue à distance, les trois autres en France. Les données relatives à ces formations sont prises en compte dans les chiffres présentés précédemment.

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est également encouragée et accompagnée. Dix VAE de niveau bac ont été validées pour les assistantes dentaires. Une de niveau bac+5 est en cours dans le secteur social.



Équipe de la DASSPS lors de la journée mondiale du diabète à Hienghène

Faire vivre le dialogue social

Le dialogue social au sein de la province s'appuie en particulier sur deux instances formelles où se rencontrent les représentants élus du personnel et les responsables de l'administration : les réunions de Délégués du Personnel (DP) et le Comité Technique Paritaire (CTP).

Les réunions de DP sont organisées mensuellement. Deux jours avant chaque réunion, les DP communiquent à l'employeur les sujets qu'ils souhaitent voir aborder lors de cette réunion.

Les réunions du CTP sont organisées trimestriellement et un CTP exceptionnel a eu lieu.

Afin d'améliorer l'organisation du dialogue social, les réunions DP et CTP sont préparées systématiquement en amont. Un suivi des points abordés en séance est effectué.

Réunions	DP	CTP
Nombre	8	5

▶ LA GESTION DU BUDGET

L'action de la Direction des Finances et du Budget (DFB) s'inscrit dans la mise en œuvre des politiques publiques de la province de la manière suivante :

Finalité

- Développer une gouvernance adaptée aux enjeux

Objectif spécifique

- Garantir une gestion saine des finances publiques

Résultats attendus

- La qualité de la gestion budgétaire de la province Nord continue à s'améliorer
- La DFB tend vers l'excellence organisationnelle d'une direction ressource
- Le calendrier budgétaire est réalisé conformément à la loi



Vote du budget supplémentaire 2019

Au travers de son projet de service, la direction a identifié deux cibles organisationnelles :

- Une cible « interne » visant à renforcer la cohésion de groupe avec un cadre de travail clair et partagé par tous,
- une cible « externe » visant à tendre vers l'excellence d'une direction ressource grâce à un cadre et des règles de travail bien posés.

Cette cible externe est d'autant plus importante que la gestion budgétaire est une fonction partagée avec les autres directions qui disposent chacune d'un service administratif et financier (SAF). Afin de tendre vers cette cible, la DFB a instauré des rendez-vous périodiques pour l'animation du réseau de services administratifs et comptables des directions au travers des

« comités des SAF » (ou COSAF) visant à « cadrer » les différentes étapes budgétaires impactant les directions.

Dans la continuité de l'accompagnement des directions, la direction a mis en place pour la deuxième année consécutive une formation intitulée « Dispositif d'Intégration aux Finances » destinée aux nouveaux arrivants ou nouveaux utilisateurs d'ASTRE GF. Cette formation d'une durée de 4 heures est dispensée par le centre de service de la DFB. Elle a pour objectif de présenter la direction des finances afin de permettre aux nouveaux arrivants de se faire une image de son rôle et de ses missions et surtout de les former, selon leur fonction, à l'utilisation du logiciel ASTRE GF. Il y a ainsi eu 3 sessions 2019 touchant un public de 10 personnes.

Une « feuille de route » annuelle a été élaborée par chaque service pour établir leur programme prévisionnel de l'année 2019. Les améliorations suivantes sont à souligner :

- Pour le service de la gestion budgétaire et financière : la création d'un répertoire des procédures, l'établissement d'un rétro-planning interne relative aux étapes budgétaires et celui d'un plan de charge hebdomadaire,
- pour le service execution budgétaire, la mise en place de binômes pour assurer la continuité de service,
- pour le centre de services, la création d'un répertoire des incidents rencontrés sur Astre (avec les explications et les solutions apportées), à destination des utilisateurs.

La Direction des Finances et du Budget assure **la préparation des étapes budgétaires**. Ce qui inclut :

- L'élaboration des lettres de préparation des étapes budgétaires,
- l'accompagnement des directions par la production de fichiers de données nécessaires à l'expression de leurs besoins,
- la coordination des synthèses et des rencontres techniques avec le secrétariat général,
- la présentation des projets en commission et en Assemblée (APN).

Le cycle budgétaire a été conduit selon le calendrier indiqué dans le tableau.

Calendrier budgétaire

	Date vote par l'Assemblée
Budget Primitif 2019	20 décembre 2018
Compte Administratif et compte de gestion 2018	26 avril 2019
Budget Supplémentaire 2019	26 avril
Décision Modificative n°1	26 avril
Débat d'Orientation budgétaire 2020	24 octobre
Décision Modificative n°2	25 octobre
Décision Modificative n°3	19 décembre
Budget Primitif 2020	19 décembre



Inauguration de la salle multisports de Vook (Voh)

Le budget de la collectivité est encadré par deux outils : le **plan pluriannuel d'investissement (PPI)** pour la section d'investissement et le **plan pluriannuel de fonctionnement (PPF)** pour la section de fonctionnement. La gestion des enveloppes de financement s'effectue par le biais des autorisations de programme (AP pour l'investissement) et des autorisations d'engagement (AE pour le fonctionnement). Elles permettent d'engager juridiquement la collectivité sans qu'il soit nécessaire de « geler » des crédits de paiement.

Le PPF est décomposé en onze grands postes. Il reste un cadre de travail pour la répartition des « grandes masses » budgétaires mais l'absence de visibilité sur les recettes fiscales calédoniennes au-delà de l'année ne permet pas réellement d'exploiter son usage pluriannuel.

Chiffres clés de la gestion budgétaire 2019

	Nombre
Ouverture d'AP	41
Ouverture d'AE	30
Clôture d'AP	40
Clôture d'AE	8
Ajustement d'AP	10
Ajustement d'AE	6

Au niveau de l'exécution, la direction réalise le contrôle des liquidations de recettes et de dépenses et émet les mandats de paiement ainsi que les titres de perception. Les rejets du payeur représentent 0,2 % des mandats et titres (0,3 % en 2018). Aucun cas de rejet n'a nécessité de faire une convention de transaction³. Dans la continuité des années précédentes, la concertation avec les services du payeur a été permanente pour valider, dans la mesure du possible, certaines dispositions relatives à l'imputation de dépenses ou de recettes.

Chiffres clés de l'exécution budgétaire 2019

	Nombre
Mandats émis	41 830
Titres émis	4 979
Suspensions du payeur ⁴	79
Dont ayant fait l'objet d'une transaction	0

Le délai moyen de traitement des paiements a été de 33 jours, soit 3 jours de plus qu'en 2018 (analyse sur 33 339 mandats, ceux émis au titre de la masse salariale ne sont pas pris en compte). L'objectif cible fixé dans le Règlement Budgétaire et Financier est de 30 jours. 60 % des mandats ont un délai de traitement inférieur ou égal à 30 jours, ils représentent 80 % des dépenses. A l'inverse, 40 % des mandats (20 % des dépenses) ont eu un délai supérieur à 30 jours.



Travaux routiers sur la RPN 3 (Col Rouge) à Kaa Wi Paa (Kouaoua)

La province dispose d'une vingtaine de régies de recettes (internats, dispensaires, centre aquatique) ou d'avance (aides sociales). Afin d'optimiser leur fonctionnement et de conforter les régisseurs dans leurs fonctions, le projet de sécurisation du fonctionnement des régies est toujours en cours d'élaboration. La rencontre de travail en fin d'année avec la grande majorité des régisseurs a permis d'établir un ensemble de préconisations sur lesquelles sera bâti un plan d'actions.

Concernant l'opportunité offerte par les services du Trésor de dématérialiser les flux de documents liés aux finances et à la suite de l'étude de faisabilité conduite en 2018, l'état des lieux des pratiques actuelles dans chaque direction provinciale a été effectué et un scénario a été choisi par le comité de pilotage. La mise en œuvre s'étalera jusqu'en 2022.

³ **Transaction** : contrat par lequel les parties terminent une contestation née, ou préviennent une contestation à naître. Elle suppose la signature d'une convention dite de transaction après vote de la délibération autorisant la signature de ladite convention.

⁴ **Note de suspension** : le mandat ou le titre est n'est pas pris en charge par le payeur ; il est annulé par l'ordonnateur et devra faire l'objet d'une nouvelle émission.

► LA GESTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES, JURIDIQUES ET DU PATRIMOINE

L'action de la Direction des Affaires Juridiques, Administratives et du Patrimoine (DAJAP) s'inscrit dans la mise en œuvre des politiques publiques de la province de la manière suivante :

► Finalité

- Développer une gouvernance adaptée aux enjeux

► Objectifs spécifiques

- Assurer la protection juridique et la gestion patrimoniale de la province
- Poursuivre la modernisation de l'administration provinciale

► Résultats attendus

- L'efficacité de la gestion du patrimoine provincial s'améliore
- La stratégie de gestion du patrimoine est définie
- La DAJAP tend vers l'excellence organisationnelle d'une direction ressource

La DAJAP gère l'antenne de la province Nord à Nouméa qui a pour missions principales d'informer et d'orienter le public dans ses démarches administratives et de réaliser divers actes administratifs au profit des ressortissants de la Province nord. L'outil de visioconférence situé dans ses locaux est toujours très utilisé.

L'archivage a pour objectifs la conservation des documents dans l'intérêt des services producteurs et l'organisation des archives



Élection du bureau de l'Assemblée (bureau provisoire)

historiques. Il permet aussi d'éliminer les documents stockés inutilement. Les missions du bureau des archives sont la collecte, la conservation, le tri, le classement, l'inventaire et la communication des archives provinciales ; le suivi des versements et des dépôts ; l'élaboration et le contrôle des tableaux de gestion des directions provinciales ainsi que l'animation d'un réseau de référents. Le local provincial dispose de 8 salles pour une capacité de stockage de 600 mètres linéaires. Les archives versées et celles déposées peuvent être consultées par les services provinciaux à leur demande. L'activité 2019 d'archivage est indiquée dans le tableau ci-dessous.

Une tournée des directions a permis de dresser un bilan des pratiques depuis 2012 et de sensibiliser les services à poursuivre ou à engager des travaux d'archivage.

Catégorie

Catégorie	Métrage linéaire (m)	Bordereaux (nbre)
Elimination	247	61
Versement (local provincial) pour une conservation intermédiaire	131,7	17
Dépôt aux archives de la Nouvelle-Calédonie pour une conservation définitive	13,2	3

Assurer la coordination administrative et les affaires générales

La **gestion de l'activité institutionnelle** consiste à organiser l'agenda des assemblées et des commissions dans le respect de la répartition du calendrier avec le congrès et à assurer la préparation des dossiers ainsi que leur transmission aux élus dans les délais impartis.

Les dossiers sont transmis en version numérique via l'application « KBOX ». Néanmoins, dix exemplaires en format papier sont toujours reproduits, dont une partie à l'attention des médias.

A la suite du vote des délibérations, il s'agit d'en assurer le suivi : mise à la signature, contrôle de légalité, notification aux

intéressés, publication au Journal Officiel (JONC) si nécessaire, etc.

La direction a accompagné le renouvellement de l'assemblée et la mise en place des instances provinciales, après les élections du 12 mai 2019 : actualisation du règlement intérieur, composition des commissions, désignation des représentants provinciaux dans les organismes extérieurs, etc.

L'organisation des commissions sectorielles a marqué une pause entre avril et juin, ce qui explique le plus faible nombre de réunions qui se sont tenues cette année. Les trois secteurs de l'aménagement, du développement économique et de l'environnement représentent près de la moitié du nombre de réunions.

Plus de 500 délibérations ont été votées



Équipe de la DAJAP lors de la journée sportive

en 2019, soit en moyenne 30 actes par séance de l'assemblée ou du bureau.

La rédaction des procès-verbaux des séances publiques et de la Commission des Affaires Administratives, des Finances et du Budget (CAAFB) se poursuit régulièrement. Quatre PV de séances publiques ont été approuvés cette année.

Un site dans le portail UFI portant sur l'activité institutionnelle a été créé à l'attention de tous les agents. Il présente l'agenda ainsi que l'ensemble des représentations internes et externes de l'Assemblée et de son Président.

La gestion des affaires générales porte sur la gestion des octrois de licences de vente d'alcool, des déclarations de Groupement de Droit Particulier Local (GDPL) et des ouvertures tardives de restaurants. Une modification de la délibération relative au régime des débits de boissons a été votée pour instaurer la possibilité aux associations de bénéficier d'une « licence provisoire » à l'occasion d'évènements autorisés par les communes. Les transmissions internes et externes du courrier et des documents sont également gérées par le service, deux vagemestres y sont affectés.

Sessions	Séances réalisées	Délibérations adoptées
Assemblée Publique	9	263
Bureau	9	272
Assemblée plénière	2	
Commission des affaires adm., des finances et du budget	7	
Commissions sectorielles	65	



Départ à la retraite d'une agent de la DAJAP

Gérer les affaires juridiques

Dans sa fonction juridique, la DAJAP participe à l'élaboration des réglementations provinciales et des textes. Le service juridique est systématiquement saisi pour tout type de dossier et la mission de conseil juridique peut prendre différentes formes avec un contenu très diversifié. L'équipe est constituée de quatre juristes.

Le traitement des **contentieux** engagés à l'encontre de la province et ceux qu'elle engage comprend toutes les correspondances, les échanges afférents au contentieux, la rédaction de mémoires, la recherche d'informations auprès des différentes parties intéressées au litige ainsi que la recherche et l'analyse juridique. L'activité contentieuse conduit par ailleurs à être présent ou représenté aux audiences.

Le contrôle juridique des actes est un autre volet important.

Grâce à la mise en œuvre des applications de suivi des délibérations et des conventions, tous les projets d'actes sont soumis par les directions à l'avis des juristes.

Le contrôle est aussi mis en œuvre sur les marchés publics pour chacune des différentes phases : dossiers de consultations des entreprises (DCE), rapports aux commissions et marchés.

Le bureau des marchés assure la mise en œuvre de la procédure d'Appels d'Offres (AO) et de passation des marchés publics de l'ensemble de la collectivité, en conformité avec la réglementation. Il effectue le lancement des avis d'appel d'offres en relation avec le service instructeur, lesquels sont publiés sur la plateforme provinciale des marchés publics où les potentiels candidats peuvent prendre connaissance des dossiers de consultations des entreprises. Il assure également le fonctionnement des commissions dont le calendrier prévisionnel est établi annuellement ainsi que leur secrétariat :

- la commission technique de dépouillement (CTAO) qui ouvre les plis et constate leur conformité ou non ;
- la commission d'appel d'offres (CAO) qui effectue le choix des offres sur la base des analyses qui sont présentées.

➤ Il est à noter que treize mairies, un syndicat et le CHN ont adhéré par convention à la plateforme provinciale des marchés publics.

Gérer le domaine provincial et le patrimoine

Le parc de logements est composé de plus de 300 logements en pleine propriété ou loués qui sont répartis sur l'ensemble de la province. 115 états des lieux (entrants et sortants) ont été réalisés. La commission d'attributions des logements qui examine toutes les demandes s'est réunie à trois reprises.

Le coût global des travaux d'entretien et de rénovation des logements provinciaux s'est élevé à 122 millions F.CFP, dont 88 millions F.CFP en investissement. Les travaux sont classés en plusieurs catégories indiquées dans le tableau joint.

Le service traite les demandes d'occupation ou de location sur le Domaine Public Maritime provincial (DPM) exprimées en vue d'une activité économique. Dans ce cadre, 12 nouvelles autorisations d'occupation temporaire ont été accordées et 44 demandes sont en cours d'instruction en fin de l'année. Trois enquêtes publiques ont été ouvertes pour la création d'un projet touristique à Vook (Voh) ainsi que des travaux sur la corniche de la Ouaième et au centre de formation de Tuo Cèmuhi (Touho).

La province a encaissé une recette 50,9 millions F.CFP pour la location du DPM, notamment pour des activités économiques. Les redevances versées par des entreprises minières représentent 89 % de cette somme et celles payées par les fermes aquacoles 3%.

Investissement sur logement	Nbre logements	Dépenses (millions F.CFP)
Travaux intérieurs	62	59
Travaux extérieurs (peintures, etc.)	11	10
Opération « chauffe-eau solaire »	10	6
Opération « clôture »	9	7
Opération « cuisine équipée »	7	6



Accueil du nouveau Haut-Commissaire à la province Nord

Par ailleurs, quelques travaux d'entretien, de nettoyage et de mise en conformité du DPM ont été réalisés. Pour l'ensemble de ces opérations, la dépense s'est élevée à 21,4 millions F.CFP. Les travaux les plus importants ont été le confortement de berges à Foaè (Foué), l'aménagement de l'ancien quai de Pènyî mê Nèkètè (Nakéty) et de sites de mise à l'eau à Nèkö (Poya) et à Wa' (Kua) ainsi que l'enlèvement de carcasses de véhicules dans différents sites.

Le service est également saisi de demandes de location relatives au domaine privé de la Nouvelle-Calédonie. 9 avis ont été rendus qui concernaient des projets agropastoraux et des lotissements. 20 demandes étaient en cours de traitement à la fin de l'année.

Gérer les moyens

La gestion des moyens englobe celle des véhicules ainsi que tout achat groupé de la collectivité.

La province possède plus de 300 véhicules routiers dont 149 gérés en commun au sein des cinq parcs mutualisés. Le service assure la gestion complète de la flotte, son entretien, son assurance et l'approvisionnement en carburant.

Les autres véhicules restent physiquement rattachés à des sites décentralisés, pour des raisons pratiques, notamment dans les dispensaires.

Parc	Places	Véhicules	Nbre agents	Nombre de réservations/ jour (*)
Koohnê (Koné) - HPN	144	77	5 personnes	21,0
Koumac	32	31	1 personne (+ un agent DAF partiel)	7,5
Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié)	32	29	2 personnes	6,7
Canala	8	8	DDEE/DAF	0,6
Nouméa	3	3 (+ 1 Magenta)	Gestion Antenne Nouméa	0,3

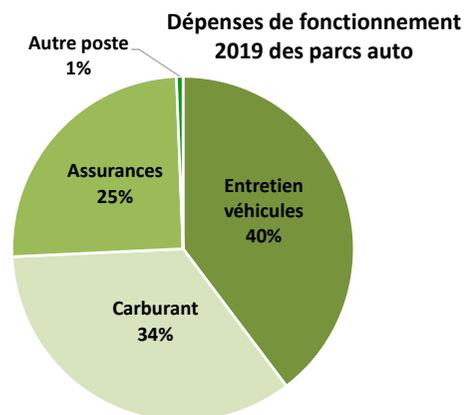
(*) moyenne sur la base de 250 jours ouvrés

En moyenne, 38 véhicules sont réservés chaque jour. Il est à souligner que quatre déplacements sur cinq s'effectuent avec seulement le chauffeur et sans passager.

22 nouveaux véhicules pour une valeur de 68 millions F.CFP ont été acquis cette année afin de remplacer ceux réformés.

Les dépenses des parcs automobiles se sont élevées à 87 millions F.CFP, hors personnel. Le graphique en indique la répartition par grands postes. Le poste d'entretien est le plus important devant le carburant.

Une vente aux enchères de véhicules et divers mobiliers s'est déroulée au dock de Kataviti le 16 octobre 2019, puis les invendus ont été présentés à deux reprises à Nouméa. Le montant global des ventes s'élève à 3,4 millions F.CFP.



► LA GESTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

L'action de la direction des systèmes d'information (DSI) s'inscrit dans la mise en œuvre des politiques publiques de la province de la manière suivante :

- **Finalité**
 - Développer une gouvernance adaptée aux enjeux

- **Objectif spécifique**
 - Poursuivre la modernisation de l'administration provinciale

- **Résultats attendus**
 - La province maîtrise la totalité de ses systèmes d'informations
 - L'e-administration se développe pour offrir un service provincial sur internet
 - L'accompagnement des utilisateurs est efficace
 - Les projets du schéma directeur sont mis en œuvre

La DSI a en charge le maintien du parc informatique provincial et la mise en œuvre du **Schéma Directeur des Systèmes d'Informations (SDSI) 2015-2019**, sur la base de la gestion d'un portefeuille de projets (GPP), outil de réalisation.

Pour l'année 2019, la feuille de route était composée de 89 projets ayant fait l'objet d'une sélection prenant en compte différents critères (objectif, complexité, capacité à faire, etc.).

Regroupés par axe stratégique, il s'agit de :

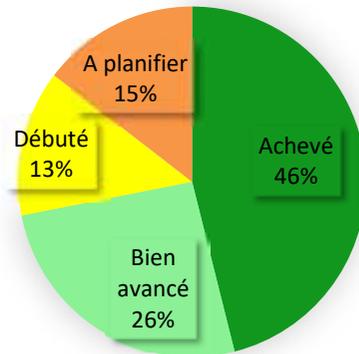
- **27 projets** favorisant la maîtrise par la collectivité de ses systèmes d'informations (**autonomisation**) ;
- **27 projets** situant la DSI dans un rôle de **prestataire** de services (assistance, études, gestion de projets) ;
- **18 projets** visant l'informatisation de processus métiers et concourant ainsi à la consolidation d'une **e-administration** ;
- **17 projets** liés à la formalisation de la **gouvernance** des systèmes d'informations.

Le taux de réalisation de ces projets est illustré dans le graphique ci-contre. Plus de 70 % d'entre-deux sont terminés ou bien avancés.

Les projets illustrent la **diversité des besoins de la collectivité**, on peut citer :

- L'ouverture sur l'extranet des applicatifs DEFIJ-RH et Parkoto qui permet aux agents provinciaux n'ayant pas accès au réseau informatique provincial (tels que les enseignants) d'accéder aux outils de gestion ;
- La migration de l'infrastructure d'ASTRE-GF et la mise en service d'une évolution fonctionnelle majeure ;
- La mise en place d'une nouvelle plateforme pour la réalisation d'enquêtes, plus simple d'utilisation et facilement paramétrable ;
- La province Nord est devenue son propre fournisseur d'accès internet (passage sur le réseau fédérateur de l'OPT en remplacement des liaisons ADSL d'un FAI) ;
- Une mission LiDaR (télétection par laser) sur une zone de test de 50 ha du massif forestier de Tango qui permet ainsi l'acquisition par la province Nord d'imagerie fine facilitant ainsi l'analyse de données ;

Avancement au 31/12/2019 des projets inscrits



- L'achèvement des applications dématérialisées de demandes de bourses et du dossier social dans l'attente de leurs mises en exploitation.
- De nouvelles applications dans les domaines de l'environnement, de l'aménagement et du patrimoine culturel à partir des Systèmes d'Informations Géographiques (SIG) en utilisant la technologie « Survey 123 » et les modules de la plateforme ESRI. Cela permet d'effectuer des relevés sur le terrain sur des tablettes en mode déconnecté avec une synchronisation dans le SIG provincial, de disposer de tableaux de bords ainsi que l'intégration de modules 3D. C'est par exemple l'application « barrage » et

de celle « gestion des roches classées de Hienghène ».

Avec près de 4 600 tickets en 2019, un nombre identique à 2018, on constate une **stabilisation des activités d'exploitation** qui se formalisent par une demande auprès du centre de service enregistrée sous la forme d'un suivi de ticket. Le délai de traitement moyen s'établit à 10 jours.

Les tickets se répartissent en trois catégories :

- Les incidents constituent la majeure partie des tickets et concernent les situations de blocages rencontrées par un agent provincial sur l'utilisation de l'outil informatique ;
- Les services portent sur les demandes d'ajout, de modification ou de suppression de fonctionnalités dans l'environnement informatique d'un agent, les accompagnements sur l'appropriation de cet environnement

informatique ou encore l'adaptation de cet environnement ;

- Les évolutions de l'environnement qui aboutiront à la mise en place d'un projet.



Équipement informatique mis à la réforme

Centre de services 2019	Nombre	%
Tickets ouverts, dont :	4 578	
Clos	4 475	98 %
En cours	229	2 %

Chiffres clés du parc informatique

- 950 ordinateurs (fixes et portables)
- 190 serveurs
- 124 iPads
- 165 bornes wifi
- 378 abonnements de téléphones mobiles
- 35 sites équipés de la VOIP

Les principales interventions de l'année

Programme	Montant dépensé
Équipement informatique	142
E-administration	81
Télécommunication	49
Autres	7
Total budget DSI	279
Rappel 2018	266

Unité : millions F.CFP

Les déploiements des liaisons spécialisées, de la VoIP, du WiFi, des onduleurs centralisés ainsi que le renouvellement du matériel se poursuivent en fonction des budgets affectés à l'année et des contraintes fonctionnelles.

Le renouvellement du matériel a été effectué en fonction des moyens disponibles. La migration de tous les ordinateurs vers l'environnement logiciel « Office 365 » (à la place de « Office 2010 ») s'est achevée en fin d'année pour les 309 postes du site de l'HPN.

La protection du système informatique est une activité essentielle. Ainsi, par exemple, 85 000 spams ont été bloqués sur les 2,9 millions de courriels scannés en 2019.

En termes de dépenses, l'achat ou la location de licences et de logiciels ainsi que leur maintenance ont représenté 123 millions F.CFP, soit 44 % des dépenses totales pour le système d'information (56 % des dépenses de fonctionnement et 19 % des dépenses d'investissement). Parmi les investissements, notons 40 millions F.CFP d'achat pour le renouvellement de postes dans le cadre du plan annuel d'équipement informatique 2019.

La DSI est intégrée dans le réseau calédonien des acteurs du numérique et à ce titre, elle a participé à plusieurs événements où elle a pu présenter certaines de ses créations : le « forum ESRI » (fournisseurs



Système d'informations Géographiques répertoriant les investissements provinciaux

d'outils SIG), les « GISDay » pour les utilisateurs d'outils géographiques, « l'Innovation Day » avec un focus par la DSI sur la transition digitale en Province nord, Diginova notamment sur la thématique de la transition du numérique ainsi que la 4^{ème} édition du TECHDAY Nouvelle-Calédonie en novembre à Koohné (Koné) sur le thème « *Télécoms et usages : moyens de désenclavement des territoires et créateurs d'emplois* ».

Enfin, l'accueil de deux jeunes en formation de technicien informatique par alternance dans un cadre innovant (contrat unique d'alternance tri-partite entre la province Nord, la Nouvelle-Calédonie et le candidat) est à souligner.



Équipe DSI et DRH lors de la journée sportive



L'action de la direction des affaires sanitaires et sociales et des problèmes de société (DASSPS) s'inscrit dans la mise en œuvre des politiques publiques de la province de la manière suivante :

Finalités

- Améliorer les conditions de vie de la population
- Renforcer la cohésion sociale et permettre à chacun et trouver sa place dans la société calédonienne

Objectifs spécifiques

- Réduire les déséquilibres internes
- Contribuer à améliorer l'état de santé
- Accompagner les personnes vulnérables
- Contribuer à lutter contre toutes formes d'exclusion

Résultats attendus

- Les dépenses de santé sont maîtrisées, leurs augmentations sont contenues
- La carte de l'offre de soins est mieux équilibrée au sein des différents territoires
- L'approche de santé communautaire se développe et les scolaires sont sensibilisés aux comportements favorables à une bonne santé
- L'ensemble des publics vulnérables bénéficie des actions sociales de proximité





LA SANTE ET LES AFFAIRES SOCIALES

L'action de proximité auprès de la population s'appuie sur l'implantation communale des infrastructures et des équipes médico-sociales.

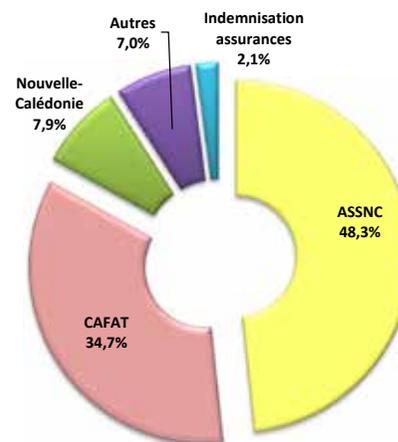


Journée mondiale du diabète à Hienghène (stand d'information)

Le réseau est formé de 15 centres médico-sociaux (CMS), d'un centre mère-enfants (CME) à Pwêédi Wiimîâ (Poindimié) et d'un centre médico-social polyvalent (CMSP) à Koumac. Seule Pwëbuu (Pouembout), en raison de sa proximité avec Kohnê (Koné), n'en dispose pas. Il existe aussi deux infirmeries localisées à Bondé et à Népwi (Népoui) ouvertes régulièrement.

Les dépenses de fonctionnement globales (hors masse salariale) se sont établies à 6,8 milliards F.CFP. Dans le même temps, la province a perçu des recettes spécifiques de fonctionnement de 1,87 milliard F.CFP. Les « dépenses nettes » s'élèvent ainsi à 4,93 milliards F.CFP en 2019.

La principale recette est celle versée par l'Agence Sanitaire et Sociale pour le co-financement du minimum vieillesse. La seconde recette importante est attendue de la CAFAT pour les soins réalisés en dispensaire au titre du tiers-payant et le recouvrement du tiers payant dans le secteur libéral pour les ressortissants de l'aide médicale B/RUAMM. Elle est suivie du remboursement de la Nouvelle-Calédonie au titre de l'aide sociale à l'enfance. Le paiement d'actes réalisés en dispensaire, par les patients sans couvertures complémentaires ne représente que 22,6 millions F.CFP tandis que 39 millions F.CFP ont été encaissés au titre des recours contre tiers pour des ressortissants de l'aide médicale (indemnités versées par les compagnies d'assurance à la suite d'accidents).



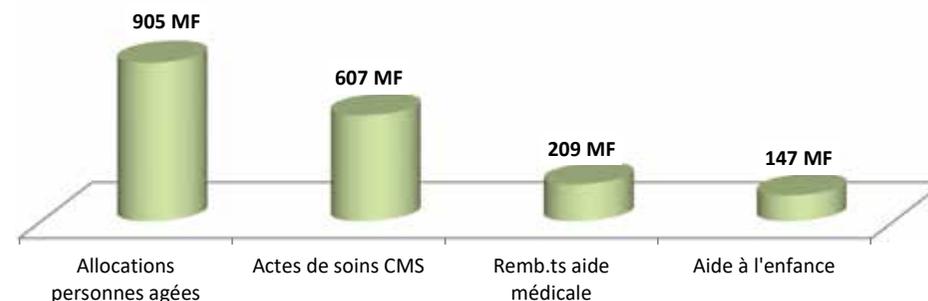
Origine des recettes 2019

Les principales interventions de l'année

Programme	Montant dépensé
Aides sociales	6 230
Centres médico-sociaux	695
Prévention	69
Total budget DASS-PS	6 994
<i>Rappel 2018</i>	<i>6 500</i>

Unité : millions F.CFP

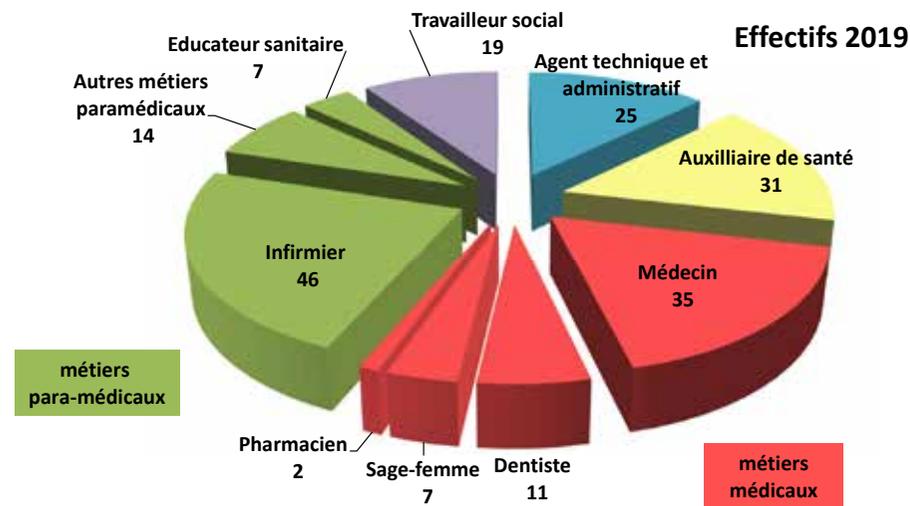
Recettes de fonctionnement perçues par objet





► FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS

L'effectif des personnels médico-sociaux était composé de 197 postes, leur nombre est en légère réduction sur un an à la suite du redéploiement de certains postes lié à l'ouverture du Pôle Sanitaire du Nord et de l'intégration CMS de Kohnê (Koné).



Hormis les professionnels de l'aide sociale à l'enfance et les éducateurs sanitaires, tous ces agents travaillent en CMS ou sur les secteurs couverts par les CMS.

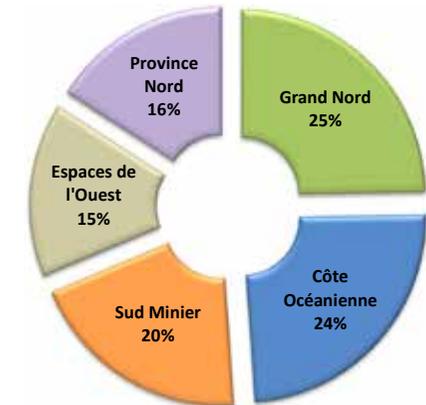
La répartition du personnel par catégorie est indiquée dans la figure. Les agents techniques administratifs regroupent les femmes de service et les secrétaires

régisseurs. Les auxiliaires de santé sont les assistants dentaires, les ouvriers/ambulanciers et les auxiliaires de vie et de santé. Parmi les médecins, il y a deux médecins spécialistes : un pédiatre et un gynécologue, qui exercent au CME de Pwêdi Wiimîâ (Poindimié). Les « autres métiers paramédicaux » sont constitués de trois puéricultrices, de deux

orthophonistes et d'un psychomotricien tous rattachés aux CME et CMSP, de deux psychologues de l'aide sociale à l'enfance (ASE), d'une infirmière gériatrique, d'un infirmier référent tuberculose et d'un manipulateur radio ainsi que de quatre cadres de santé et faisant fonction.

La répartition des équipes par Entité Territoriale Homogène (ETH) est relativement équilibrée et indique une bonne couverture du territoire provincial comme le montre le graphique. La catégorie « non répartissable » représente principalement les médecins et infirmiers itinérants qui sont chargés du remplacement des absences et le personnel de l'ASE. Les Espaces de l'Ouest sont moins bien « pourvus » par rapport à la population car c'est l'ETH où l'offre libérale et hospitalière est la plus développée.

Répartition géographique



Fondement des actions provinciales sanitaires et de prévention, le projet provincial de santé publique couvrant la période 2015-2019 a été déployé sur sa dernière année. Il s'appuie sur les 5 grands axes suivants :

- la pérennisation de l'accès aux soins de proximité des populations ;
- l'intensification de la prévention et la réduction des risques de santé publique ;
- l'optimisation de l'animation du réseau et la fidélisation des agents ;
- le renforcement de la démarche qualité ;
- la capitalisation et la dynamisation des partenariats provinciaux et Pays.



LA SANTE ET LES AFFAIRES SOCIALES

Sa traduction opérationnelle en 2019 a notamment consisté :

- Au développement d'organisations dites « dégradées » afin d'assurer la continuité des soins et urgences, notamment en lien avec les services hospitaliers ;
- Au développement du futur dossier patient informatisé adossé au logiciel Epitarif permettant d'optimiser les parcours de soins ;
- En la pérennisation de l'ensemble des actions de prévention en milieu scolaire et communautaire ;
- Au déploiement des cadres de santé et faisant fonction sur les 4 ETH permettant la coordination des équipes CMS à cette échelle territoriale.

> Globalement, selon les chiffres d'activité et de suivi des actes de soins du logiciel Epitarif, 114 000 actes infirmiers, 72 000 consultations médicales généralistes, 10 000 actes dentaires et près de 9 000 consultations sage-femme ont été réalisés pendant l'année.

Les dépenses d'investissement pour les infrastructures ont été de 210 millions F.CFP dont le détail est présenté dans la figure.

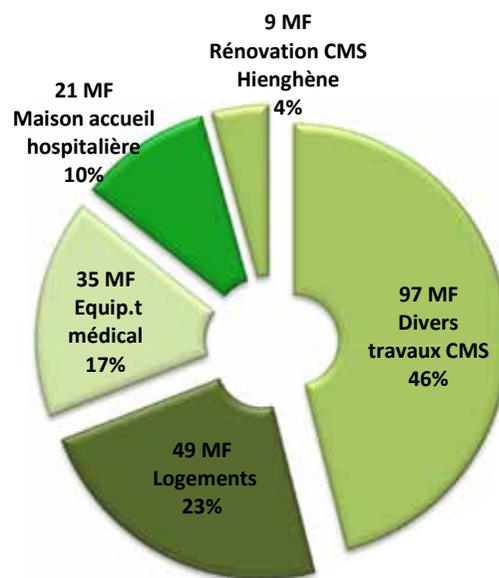
L'amélioration des équipements et des bâtiments de l'ensemble des dispensaires et de leurs logements ont représenté l'essentiel des dépenses. Les principaux travaux ont porté sur l'aménagement du parking à Waa wi Luu (Houailou), la rénovation de la toiture à Canala, la rénovation des cabinets dentaires et l'installation de

nouveaux fauteuils à Ouégoa et Pwărăiriwā (Ponérihouen).

Le coût de fonctionnement des CMS s'est élevé à 238 millions F.CFP en 2019, hors personnel. L'entretien des locaux ainsi que les fournitures médicales sont les deux postes les plus importants. Viennent ensuite cinq postes dont les valeurs sont très proches : le transport de biens, la maintenance des équipements médicaux ou non médicaux, l'électricité, le traitement des déchets et le gardiennage.

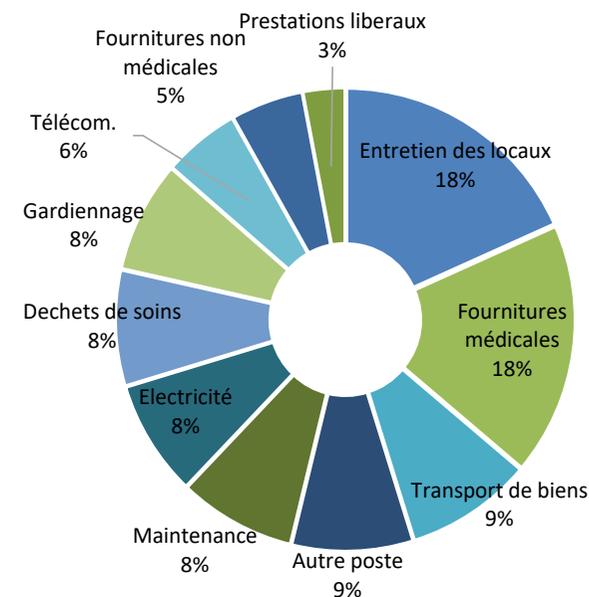


Dépistage du RAA chez les enfants de CM1



Investissement 2019

Les dépenses de fonctionnement des CMS en 2019



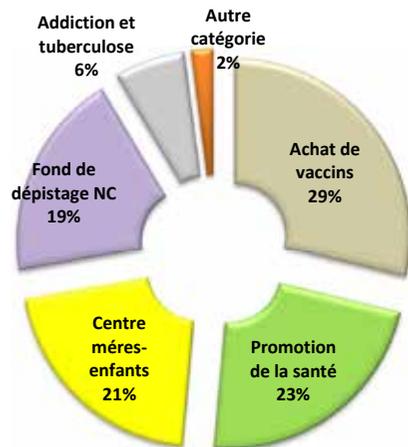


► PRÉSERVER LA SANTÉ

Les dépenses globales ciblées pour la prévention (hors personnel) ont représenté 87 millions F.CFP, soit 1,2 % des dépenses totales de la direction.

Elles se répartissent selon les précisions du graphique

Ventilation des dépenses de prévention 2019



L'achat de vaccins est ajusté depuis 2016 suite à la mise en place du nouveau calendrier vaccinal calédonien. Ces vaccins sont utilisés principalement par les centres médico-sociaux dans le cadre de la protection maternelle et infantile ainsi qu'en milieu scolaire dans le but

d'obtenir un taux de couverture vaccinale satisfaisant.

La province contribue au fonds de dépistage de la Nouvelle-Calédonie qui organise des campagnes de lutte contre le cancer du sein (mammographie), la tuberculose, le SIDA et le cancer du col de l'utérus.

Les actions de promotion de la santé sont mises en œuvre en particulier par l'équipe des sept éducateurs sanitaires et leur responsable. L'Agence Sanitaire et Sociale de la Nouvelle-Calédonie (ASS-NC) est partenaire de certaines d'entre-elles.

L'éducation pour la santé bénéficie de supports pédagogiques créés à cet effet et elle fait également appel à des troupes de théâtre. Les enfants constituent la cible prioritaire des programmes de prévention mis en œuvre. Chaque niveau scolaire, de la maternelle à la terminale, bénéficie d'une intervention sur un

thème (alimentation, addiction, hygiène, violence, etc.). Près de 10 000 enfants sont sensibilisés chaque année.

Certains thèmes de l'éducation en milieu scolaire sont repris dans les actions de santé communautaire. L'alimentation, les maladies de surcharge pondérale et les addictions sont les plus fréquents. Enfin des manifestations à résonance nationale ou mondiale sont relayées annuellement en Province nord, ce sont la journée du diabète organisée à Hienghène en 2019, la journée sans tabac et la semaine de l'allaitement maternel.

La santé scolaire a pour objectif le dépistage précoce de problèmes médicaux. Un niveau de classe sur deux bénéficie d'une visite systématique : moyenne section de maternelle, CP, CE2 et CM2. Les points vérifiés sont la biométrie, la vaccination, l'hygiène bucco-dentaire ainsi que les éventuels problèmes ORL et ophtalmologiques. 3 000 enfants

sont vus chaque année. En intégrant le coût du personnel, la dépense provinciale dédiée représente près de 40 millions F.CFP.

La Prévention Maternelle et Infantile (PMI) assure un suivi médical des femmes enceintes, des bébés et des jeunes enfants jusqu'à 6 ans. Au total, plus de 10 000 passages d'enfants sont comptabilisés chaque année. C'est la vocation du centre mère-enfant en relais avec l'ensemble des CMS.



Examen dentaire des enfants de sixième du collège de Hienghène



► GÉRER L'AIDE MÉDICALE

L'Aide Médicale Nord (AMN) a été mise en place pour assurer aux plus démunis un accès à l'ensemble des soins.

18 864 personnes⁵ en ont bénéficié en 2019, l'augmentation est de 1,1 % sur un an. La hausse est liée aux titulaires de la « carte B » (+2,3%) au nombre de 4 954 ainsi qu'à ceux des « cartes A » (+0,7 %) avec 13 910 titulaires. Les « cartes B » bénéficient aussi d'une couverture CAFAT. Cette évolution est à mettre en regard du ralentissement économique global observé depuis 2015.

Le graphique présente l'évolution quinquennale et par ETH, du nombre de personnes bénéficiaires et de ceux qui sont totalement dépendants de la province pour leur couverture sociale (cartes A).

Le service de proximité pour le montage des dossiers et le renouvellement des demandes est constitué :

- De permanences d'un jour ou deux par semaine par des agents provinciaux, c'est le cas dans cinq communes (Canala, Pwărăiriwâ (Ponérihouen),

Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié), Hienghène et Pum (Poum) ;

- Des guichets uniques des aides sociales tenus par des agents municipaux dans les douze autres communes.

Les dossiers sont ensuite traités par les agents chargés de l'admission qui délivrent les cartes. Le service assure également l'information des prestataires qui les interrogent sur les droits de leurs patients. La prise en charge des bénéficiaires de l'aide médicale s'effectue dans les dispensaires où les soins sont effectués « gratuitement » et par les établissements publics et prestataires agréés.

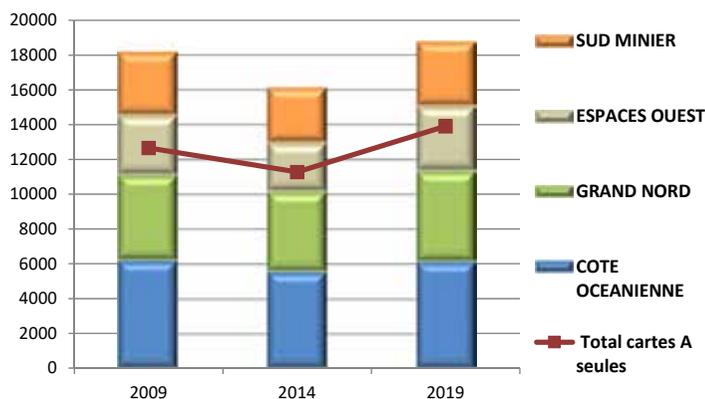
Les dépenses globales d'aide médicale ont été de 4,6 milliards FCFP. Ce montant est en hausse de 8 % sur un an. La répartition par poste de dépense est indiquée dans la figure. Par rapport à 2018, il est observé que :

- Les postes en diminution sont les transports sanitaires (- 11 %) et les Evasan hors de la Nouvelle-Calédonie (- 4 %).
- Les autres postes sont en augmentation avec des taux différents : soins externes et de suite (+ 30 %), médicaments (+ 6 %), prestations des libéraux (+ 5 %) et hospitalisation (+ 4 %).

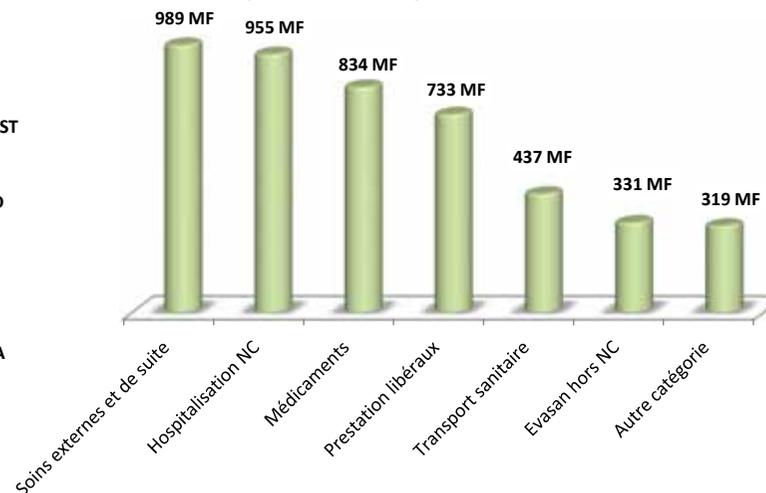


Journée mondiale du diabète à Hienghène (échanges avec l'infirmière référente)

Population bénéficiaire de l'aide médicale



Répartition des dépenses d'aide médicale



⁵Moyenne annuelle



L'analyse plus précise permet de présenter les principaux bénéficiaires des dépenses. Le tableau établit la liste de ceux pour lesquels les dépenses ont été supérieures à 100 millions F.CFP en 2019 ainsi que l'évolution par rapport à l'année précédente.

Deux nouveaux agréments ont été accordés cette année pour un dentiste et une société d'ambulance.

Dans le **cadre de la maîtrise des dépenses**, le contrôle des dépenses en matière d'aide médicale se poursuit concernant plusieurs secteurs : la pharmacie, les soins de suite et de réadaptation, la kinésithérapie, les ambulances et les dispositifs d'ententes préalables (matériel médical, compléments alimentaires, certains soins spécialisés et les admissions dans certains centres d'hébergement).



Unité de dialyse du PSN

Poste ou catégorie de tiers	Dépenses 2019	Evolution/ 2018	% dépenses totales
CHT (DGF)	569 MF	2%	12%
CHN (hors DGF)	499 MF	80%	11%
Pharmacie P. Nord	492 MF	4%	11%
CHT (hors DGF)	335 MF	29%	7%
Ambulance P. Nord	322 MF	0%	7%
Infirmier	272 MF	8%	6%
Evasan Australie (CAFAT)	262 MF	-6%	6%
CHN (DGF)	238 MF	7%	5%
Dialyse	235 MF	10%	5%
Appareillage	147 MF	20%	3%
Kinésithérapeute	137 MF	5%	3%
Centre de rééducation	131 MF	-30%	3%
Dentiste	118 MF	9%	3%
Analyses médicales	114 MF	51%	2%
Médecin spécialiste	111 MF	-8%	2%
Autres médicaments	106 MF	7%	2%
Transports d'urgence (CAFAT)	100 MF	-35%	2%



▶ ACCOMPAGNER LES PERSONNES VULNÉRABLES

Les **dépenses d'aides sociales**, hors aide médicale, ont représenté un coût total de 1,65 milliard F.CFP (+ 0,5% depuis 2018) selon la répartition indiquée dans la figure. Les dépenses en faveur des personnes âgées en représentent la part la plus importante avec 1,35 milliard F.CFP et elles sont en nette augmentation (+ 4,1 %). Par contre, les dépenses en faveur de l'aide à l'enfance ont fortement diminué, de près de 20 %.

Les principaux dispositifs mis en œuvre sont les allocations, les placements et les secours immédiats et exceptionnels (SIE) comme indiqué dans le tableau ci-après.

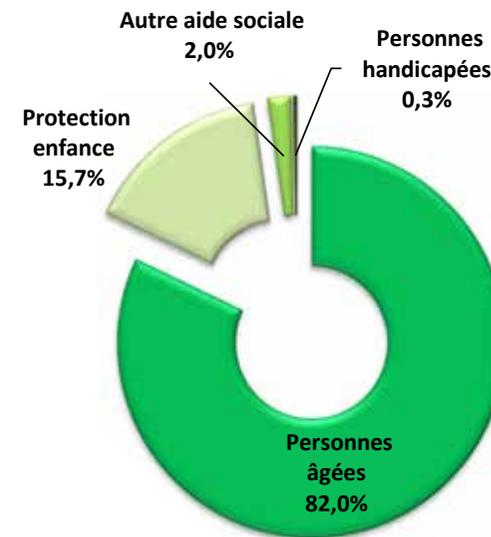
Type d'accompagnement	Part relative
Allocations personnes âgées	78 %
Placement de mineurs	14 %
Placement de personnes âgées	4 %
SIE	1 %
Autre dispositif	3 %

⁶ CRHD = Commission de Reconnaissance Handicap et Dépendance
 CEJH = Commission d'Évaluation des Jeunes en situation de Handicap
 CCEP = Commission de Circonscription d'Éducation Primaire

Les SIE ont fait l'objet de 204 décisions et ils se sont élevés à 9,3 millions F.CFP payés au bénéfice 119 personnes, toutes catégories de bénéficiaires confondues. Dans les situations les plus difficiles, la prise en charge sociale d'une personne s'effectue au sein de structures agréées. Cette structure peut être un établissement ou le domicile d'une famille tierce.

L'action sociale est mise en œuvre par les assistants sociaux qui exercent une mission généraliste de service public auprès des populations en difficulté, en s'appuyant sur l'ensemble des dispositifs institutionnels et associatifs existants. Cette action s'inscrit dans une perspective de prévention sanitaire et sociale. Un poste supplémentaire d'assistant social a été créé.

Les assistants sociaux de secteur ont une action globale qui prend en compte tous les problèmes rencontrés en matière de protection de l'enfance et de la jeunesse, de personnes âgées et handicapées ou plus généralement en faveur des plus démunis. Ils exercent des fonctions d'accueil, d'information et d'orientation, d'évaluation, de médiation et d'accompagnement social. Une partie des rendez-vous a lieu à domicile mais la grande majorité est réalisée au bureau. Le service de l'aide sociale réalise en particulier des enquêtes pour le compte des services provinciaux (enfance en danger, habitat, etc.) ou de la Nouvelle-Calédonie (application du dispositif handicap et dépendance)⁶.



Minimum vieillesse	Nombre 2019	Part relative
Côte Océanienne	643	37,6%
Grand Nord	479	28,0%
Sud Minier	302	17,7%
Espaces de l'Ouest	284	16,6%
Total	1708	



Le dispositif « minimum vieillesse » a été instauré en 2012 et il est cofinancé par la province Nord et la Nouvelle-Calédonie. 1708 personnes ont pu en bénéficier en 2019, ce qui représente 33 % de la population de plus de 60 ans. Leur répartition géographique précisée dans le tableau montre la prédominance de la Côte Océanienne puis du Grand Nord.

Les services provinciaux assurent aussi le travail de proximité auprès **des personnes à autonomie réduite** et constituent le relais avec les services de la Nouvelle-Calédonie pour que ces personnes obtiennent l'accès à leurs droits sociaux. Les aides sont ensuite financièrement prises en charge par la Nouvelle-Calédonie, conformément à la Loi du Pays sur le handicap et la dépendance. Néanmoins, la province Nord finance les prestations pour les situations nécessitant une prise en charge urgente, dans l'attente de l'instruction des dossiers par la CRHD comme les placements en structures d'accueil et les aides à domicile. 17

personnes sont ainsi accueillies en famille d'accueil ou en institution en 2019.

Notons que la première structure d'hébergement du nord a ouvert ses portes à Koumac en 2019. Elle accueille en priorité les personnes du nord, permettant ainsi de limiter les placements en Province sud et facilitant les visites des familles.

Par ailleurs, l'infirmière gériatrique assure le suivi des personnes âgées de la côte Est (de Hienghène à Waa wi Luu (Houailou)). En 2019, elle a réalisé 1495 consultations. Les consultations se font à domicile lorsque leur dépendance ou leur éloignement de l'hôpital de Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié) l'impose. La plupart des personnes suivies sont évaluées entre le GIR⁷ 2 et le GIR 4 (Leur dépendance est partielle, l'autonomie locomotrice nécessite une aide pour tous les transferts et l'autonomie mentale est conservée).

L'accompagnement des familles d'accueil des enfants ou adultes handicapés est également effectué. La Province nord compte 4 correspondants scolaires



Infirmière gériatrique et auxiliaire de vie provinciales avec l'équipe de l'antenne médico-psychologique de Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié)

Chiffres clés 2019 de l'ASE

	Nombre	Observations
Signalements	330	Pour 364 mineurs
Enfants bénéficiant d'une aide éducative à domicile	155	Durée moyenne de 17 mois
Placement judiciaire en famille	35	10 500
Placement administratif en famille	13	journées-enfant
Placement judiciaire en établissement	24	6 600
Placement administratif en établissement	4	journées-enfant
Contrat jeunes majeurs	11	

⁷ La grille AGGIR : Autonomie Gériatrique Groupes Iso-Ressources est un outil permettant l'évaluation de la perte d'autonomie



LA SANTE ET LES AFFAIRES SOCIALES

spécialisés et 2 familles d'accueil agréées personnes âgées / personnes handicapées.

L'accompagnement des structures d'accueil de la petite enfance vise à diversifier les modes de garde en assurant la sécurité des enfants. Trois nouveaux agréments ont été accordés (une crèche/garderie et deux accueils à domicile), un a été refusé, tandis que trois ont été renouvelés. Un programme de formation continue des professionnels agréés a été proposé sur cinq thématiques, 17 personnes ont suivi au moins une des thématiques.

L'aide sociale à l'enfance (ASE) agit en faveur de la protection des enfants en danger et de leur prise en charge. Toutes les informations signalantes sont portées à la connaissance du service où une cellule de traitement conduit une évaluation approfondie. Une orientation est ensuite proposée à la commission « aide sociale à l'enfance », qui se réunit deux fois par mois et décide des mesures d'accompagnement adéquates prises au cas par cas.

⁸Celles ayant bénéficié du versement d'un financement supérieur ou égal à 500 000 F.CFP

Le schéma d'intervention est divisé en deux.

- L'action éducative en milieu ouvert : La province Nord mandate l'Association de Protection Enfance et Jeunesse (APEJ) afin que leurs travailleurs sociaux apportent une aide éducative à domicile aux parents en difficulté dans l'exercice de leur fonction éducative.
- Le placement qui peut s'effectuer dans des familles d'accueil ou en établissement. La maison de l'enfance de la côte Ouest (MECO) à Koohnê (Koné) est le seul établissement

agréé dans le Nord. Le nombre total d'enfants placés en fin d'année était en recul d'un tiers par rapport au début d'année (33 au lieu de 49).

Les décisions administratives sont prises par la province Nord et constituent le volet prévention. A contrario, la protection judiciaire est décidée par le juge pour enfants.

La Commission de traitement des informations signalantes créée en interservices se réunit chaque mardi afin de décider des orientations et mesures, de fixer les délais et objectifs, de coordonner

les actions avec les partenaires ainsi que de rendre compte des suites auprès des signalants.

L'assistante sociale du service dédiée aux enquêtes sociales demandées par le tribunal a réalisé 45 enquêtes concernant 65 mineurs. Le retour en famille avec un accompagnement éducatif est un nouveau dispositif mis en place en 2019 pour une bonne sortie des mesures de protection de l'enfance. Sept enfants en ont bénéficié. Au total, 111 mineurs ont été suivis par l'ASE en 2019.

La mise en œuvre des actions sanitaires et sociales provinciales s'appuie aussi sur un réseau d'acteurs associatifs.

Associations partenaires

Prendre un Enfant par la Main

Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence en province Nord

Association pour la Protection de l'Enfance et de la Jeunesse (APEJ)

Pacifique et Compagnie

Association de Coopération Sociale et Médico-sociale du CHS – point écoute

Naitre en Nouvelle-Calédonie

Fédération Alliage

Autres associations soutenues⁸

RAPSA

Collectif handicaps

La Croix Rouge de Nouvelle-Calédonie

Association l'Accueil

Aide Volontaire Aux Evacués Calédoniens

Secours Catholique

Société St Vincent de Paul



L'action de la direction de l'aménagement et du foncier (DAF) s'inscrit dans la mise en œuvre des politiques publiques de la province de la manière suivante :

Finalités

- Trouver un équilibre durable entre aménagement, développement du territoire et préservation de l'environnement
- Améliorer les conditions de vie de la population

Objectifs spécifiques

- Réduire les déséquilibres internes
- Structurer le pôle urbain VKP
- Améliorer l'accès à un logement décent
- Sauvegarder l'environnement naturel

Résultats attendus

- Les aéroports et ouvrages maritimes sont en bon état et leur usage se développe
- Les infrastructures routières sont en bon état et leur usage se développe
- La surface du territoire provincial couverte par des outils de planification de l'espace progresse
- 1000 logements aidés sont construits et/ou initiés entre 2017 et 2021
- Les transports maritimes et terrestres provinciaux sont optimisés
- La ressource en eau dans les bassins versants sensibles est mieux gérée pour un usage partagé





L'AMENAGEMENT ET LE FONCIER

La direction de l'aménagement et du foncier est l'opérateur provincial principal de l'aménagement du territoire. Son action s'appuie sur des services centraux et sur quatre subdivisions à raison d'une par ETH : Canala (dont le secteur de Waa wi Luu (Houailou)), Tuo Cèmuhi (Touho), Koumac (dont le secteur Pweevo (Pouébo)) et Koohnê (Koné).

► FAVORISER LA MOBILITÉ DE LA POPULATION

Construire et gérer les infrastructures

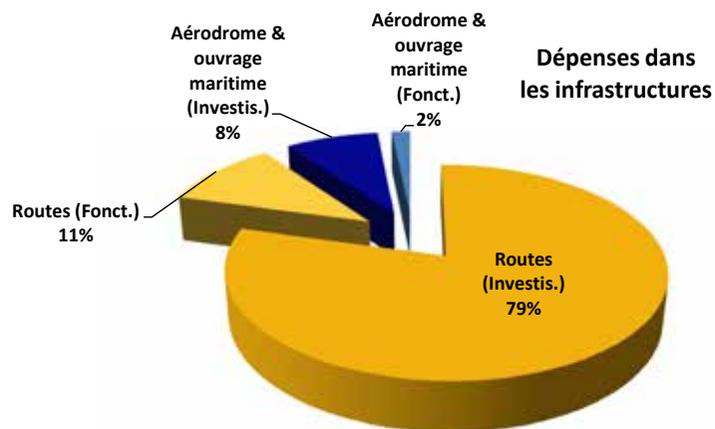
La province assure la construction, l'amélioration ainsi que l'entretien courant des 445 kilomètres du réseau routier provincial, des quatre aérodromes provinciaux et de divers ouvrages maritimes.

En outre, les services réalisent l'entretien du réseau territorial pour le compte de la Nouvelle-Calédonie ainsi que la maîtrise d'ouvrage déléguée par les communes pour certaines routes : création de nouvelles voies structurantes sur VKP et la liaison Hienghène/Bwapanu (Kaala-Gomen).

Les dépenses totales pour ces infrastructures se sont élevées en 2019 à 1,64 milliard F.CFP, dont 90 % pour les routes. Les dépenses de fonctionnement couvrent l'entretien courant, c'est-à-dire les enduits d'usure, le fauchage, la signalisation horizontale et verticale et les points à temps. Les dépenses d'investissement portent sur les travaux de réhabilitation ou de renforcement de chaussée et la construction d'ouvrages.

Les chantiers de grande taille conduits cette année sont :

- Sur la liaison Hienghène/ Bwapanu (Kaala-Gomen), la fin de la première tranche de voirie côté Bwapanu (Kaala-Gomen) et celle des ouvrages côté Hienghène,
- Le terrassement de la route du lycée Michel Rocard à Pwëbuu (Pouembout),
- Sur la RPN3, l'achèvement de la section Mokoué/ Nakety et du col de Petchekara ainsi que des aménagements au Col rouge à Kaa Wi Paa (Kouaoua),
- De premiers travaux de renforcement de la corniche de la Ouaième sur la RPN10.



Les principales interventions de l'année

Programme	Montant dépensé
Infrastructures routières	1 467
Habitat	940
Aides aux communes	710
Aides aux transports	229
Infrastructures portuaires/ aéroportuaires	169
Autres	74
Gestion des ressources naturelles	50
Total budget DAF	3 638
<i>Rappel 2018</i>	<i>2 542</i>

Unité : millions F.CFP



Premiers travaux de renforcement de la corniche de la Ouaième



Une partie des travaux d'entretien courant sont réalisées en régie par les quatre subdivisions DAF.

Travaux en régie

Chiffres

Point à temps	260 jours
Réparation/ réhabilitation de chaussée	21 497 m ²
Evacuation de matériaux	3 433 m ³

Pour le compte de la Nouvelle-Calédonie, les subdivisions DAF ont notamment assuré la maîtrise d'œuvre des travaux de renforcement de chaussée dans la vallée de Waa wi Luu (Houailou) ainsi que ceux de la traversée nord du village de Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié) sur la RT3. La convention de délégation de gestion des routes de la Nouvelle-Calédonie à la province Nord mise en œuvre à partir de 2019 permet une meilleure réactivité dans l'engagement des travaux. D'un point de vue financier, la dépense est réalisée par la province qui se fait ensuite rembourser par la Nouvelle-Calédonie.



Revêtement du col de Petchekara sur la RPN3

Dépenses en millions F.CFP

Liaison Hienghène/ Bwapanu (Kaala-Gomen)	629 MF
RPN 3	279 MF
Route du lycée	147 MF
RPN 2	37 MF
RPN 10	48 MF
Autres routes	38 MF
RT1 & RT3	122 MF

Total

1 299 MF

Rénovation et amélioration

Entretien

% total dépenses

	629 MF		43%
	279 MF	32 MF	21%
	147 MF		10%
	37 MF	67 MF	7%
	48 MF	42 MF	6%
	38 MF	35 MF	5%
	122 MF		8%

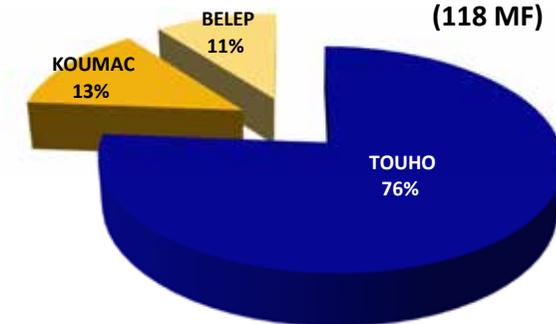
175 MF

La mission de gestion des quatre aérodromes provinciaux consiste à mettre les moyens nécessaires à un usage conforme à la réglementation sur la circulation aérienne. Les plus importants travaux ont concerné Tuo Cèmuhî (Touho) avec la réfection du balisage lumineux de l'aérodrome ainsi que la rénovation des installations techniques de la vigie de Tuo Cèmuhî (Touho). Des essais de glissance ont été conduits sur les plates formes de Canala, Tuo Cèmuhî (Touho) et Koumac. A Dau Ar (Bélep), un nouvel équipement de radiobalise a été mis en service ainsi qu'une nouvelle station météorologique.

Dans le domaine portuaire, le principal chantier a été la reconstruction d'une rampe de mise à l'eau à Népwî (Népoui), en béton armé avec la pose d'un candélabre solaire. Destinée à l'usage des plaisanciers, elle remplacera celle à proximité du quai qui est condamnée dans l'optique

de la mise en activité du port. Concernant le projet du quai de Pum (Poum) pour l'accueil de croisiéristes, le dossier de consultation des entreprises et l'étude d'impact environnemental sont finalisées et une présentation à la mairie a été effectuée.

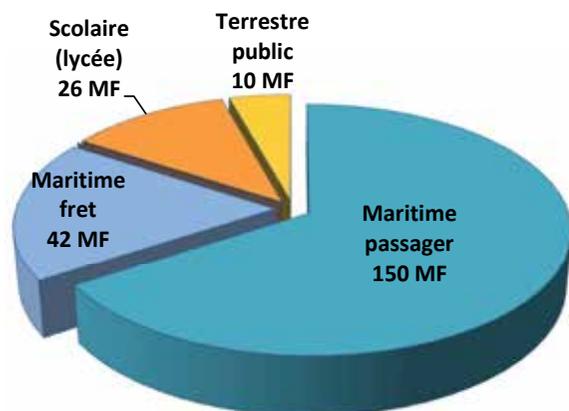
Dépenses pour les aérodromes (118 MF)





Soutenir les transports collectifs

Pour favoriser la mobilité des populations, la collectivité finance certains transports publics. La répartition par catégorie des 228 millions F.CFP dépensés au cours de l'année est indiquée dans le graphique.



Aides au transport 2019

L'objectif prioritaire reste d'assurer la continuité territoriale avec Dau Ar (Bélep) et les îlots du Nord. Pour cela, la collectivité organise les lignes maritimes régulières pour le transport des personnes et du fret. Une barge provinciale, la « Belema Nenema » et un catamaran privé d'une capacité de 120 places, le « Seabreeze », y sont actuellement consacrés. Les bateaux sont exploités par le même armateur.

Les dépenses pour la desserte maritime de Dau Ar (Bélep) se décomposent en trois catégories : le marché de transport de passagers (150 millions F.CFP), le marché du fret (37 millions F.CFP) ainsi que l'entretien de la barge et de ses équipements (5 millions F.CFP).

Le comité de suivi composé des communes de Dau Ar (Bélep), Pum (Poum) et Koumac, de la province Nord et de l'armateur continue à se réunir trimestriellement pour suivre le déroulement du plan d'actions de manière concertée entre les acteurs de la desserte.

La fréquentation de passagers est en légère diminution de 2 % par rapport à 2018. 100 rotations du navire sont effectuées dans le cadre du marché provincial, les autres le sont dans le cadre des transports scolaires communaux. Un voyage n'a pas pu être réalisé en raison des conditions météorologiques liées au cyclone Ouma. L'arrêt technique programmé de la barge a eu lieu en avril. Il est observé une légère augmentation du fret de + 4 % sur un an.

Le soutien en matière de transport terrestre se décline en :

- L'organisation et le cofinancement de la desserte des lycées. En 2019, 431 lycéens internes ont été transportés (29 de moins qu'en 2018). Les contrôles des prestations de transport continuent d'être déployés.
- Le versement d'une participation au Syndicat Mixte des Transports Interurbains (SMTI) dans le cadre du réseau RAI.



Travaux de terrassement de la route du lycée à Pwëbuu (Pouembout)

Desserte de Dau Ar (Bélep)

Passagers

Fret (barge uniquement)

Nbre de rotations

110,5

38

Transport effectué

9 330 passagers

2 852 m³ (vrac et palettes)

1 259 fûts de carburant



► METTRE EN ŒUVRE LES RÈGLES D'URBANISME ET PLANIFIER L'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES

L'application des droits des sols est gérée par la province sur toutes les communes de son territoire. 670 nouvelles demandes d'urbanisme ont été déposées pour instruction tandis que 576 autorisations ont été délivrées. Ces nombres globaux sont très proches de ceux de 2018 avec des évolutions contrastées selon la catégorie. Pour les documents délivrés, la hausse est marquée pour les notes d'urbanisme (+ 17 %) tandis que la tendance est à la baisse pour les autres catégories : permis de construire (- 29%), déclaration préalable (- 34 %) et division foncière (- 14 %).

L'ETH des Espaces de l'Ouest représente 72 % des permis accordés.

Les autorisations renseignent en particulier sur la dynamique du logement. Le nombre de logements autorisés a très fortement diminué et dans une proportion plus grande que celle des permis accordés. En 2019, ce sont uniquement les particuliers qui ont entretenu la demande en construction neuve. Les logements de type F3 et F4 représentent 63 % des logements autorisés.

Cinq des huit communes⁹ qui ont adopté la **Taxe Communale d'Aménagement** (TCA) ont perçu des recettes. La mise à la liquidation de la TCA a représenté 20 millions F.CFP, soit moitié moins qu'en 2018.

Dossiers par catégorie	Demandes déposées	Demandes délivrées
Note d'urbanisme	343	353
Permis de construire	192	102
Division Foncière	98	95
Déclaration préalable	32	23
Permis de lotir	3	3
Installation publicitaire	1	
Morcellement agricole	1	
Total 2019	670	576
<i>Rappel 2018</i>	<i>657</i>	<i>596</i>

Permis de construire	2018	2019	Evolution
Nombre PC délivrés pour un logement	100	63	-37%
Logements correspondants, dont	163	71	-56%
<i>Particulier</i>	82	69	-16%
<i>Promoteur privé</i>	53	2	-96%
<i>Bailleur social</i>	18	0	-100%
<i>Administration</i>	0	0	

⁹ Il s'agit de (Nèkō (Poya), Pwëbuu (Pouembout), Koohnê (Koné), Vook (Voh), Koumac et Purn (Poum), Kaa Wi Paa (Kouaoua), Pwărăiriwā (Ponérihouen)).



Les communes sont les maîtres d'ouvrage de la réalisation de leur **Plan d'Urbanisme Directeur** (PUD) et elles bénéficient de l'accompagnement technique de la collectivité. La province approuve les documents par délibération à la fin du processus. Une modification simplifiée du PUD de Nèkö (Poya) a été approuvée.

Les documents cartographiques des PUD de Nèkö (Poya), Koohnê (Koné) et Pwëbuu (Pouembout) ont été mis au format SIG pour en faciliter l'usage en termes d'aménagement.

Le schéma de déplacement en modes doux sur la zone Koohnê (Koné)-Pwëbuu (Pouembout) élaboré avec un cofinancement de l'Agence Calédonienne de l'Energie a été restitué en commission de l'aménagement.

PUD

Etat fin 2019

Koumac, Vook (Voh),
Pwëbuu (Pouembout),
Pwărăiriwā (Ponérihouen),
Kaa Wi Paa (Kouaoua), Nèkö
(Poya), Tuo Cèmuhi (Touho)

Approbation

Koohnê (Koné)

Modification

Bwapanu (Kaala-Gomen),
Canala

Révision

Waa wi Luu (Houailou)

Elaboration

► METTRE EN ŒUVRE LES AIDES À L'HABITAT

La mise en œuvre de la politique du logement est fondée sur le code de l'habitat adopté en 2011 et ajusté à plusieurs reprises au fil des années pour mieux répondre aux besoins. En 2019, des ajustements ont été votés pour assouplir certaines conditions du bénéfice des logements LIA.

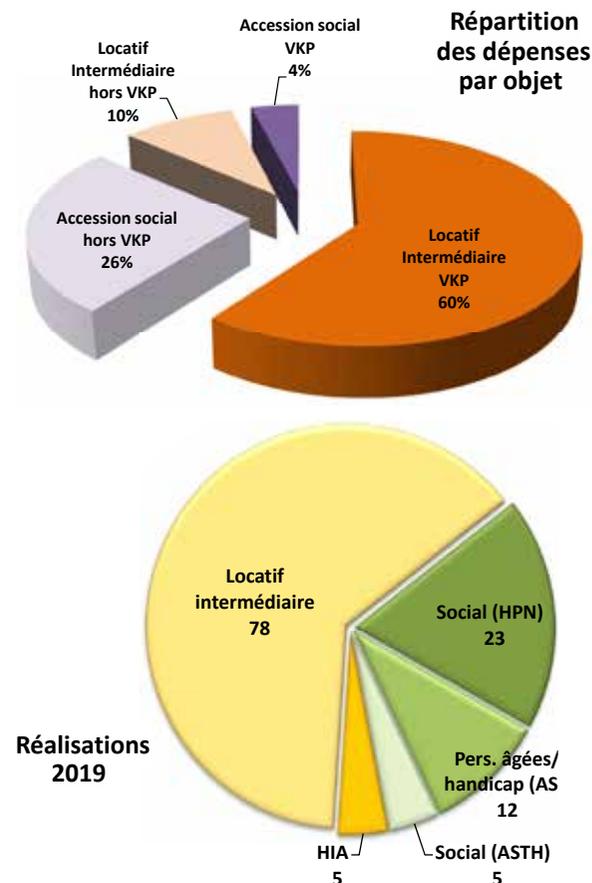
La dépense 2019 en faveur du logement s'est établie à 884 millions FCFP. **Le graphique en précise la répartition en fonction des programmes et montre la prépondérance de l'habitat intermédiaire sur VKP.**

La mise en œuvre des programmes 2018 et 2019 d'habitat social a été relancée avec le règlement des problèmes administratifs. L'association Renouveau TEASOA est titulaire d'un marché public et les premières conventions tripartites (bénéficiaire, province, TEASOA) ont été signées.

La commission des aides à l'habitat (CAH) a tenu une unique séance en 2019 à laquelle 68 dossiers ont été inscrits pour avis et 28 pour information.

La production totale de logements aidés, réceptionnés au cours de l'année 2019 est de 123, soit un nombre très inférieur à celui de l'an dernier (232).

La location est prédominante avec 78 logements. Ils correspondent à la livraison totale d'opérations de la Société Immobilière de Nouvelle-Calédonie (SIC) : résidences « Tamanou » à Pwărăiriwā (Ponérihouen), « Tangadiou » à Koumac, « Pandanus 2 » à Nèkö (Poya) et « Balabio »



à Koohnê (Koné). Les trois premières opérations ont bénéficié d'une aide financière et de la garantie d'emprunt de la province Nord tandis que la dernière n'a obtenu que la garantie d'emprunt. Enfin, les dix dernières maisons du lotissement sur terres coutumières de Gou Me Wee ont aussi été livrées.



La production de 45 logements en accession à la propriété marque un nouveau recul (61 en 2018 et 147 en 2017). Selon les programmes, le coût des projets ainsi que le niveau d'intervention de la province sont très variables puisque les situations individuelles sont différentes. Les 45 logements représentent une valeur de travaux d'environ 427 millions F.CFP qui

ont bénéficié de 70 % de subvention en moyenne. Le détail est indiqué dans le tableau.

L'identification de toutes les réalisations de l'habitat aidé au sein d'un système d'informations géographiques (SIG) dédié se poursuit.

Réceptions 2018 ¹⁰	Nombre	Coût global des projets	Coût moyen	Subvention globale PN	Taux aide moyen
HPN	23	216 MF	9 MF	193 MF	89%
ASI	12	74 MF	6 MF	73 MF	99%
HIA	5	125 MF	25 MF	25 MF	20%
ASTH	5	12 MF	2 MF	8 MF	66%
Total	45	427 MF	9 MF	299 MF	70%

¹⁰ HPN = Habitat Province Nord, le programme « phare » ; ASI = Action Sociale Intégrée (ASI), à destination des personnes âgées ou handicapées ; ASTH = Aide Subventionnelle et Technique à l'Habitat autrefois qualifiée d'auto-construction ; HIA = Habitat Intermédiaire Aidé.

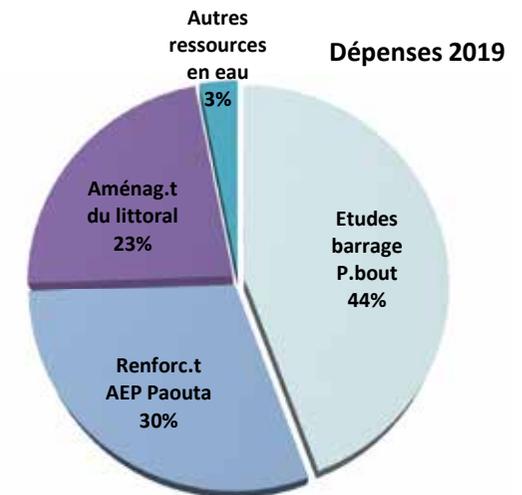


Modèle de maison T3 Tiaré du programme HPN

► GÉRER LA RESSOURCE EN EAU

Le service aménagement et gestion de l'eau est chargé de la mise en œuvre de la politique provinciale en matière de gestion de la ressource en eau et du milieu, de l'entretien du lit et de la protection des berges des cours d'eau ainsi que de proposition et de la mise en œuvre de la politique provinciale en matière de protection du littoral.

Les dépenses se sont élevées à 63 millions F.CFP. Elles sont ventilées dans le graphique par axe d'actions.



Après l'adoption par le congrès de la Nouvelle-Calédonie en début 2019 du schéma d'orientation pour la « politique de l'eau partagée », les groupes de travail thématiques se sont mis en place. Celui concernant la pollution est animé par un technicien du SAGE et des agents provinciaux contribuent aux huit autres.



L'AMENAGEMENT ET LE FONCIER

De nouvelles modalités de délégation de la gestion des cours d'eau et des autorisations de prélèvements par la Nouvelle-Calédonie à la province Nord ont été recherchées avec les services du gouvernement mais sans succès.

Un bilan sur les 30 ans de délégation assorti de propositions d'amélioration a été réalisé par le service puis présenté en Commission de l'Aménagement et du Foncier et un courrier de renonciation à cette délégation de gestion dans les conditions actuelles a été transmise au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie en fin d'année.

L'une des conséquences est l'absence d'opérations d'aménagement de cours d'eau conduites en 2019 et les demandes de travaux hydrauliques sont transmises à la DAVAR.

Les autorisations de prélèvements ont été maintenues. Elles visent à assurer une meilleure gestion et utilisation de la ressource et 23 arrêtés de prélèvements ont été délivrés (14 en 2018). L'augmentation est due en grande partie de la volonté des communes de Pum (Poum) et de Dau Ar (Bélep) de régulariser leur situation.

L'étude de programmation du barrage à usages multiples de Pwëbuu (Pouembout) relancée en 2018 est au stade de la phase 2 qui doit définir les orientations d'aménagement. Le comité

de pilotage d'avril 2019 a retenu un scénario préférentiel et des ajustements ont ensuite été apportés à l'étude.

Les travaux de renforcement du réseau AEP de Pwëütë (Paouta), opération connexe au projet de barrage, se sont achevés.

L'animation du plan « sécheresse et pénurie d'eau VKP » a été de nouveau activée dans l'objectif d'anticiper les périodes de sécheresse sévère et de gérer les pénuries induites. Pour la première fois depuis sa création en 2015, le niveau CRISE a été déclenché en décembre et maintenu

jusqu'à mi-février 2020. La sécheresse exceptionnelle de l'été 2019-2020 a été l'occasion de mettre en place un suivi des nappes sur les communes de VKP par l'équipe du SAGE en collaboration avec les services de la DDEE. La mise en œuvre du dispositif à ce niveau, a permis de mieux appréhender les limites de la sensibilisation à grande échelle, et celles de la réglementation.

Dans le cadre de l'exploitation des lagunes de Xapecedeaxate (Païamboué), les boues de curage (350 m³) ont été épandues par un agriculteur dans ses champs destinés à la culture de maïs.



Visite sur le site du futur projet de barrage

La cellule « **gestion du trait de côte** » poursuit son travail sur les 88 sites en érosion répertoriés. Quatre nouveaux sites ont fait l'objet d'un lever topographique en 2019 dans le but d'acquies des données de référence pour permettre un suivi de l'évolution du trait de côte sur une échelle de temps courte. Les campagnes d'orthorectification de photos aériennes datant de 1971 se sont également poursuivies pour une meilleure connaissance de l'évolution historique. Des travaux de protection du trait de côte ont été réalisés à Pwëëdi Wiimîa (Poindimié) (à l'embouchure de la Napoémien) et à Tuo Cëmuhi (Touho) (au droit du centre de formation).



Réunion publique sur le projet de barrage

► RÉALISER LES TRAVAUX CARTOGRAPHIQUES ET FONCIER

Les missions du Service Topographique et Foncier sont la conservation et la mise à jour des documents topographiques, le renseignement et la vérification du foncier des demandes d'urbanisme, la mise à jour de la cartographie au 1/2000^{ème}, la réalisation de travaux de délimitation, de bornage et de lever topographiques, la délimitation du domaine public maritime et de dresser un inventaire des besoins relatifs aux infrastructures géodésiques et cartographiques.

Il s'appuie sur trois circonscriptions topographiques localisées à Koohnê (Koné), Koumac et Pwêdi Wiimîâ (Poindimié).

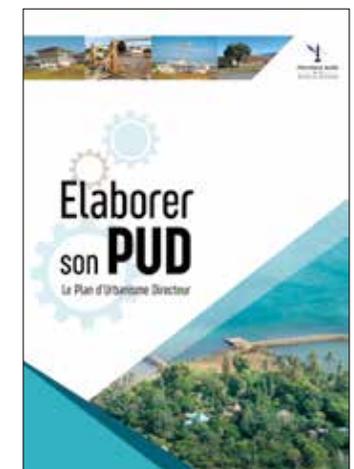
La couverture cartographique au 1/2000^{ème} poursuit son extension. Cette échelle permet d'avoir un grand niveau de précision pour les études dont les cartes servent de support : aménagement, inondabilité, etc. Chaque année, une ou deux nouvelles zones sont mises en chantier. Chaque opération dure 2 à 3 ans. L'intervention sur le terrain du service topographique et du foncier porte notamment sur le pré-balisage des prises de vue puis la stéréo préparation des photos avant l'élaboration des cartes. A posteriori, l'action du service consiste à compléter la carte et à la mettre à jour. En 2019, une restitution d'une zone de 10 000 ha sur la partie nord de la commune de

Tuo Cèmuhi (Touho) a été validée, ce qui permet de faire la jonction entre les cartographies existantes de Hienghène et de Tuo Cèmuhi (Touho).

Les délimitations du Domaine Public Maritime (DPM) réalisées à la demande des propriétaires limitrophes ont donné lieu à 12 arrêtés répartis sur 7 communes. Ils représentent un linéaire de 35,8 km de rivage et de 12,8 km de limite supérieure de DPM. De plus, 700 m de rivage ont été relevés pour des études d'érosion sur la côte Est.

Le bureau foncier a traité 165 dossiers présentés par des géomètres, qui ont abouti à 154 certificats de dépôts. Ces dossiers ont concerné 16 communes, VKP en représente la moitié.

Enfin, des études ponctuelles sont réalisées pour le compte d'autres services de la direction, c'est notamment le cas de la route de la Mérétrice entre Arama et Ouégoa où 20 kilomètres de lever ont été effectués.



Guide sur l'élaboration des PUD

▶ ACCOMPAGNER LES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES

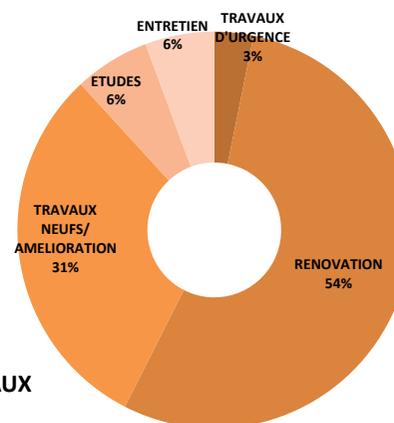
Le service des constructions publiques assure la conduite d'opération pour le compte de l'ensemble de la province. Il apporte une assistance aux directions pour la programmation et la réalisation de leurs infrastructures et il est chargé de l'entretien des bâtiments provinciaux.

Les opérations achevées ont concerné la deuxième tranche de la rénovation de la tour de contrôle de l'aérodrome de Tuo Cèmuhi (Touho) ainsi que la reprise de la terrasse du centre aquatique (CAP) de Pwëbuu (Pouembout). Il s'agissait de reprendre l'étanchéité de la toiture et de construire un deck d'une surface de 390 m² à la place d'un revêtement enherbé. Les projets en phase étude sont la réalisation d'un snack au CAP de Pwëbuu (Pouembout), la réfection de la toiture de l'internat de Koumac, l'extension des silos de Pwëbuu (Pouembout) ainsi que la rénovation du centre de formation de Tuo Cèmuhi (Touho).

Une application informatique nommée GESBAT a été créée dans le portail collaboratif pour la gestion des travaux sur les bâtiments provinciaux. Il fait office de guichet unique des demandes tant pour les « petites interventions » sur le site de l'hôtel de province (HPN) que pour les travaux d'entretien demandés par les services administratifs sur l'ensemble des locaux administratifs.

Sur l'HPN, les petits travaux d'entretien des bâtiments sont réalisés au quotidien, 337 demandes ont été servies en 2019 (contre 319 en 2018).

Les différents travaux réalisés et suivis par le service représentent une dépense de 204 millions F.CFP imputés sur le budget de différentes directions. Le graphique en présente la répartition par catégorie.



DEPENSES PAR TYPE DE TRAVAUX



Réalisation d'un deck sur la terrasse du centre aquatique



Tour de contrôle rénovée de l'aérodrome de Tuo Cèmuhi (Touho)



L'ENSEIGNEMENT, LA FORMATION ET L'INSERTION

L'action de la direction de l'enseignement, de la formation, de l'insertion et de la jeunesse (DEFIJ) s'inscrit dans la mise en œuvre des politiques publiques de la province de la manière suivante :

Finalités

- Renforcer la cohésion sociale et permettre à chacun et trouver sa place dans la société calédonienne
- Trouver un équilibre durable entre aménagement, développement du territoire et préservation de l'environnement

Objectifs spécifiques

- Réduire les déséquilibres internes
- Contribuer à lutter contre toutes formes d'exclusion
- Garantir une éducation et une formation à tous
- Encourager l'engagement citoyen et la prise de responsabilité
- Favoriser l'intégration des jeunes dans la société

Résultats attendus enseignement

- L'enseignement privé bénéficie du soutien financier de la province
- Les élèves et les étudiants bénéficient d'un soutien financier pour leur scolarité en fonction de leur situation sociale
- L'action des internats repose sur un projet pédagogique adapté à son contexte et le lien avec les collègues est consolidé
- Les collèges et les internats sont entretenus de manière à garantir un niveau d'accueil optimal pour les élèves et leur conformité avec la réglementation ERP
- Les élèves du premier degré public bénéficient d'un enseignement de qualité avec un accompagnement scolaire et éducatif adapté

Résultats attendus formation insertion

- Les jeunes accueillis à la MIJ trouvent une réponse en adéquation à leur besoin
- La population bénéficiaire des formations monte en compétence
- L'accès de la population aux formations est facilité
- Les capacités de formation et d'accueil des centres de formations du Nord sont améliorées





L'ENSEIGNEMENT, LA FORMATION ET L'INSERTION

12 145 enfants étaient scolarisés dans l'ensemble des établissements scolaires du Nord à la rentrée 2019 : 7 050 en primaire et 5 095 en secondaire. L'effectif global est stable sur un an (-0,4 %).

Le graphique indique l'évolution de la démographie scolaire depuis 2014. Celle-ci a évolué à la hausse dans le primaire (+2,2 %) et à la baisse dans le secondaire (-6,9 %). L'évolution sur cinq ans est contrastée selon la zone géographique. Ainsi, l'ETH « Espaces de l'Ouest » connaît une croissance forte de sa population scolaire (+ 19,7 % au global) tandis que les autres ETH connaissent une diminution généralisée (entre -10% et -14 %).

Evolution des effectifs scolaires de 2014 à 2019



Les principales interventions de l'année

Programme	Montant dépensé
Réseaux enseignement privé	782
Aides scolaires	758
Internats et collèges	403
Formation professionnelle	323
Aides aux communes	123
Autres	33
Total budget DEFIJ	2 421
<i>Rappel 2018</i>	<i>2 770</i>

Unité : millions F.CFP

► METTRE EN ŒUVRE LES ACTIONS ÉDUCATIVES

La province Nord inscrit son action dans le projet éducatif calédonien (PENC) tout en conservant ses spécificités dans son champ de compétences.

D'une manière générale, la mise en œuvre des priorités éducatives provinciales (LCK, TICE, actions en faveur du développement durable, santé scolaire, etc.) a été poursuivie. Notons en particulier :

- Un enseignant titulaire nouvellement habilité à enseigner le Païci a pu exercer pour la première fois dans sa classe,
- la participation de l'école de Pwărăiriwâ (Ponérihouen) aux tests des nouveaux programmes d'éducation à la santé du PENC, avant leur déploiement,
- l'accueil en fin d'année, de la première classe en résidence à Wëtë (Quaté) après les travaux réalisés par la mairie sur le site,
- la structuration du suivi périscolaire et l'implication des équipes enseignantes.

L'enseignement primaire public repose sur 48 écoles maternelles et élémentaires réparties dans 16 communes. Seule Dau Ar (Bèlep) ne compte pas d'école publique. Elles se classent en 27 écoles dites « de village » et 21 écoles « de proximité ».



La réflexion sur la **carte scolaire** est conduite annuellement, elle détermine en particulier l'affectation des enseignants. A la rentrée 2019 :

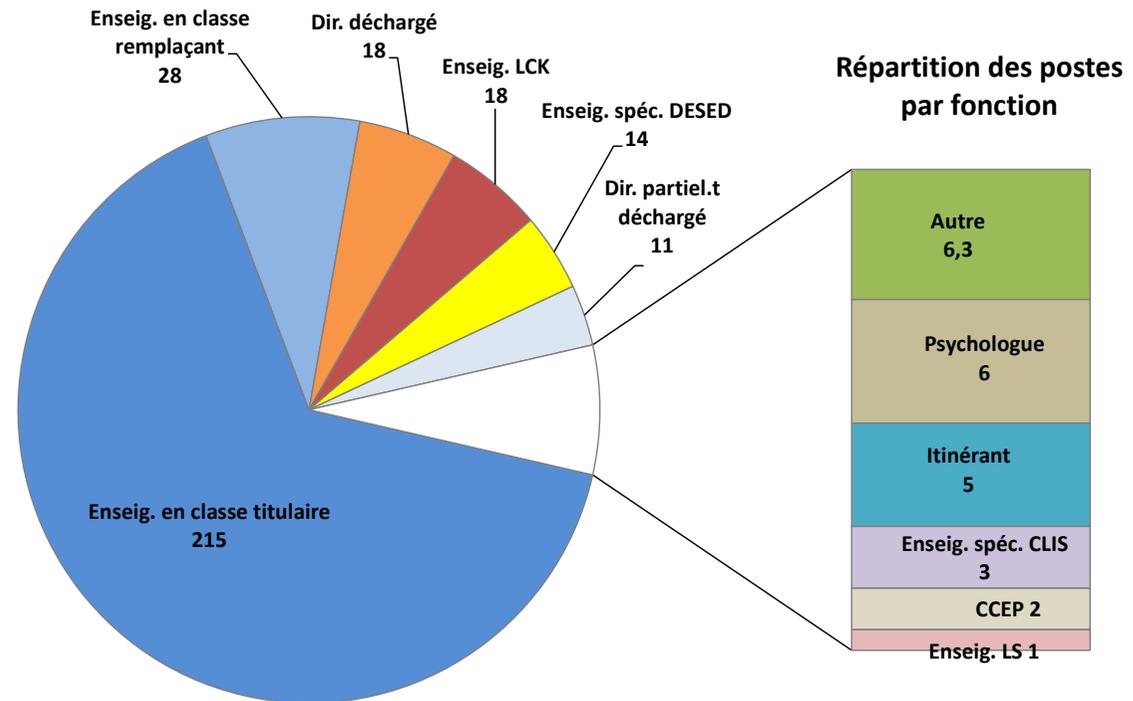
- Douze classes ont été ouvertes : Une dans chacune des écoles de Pweevo (Pouébo), Ouégoa, maternelle de Pwărăiriwâ (Ponérihouen), Téari et les Cigales à Koohnê (Koné) ; deux classes à Vook (Voh) et aux Alamandas à Koohnê (Koné) ainsi que trois à Ouheolle à Bwapanu (Kaala-Gomen). Il s'est agi dans ce cas de remplacer une école privée par une école publique.
- Huit classes ont été fermées, une dans chacune des écoles suivantes : Atitu à Koohnê (Koné), Pöröö (Poru), Waa wi Luu (Houailou), Ouégoa, Năcětii (Tiéti) à Pwêedi Wiimîa (Poindimié) ainsi que deux à l'école Mermoud de Koumac. Parmi ces classes, trois étaient des CLIS dont les enfants sont désormais tous scolarisés en classe traditionnelle.

Dans son champ de compétence, la province gère administrativement les équipes pédagogiques composées de 327 postes dont 319 sont consacrés à l'encadrement des élèves. 257 d'entre eux sont enseignants en classe traditionnelle, en classe pour l'inclusion scolaire (CLIS) ou sont directeurs partiellement déchargés. 62 autres postes participent aussi à l'encadrement sans être chargés de classe : ce sont les directeurs déchargés, les enseignants LCK et ceux en DESED (dispositif d'enseignement spécialisé pour enfants en difficulté). Les autres fonctions, hors encadrement des élèves, sont les psychologues scolaires et les secrétaires des commissions de

circonscriptions scolaires de l'enseignement primaire (ou CCEP).

Du fait d'importantes difficultés de recrutement, les deux postes d'orthophonistes ont été supprimés et redéployés en postes d'enseignants. Enfin, le taux de remplaçants parmi les enseignants en classe traditionnelle s'établit à 11,5 % en 2019.

Rapporté au nombre d'élèves scolarisés, **le taux d'encadrement moyen est d'un enseignant pour 15,4**



enfants à la rentrée 2019 et le nombre moyen d'enfants par classe s'établit à 19,1.

L'équipement numérique par des Tableaux Blancs Interactifs de toutes les classes du CP au CM2 des écoles primaires publiques est achevé depuis 2017. Il s'agit désormais d'entretenir le matériel et d'assurer les premiers renouvellements. Une somme de 13,4 millions F.CFP a été dépensée à ce titre. L'accompagnement des équipes à l'utilisation efficace des outils TICE s'est fait en collaboration entre la DEFIJ et la Direction de l'Enseignement de la Nouvelle Calédonie (DENC).



L'ENSEIGNEMENT, LA FORMATION ET L'INSERTION

La mise en œuvre de l'accompagnement éducatif et scolaire s'est aussi appuyée sur les acteurs suivants.

Nom du partenaire

Objet du soutien

Mission d'accompagnement de la scolarité en P. Nord (MASCOP)

Activité de soutien scolaire sur l'ensemble des collèges de la province Nord. Poursuite du dispositif en place depuis 2015. 15 accompagnateurs sont intervenus dans 14 établissements.

Association Pi Wian Mââ Pâârii

Gestion du centre d'accueil de Ouaté, de type « classe verte ». Accueil d'élèves dans le cadre de sortie scolaire et d'adultes dans le cadre de séminaires sur plusieurs jours.

Association In'dex Nord

Accompagnement des lycéens à intégrer des classes préparatoires aux grandes écoles et à poursuivre des études d'excellence. 14 élèves accueillis en 2019.

Académie des Langues Kanak

Promotion du développement des langues kanak en fixant leurs règles d'usage et en favorisant leur accès au plus grand nombre. Contribution à la production d'outils pédagogiques.

Association Symbiose

Promotion de la culture scientifique au sein des établissements scolaires. Mise en valeur des productions d'élèves dans le cadre des projets pédagogiques à caractère scientifique. Conduite des opérations « vaisseaux des sciences » et « fête de la science à l'école ».



Distribution de livres produits par la DEFIJ

Par ailleurs, les projets pédagogiques scolaires et périscolaires présentés par les établissements scolaires et les associations peuvent bénéficier d'une aide financière. Le montant des subventions payées en 2019 a été de 17,7 millions F.CFP. Les projets faisant l'objet de cofinancements par les principaux partenaires ont été privilégiés.

Le transport des enfants en situation de handicap qui ne peuvent bénéficier d'aucun autre transport entre leur domicile et leur lieu de scolarisation a été pris en charge par la province jusqu'au 31 juillet 2019. Une enveloppe

de 40,5 millions F.CFP y a été consacrée. S'agissant de sa compétence, la Nouvelle-Calédonie l'a reprise à son compte à partir du 1^{er} août. 78 enfants sont concernés. Une centaine de jeunes volontaires a été recrutée au titre du service civique universel. Ils ont été répartis dans les écoles et les internats.

L'enseignement en langue kanak est une des réponses à l'adaptation des programmes aux réalités culturelles et linguistiques de la province Nord. Il est mis en œuvre par 23 enseignants Langue et Culture Kanak (LCK) représentant 18 équivalents temps plein ainsi qu'un coordinateur dans



chaque aire linguistique. En outre, l'expérience de l'école bilingue de Kuru raa (Coula) /Go mö dè (Gondé) à Waa wi Luu (Houailou) en concertation avec la Direction de l'Enseignement de la Nouvelle-Calédonie (DENC), se poursuit.

L'éducation à la sécurité routière poursuit son développement. Le travail conjugué des agents de la DEFIJ, des enseignants en écoles primaires et des parents d'élèves a permis la réalisation d'une nouvelle piste de sécurité routière aux normes européennes à Bwapanu (Kaala-Gomen) et la réhabilitation de celle de Koumac. Ces pistes sont utilisées par les élèves pour l'éducation à l'usage de la route ans visant l'obtention de l'APER (attestation de première éducation à la route).

Les actions éducatives sont également développées dans les **internats provinciaux**, selon cinq priorités: réussite scolaire des élèves, conduite à risque, lutte contre toute forme de harcèlement, ouverture sur l'environnement proche et développement de l'autonomie des enfants. Le redéploiement à effectif constant de postes d'éducateur a permis en 2019 le recrutement de deux éducateurs spécialisés à Hienghène et à Koohnê (Koné) ainsi que d'une psychologue à Koohnê (Koné). Le soutien financier aux foyers socio éducatifs des internats (4,8 millions F.CFP au total) vise la mise en œuvre d'activités intéressantes au profit des élèves.

► METTRE EN ŒUVRE LES DISPOSITIFS D'AIDE À LA SCOLARISATION

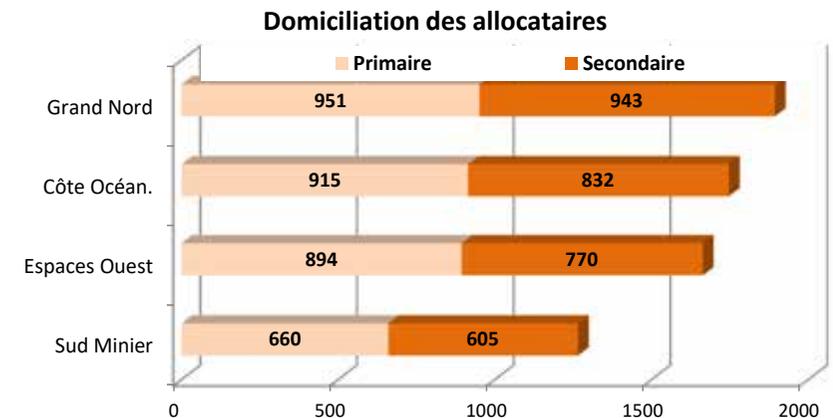
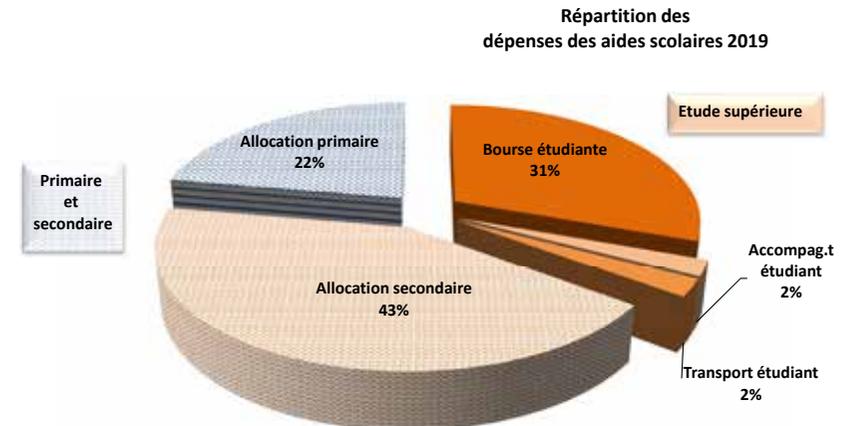
Pour favoriser l'accès à l'école et aux études des enfants et jeunes dont les familles n'ont pas les ressources financières suffisantes, la collectivité octroie des aides pour tous les niveaux scolaires, de la maternelle aux études supérieures.

Les dépenses associées se sont élevées à 648 millions F.CFP, elles se répartissent par catégorie comme cela est indiqué sur le graphique.

Cette année, 6 606 élèves du primaire et du secondaire ont ainsi bénéficié **d'allocations scolaires**. Leur nombre est en hausse de 2,3% sur une année. Dans le primaire, le taux d'élèves bénéficiaires d'une allocation s'établit à 49 %.

Depuis 2018, le renouvellement des allocations scolaires n'est plus automatique et il est demandé le dépôt d'une nouvelle demande chaque année afin de réinstruire le dossier. La dépense moyenne par enfant est de 42 084 F.CFP en primaire et de 87 200 F.CFP dans le secondaire.

La figure jointe présente la répartition des bénéficiaires selon leur domicile.





Assemblée générale de l'association Index Nord

Les aides à l'enseignement supérieur ont été servies à 281 étudiants sous la forme de 250 bourses, 24 prêts et 7 bourses d'études infirmiers. Notons que ce sont 367 bourses et prêts qui ont été acceptés mais tous n'ont pas été mobilisés. Les deux-tiers des études s'effectuent en Nouvelle-Calédonie, le reste en Métropole. Plus de la moitié des étudiants sont dans un cursus de BTS. Les filles sont très majoritaires et représentent 65 % des bénéficiaires. Les étudiants bénéficient également d'un dispositif de positionnement et d'accompagnement pédagogique par l'association ACESTE cofinancé à parts égales avec le GIP Cadres Avenir.

La Maison de la Nouvelle-Calédonie (MNC) gère les bourses des étudiants en France, elle effectue aussi le premier accueil avant le départ sur le lieu d'étude des nouveaux étudiants. Pour les étudiants en Nouvelle-Calédonie, la gestion du versement des bourses est conventionnée avec le GIP Maison de l'Etudiant.

La participation au salon de l'étudiant à Nouméa et

l'organisation du Salon d'Orientation, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (SOFIP) à Pwêdi Wiimîâ (Poindimié) sont les vecteurs privilégiés de communication auprès des futurs étudiants.

La collectivité a également apporté une aide de 7,6 millions F.CFP à l'Université de la Nouvelle-Calédonie dans le cadre de l'opération du contrat inter-collectivité visant à favoriser l'accès des jeunes à l'enseignement supérieur et leur réussite notamment au travers du dispositif « Trajectoires Réussite pour les Etudiants en Calédonie » ou TREC.

Formation visée	Nombre	%
BTS	159	57%
Licence	75	27%
Autre	26	9%
Master	21	7%
Total	281	

► CONSTRUIRE ET ENTREtenir DES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES

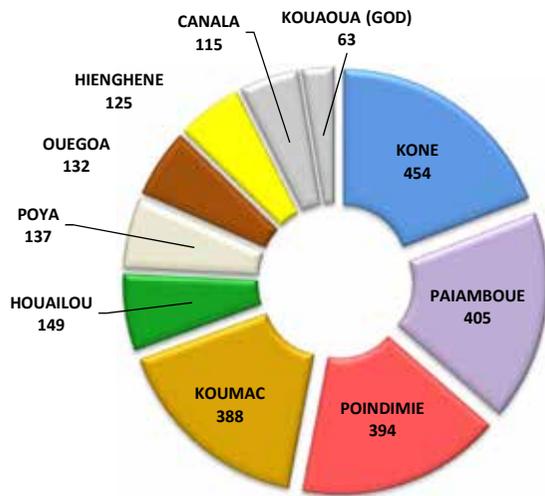
La province aide les communes à construire ou à améliorer des écoles dans le cadre du partenariat avec ces collectivités de proximité. L'opération en cours de réalisation est la construction de l'école maternelle de Wep We à Pwêbuu (Pouembout). Par ailleurs, la rénovation de l'école primaire de Bwapanu (Kaala-Gomen) est terminée.

Dans le secondaire, la carte scolaire est composée de **neuf collèges publics** ainsi que du Groupe d'Observation Diversifiée (GOD) de Kaa Wi Paa (Kouaoua) qui est une annexe du collège de Canala. Ces structures scolarisent 2 362 collégiens (y compris les SEGPA). Leur taille est très variable comme le montre le graphique. Le collège de Koohnê (Koné) demeure l'établissement le plus important. Trois autres viennent ensuite avec des effectifs très proches : Pwêdi Wiimîâ (Poindimié), Koumac et Païamboué. Les cinq autres sont de taille plus modeste avec 120 à 150 enfants scolarisés.

En outre, les collèges de Koumac, Koohnê (Koné) et Pwêdi Wiimîâ (Poindimié) accueillent des



Effectifs de collégiens
2019

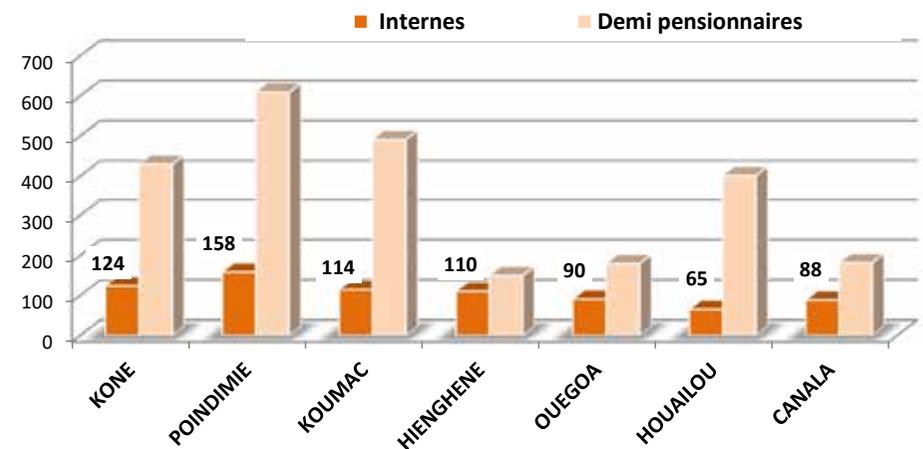


Volontaires recrutés pour les écoles et les internats dans le cadre du service civique

annexes de lycée professionnel (ALP) dont l'effectif total est de 87 élèves.

Les sept internats provinciaux ont accueilli 698 enfants. La diminution des effectifs d'internes est de 6,8 % sur une année. C'est une tendance de long terme qui se poursuit. Le graphique en précise la répartition par internat. L'évolution est très hétérogène : en augmentation à Koohnê (Koné) et à Koumac, stable à Waa wi Luu (Houailou) et à Ouégoa, en diminution ailleurs.

Les internats préparent aussi les repas des demi-pensionnaires des collèges auxquels ils sont rattachés ainsi que pour le compte d'écoles dans certaines communes où ils exercent la fonction de cuisine centrale. La prise en charge de la demi-pension est importante dans certaines communes comme l'indique la figure. Au total, près de 2 400 élèves en bénéficient (3 200 en 2018). En cours d'année, les internats hébergent également, certaines fins de semaine ou pendant les vacances, des groupes qui





L'ENSEIGNEMENT, LA FORMATION ET L'INSERTION

participent à des manifestations, le plus souvent dans le domaine sportif.

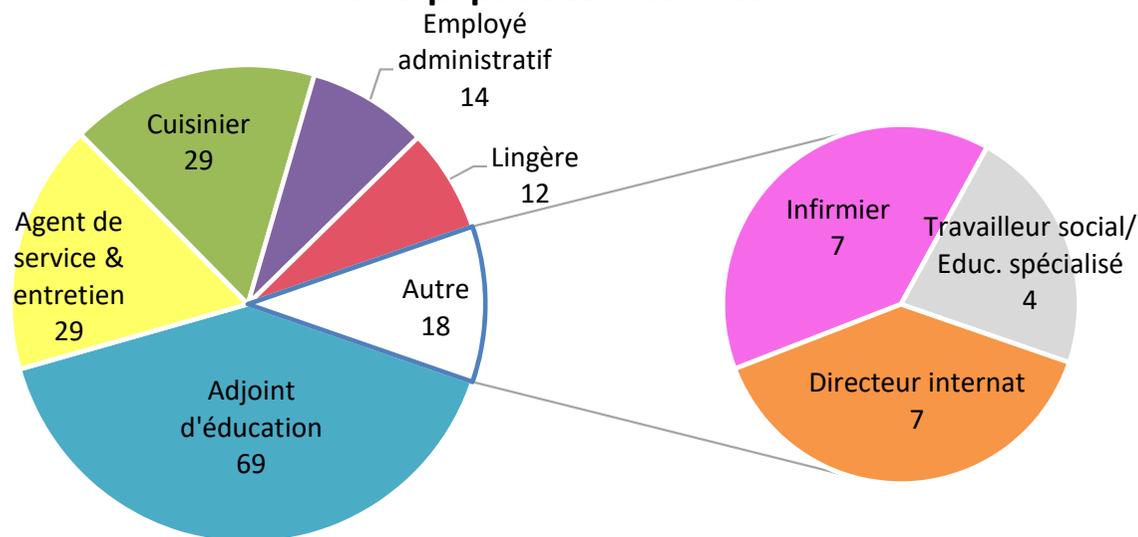
Les internats emploient 171 personnes dont les métiers sont variés comme le montre le graphique. Chaque internat est placé sous l'autorité d'un directeur. Les adjoints d'éducation sont les plus nombreux, ils représentent plus de 4 agents sur 10. Chaque établissement dispose d'une régie de recettes pour l'encaissement des pensions et des demi-pensions. Les personnels assurant l'entretien ainsi que ceux qui préparent les repas représentent chacun 17 % des effectifs.

Hors personnel, le coût de fonctionnement courant des internats s'est monté à 350 millions F.CFP en 2019. Les achats de produits alimentaires sont de loin la dépense la plus importante comme le montre le graphique. Les services de pension et de demi-pension offerts par les internats sont payants et 319 millions F.CFP de recettes ont été perçues en 2019. Les recettes de l'activité ont donc couvert 91 % des frais généraux des internats.

Les dépenses d'investissement 2019 se sont élevées à 321 millions F.CFP :

- Pour les collèges, 43 millions F.CFP de divers travaux en maîtrise d'ouvrage provinciale et 63 millions F.CFP en dotation d'équipement aux établissements ;
- Pour les internats : 82 millions F.CFP de divers travaux et équipements. Les principaux chantiers ont été la rénovation de la charpente de la lingerie de Koumac et le plateau sportif de Waa wi Luu (Houailou) ;

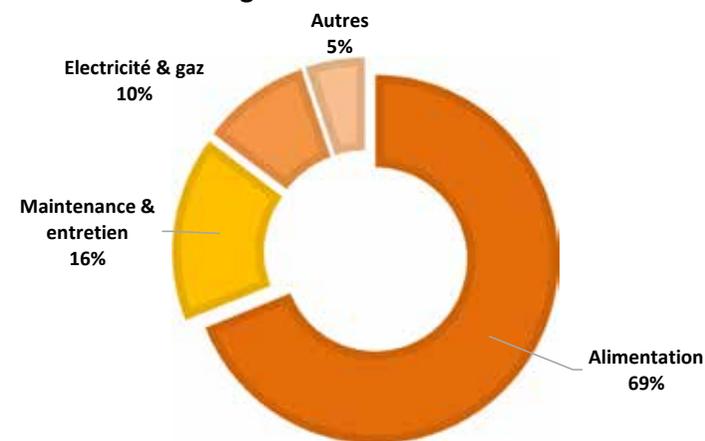
Les équipes des internats



- 133 millions F.CFP dans le cadre de la convention de gestion avec la SECAL pour l'ensemble des établissements. A ce titre, les audits des infrastructures pour le secteur 5 (Kooñê (Koné) / Nèkô (Poya)) tandis que les travaux prioritaires sur le secteur 1 (Canala / Kaa Wi Paa (Kouaoua)) et le secteur 2 (Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié) / Waa wi Luu (Houailou)) ont été réalisés. Des consultations d'entreprises ont eu lieu en cours pour les secteurs 3 (Tuo Cèmuhî (Touho) / Hienghène) et 4 (Ouégoa / Koumac). Les travaux sont de nature variée : charpente, plomberie, menuiserie, peinture, etc.

Enfin, une dotation de fonctionnement de 71,6 millions F.CFP a été versée aux neuf collèges.

Frais généraux des internats 2019





► SOUTENIR L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Le réseau des enseignements privés est constitué par l'Alliance Scolaire de l'Eglise Evangélique (ASEE), la Direction Diocésaine de l'Ecole Catholique (DDEC) et la Fédération de l'Enseignement Libre Protestant (FELP). Ils scolarisent 27,4 % des effectifs, soit 3 330 élèves de la Province nord, primaire, collège, lycée et enseignement agricole confondus.



Séminaire organisé par les MFR à Koohnê (Koné)

L'érosion de la place de l'enseignement privé observée depuis plusieurs années se poursuit en 2019 comme l'illustre le graphique.

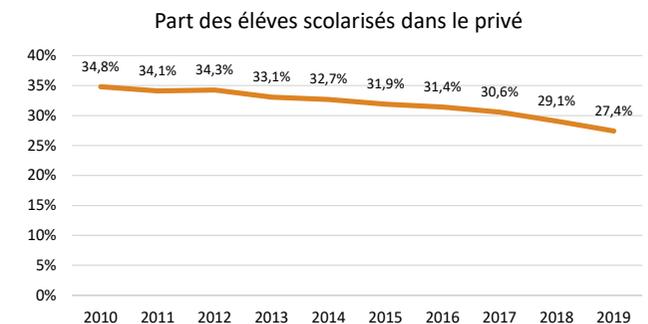
La DDEC demeure le plus représenté des trois enseignements en nombre d'élèves.

Bien que cela relève de compétences dévolues à la Nouvelle-Calédonie par la loi organique du 19 mars 1999, la province soutient l'enseignement privé. Les aides versées par la collectivité s'élèvent à 782 millions F.CFP en 2019. La répartition des subventions est indiquée dans la figure ci-contre. Il ne s'agit cette année que d'aides au fonctionnement.

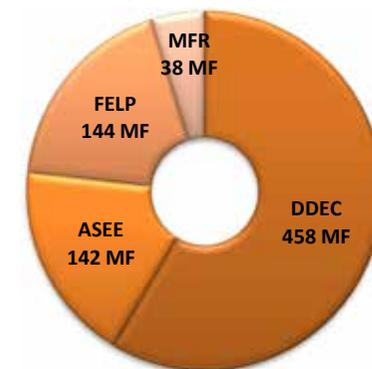
Dans cette enveloppe, la DDEC, l'ASEE et la FELP ont perçu une **dotation de fonctionnement** d'un montant de 744 millions F.CFP. La base de calcul est fondée sur un forfait par élève dont le montant est réduit de 9 % par rapport à 2018, pour être porté à 224 032 F.CFP/ élève.

La direction de la DEFIJ a participé aux travaux interinstitutionnels relatifs à l'harmonisation des financements apportés aux enseignements privés.

Les Maisons Familiales Rurales (MFR) ont maintenu leur activité et les quatre structures de Koohnê (Koné), Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié), Dau Ar (Bélep) et Pweevo (Pouébo) ont obtenu une aide d'un montant identique. 70 jeunes étaient enregistés dans les effectifs en 2019, la plus importante est la MFR de Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié) avec 33 élèves.



Répartition des subventions aux enseignements privés





► LA FORMATION ET L'INSERTION DES JEUNES

La province Nord soutient et engage des programmes de formations qualifiantes ou diplômantes dans tous les domaines où un besoin est précisément identifié sur le terrain. Elle cherche également l'adaptation des dispositifs au contexte géographique et social lorsque cela est nécessaire afin que le plus grand nombre de personnes puisse en bénéficier.

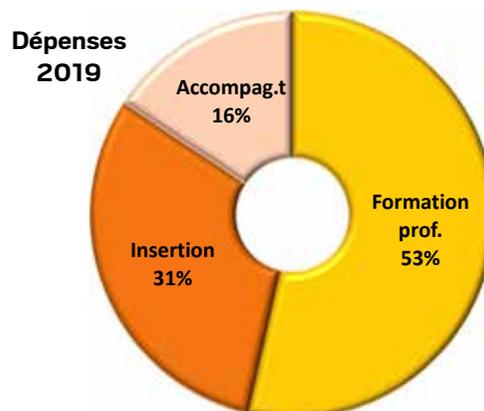
Différents publics sont ciblés :

- Les demandeurs d'emplois : jeunes sortis du système scolaire sans qualification et sans emploi et les personnes manifestant leur volonté de s'insérer ou de se réinsérer dans le monde du travail ;
- Les salariés des entreprises et les travailleurs indépendants ;
- Les porteurs de projets et les membres d'associations.

La bonne information des candidats potentiels est déterminante pour la réussite des programmes de formation. Pour assurer cette information de proximité, le SOFIP consacre une place importante au public en insertion.

Les dépenses de fonctionnement du programme formation/insertion de l'année se sont élevées à 279 millions F.CFP, en réduction d'un tiers par rapport à 2018. La répartition par catégorie précisée dans le graphique.

L'accompagnement comprend pour une grande part (28,2 millions F.CFP) le transport des stagiaires dans le cas de



formations longues, entre leur commune de résidence et le lieu de formation, mis en œuvre par des transporteurs professionnels. L'autre part correspond au paiement des cotisations sociales de certains stagiaires ainsi que de prestations de positionnement, de suivi et d'évaluation.

La mise en œuvre des programmes de formation s'effectue selon trois modalités :

- **La commande publique** fait annuellement l'objet d'un appel d'offre sur la base d'un programme prévisionnel



Fête de la science au collège de Païamboué



Formation professionnelle 2019

	Dépenses	Répartition
Commande publique	53 MF	36 %
Aides aux entreprises et autres structures	50 MF	33 %
Aide individualisée	46MF	31 %

lui-même bâti après une phase préalable d'identification des besoins.

- L'aide aux entreprises** s'adresse à tout type d'entreprises, de la très petite à la plus grande, avec une attention particulière pour les salariés ressortissants de la Province nord. La province participe au financement des coûts pédagogiques en fonction de la taille de l'entreprise, de la nature de la formation et des publics. L'aide aux entreprises a été ciblée sur la création d'emplois nouveaux dans le secteur minier.

- L'aide individualisée à la formation (AIF)** concerne les personnes sorties depuis plus d'un an du système scolaire et qui souhaitent entreprendre une formation professionnelle qualifiante ou un cycle d'étude universitaire, dans les secteurs prioritaires. L'AIF intervient en dernier recours pour

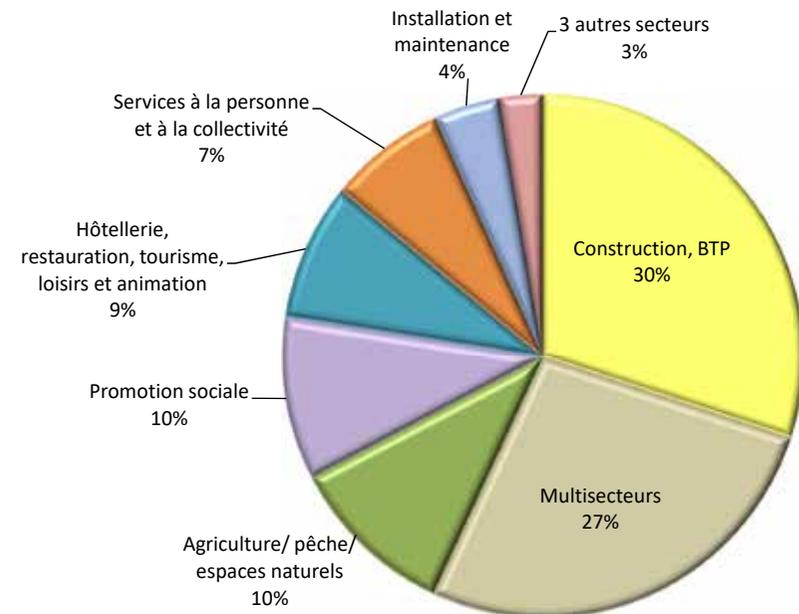
les personnes ayant démarché sans succès les autres dispositifs de bourses existants. Les critères d'accès ont été rendus plus sélectifs et la priorité a été donnée aux renouvellements. Ce soutien de la collectivité permet aussi d'accompagner des candidats sur des métiers particuliers.

La répartition des dépenses réalisées indique un équilibre entre les trois modes d'intervention. C'est la commande publique qui a été le plus impactée budgétairement avec une dépense divisée par deux sur un an. Le volume de formation a été ajusté en fonction du budget mobilisable.

Ces dépenses ont également été ventilées par secteur de formation. La construction et le BTP reste un secteur important avec près du tiers des dépenses. Cela est lié à la reconduction de formations à la conduite d'engins pour les opérateurs miniers dans le cadre de plans préalable à l'embauche.



Réunion d'information pour l'accès au métier de surveillant pénitentiaire



Répartition des dépenses de formation par secteur d'activités



L'ENSEIGNEMENT, LA FORMATION ET L'INSERTION



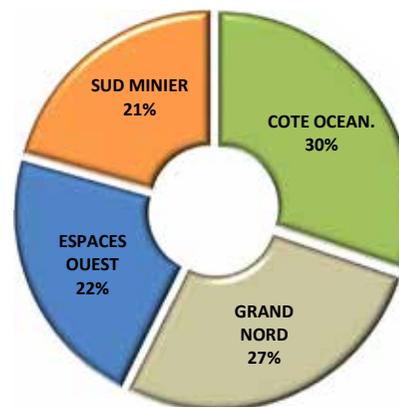
Stand professionnel au SOFIP

Au cours de l'année, 258 stagiaires ont bénéficié de l'une des vingt-cinq sessions de formation. Plus du tiers des stagiaires étaient en formation d'opérateur sur tombereau (camion de transport à benne) dans une exploitation minière.

Pour les jeunes sans qualification ou « sans projet de vie », trois sessions d'orientation et de formation (SEDOP et SOCPES) dont deux permettant d'accéder à un premier niveau d'employabilité ont été commandées, 20 personnes en ont bénéficié.

Des remises à niveau et des préparations du Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU A) en vue de la poursuite vers d'autres formations ont été suivies par 62 personnes.

Domiciliation des stagiaires (total de 242)



Le graphique en indique l'origine géographique. On observe cette année une part plus importante des stagiaires originaires de la Côte Océanienne et du Grand Nord.

Concernant le profil des stagiaires, 56 % sont des femmes et 85 % sont des jeunes (de 18 à 35 ans). Enfin, 96 % sont des demandeurs d'emploi et 4 % des salariés. Les demandeurs d'emploi se répartissent en trois catégories d'importance proche : ceux en formation préalable à l'embauche, ceux indemnisés et ceux non indemnisés.



Animation à l'école de Vook (Voh) par un volontaire du service civique



La préparation au concours de surveillant pénitentiaire pour le centre de détention de Koohnê (Koné)

Les surveillants pénitentiaires formeront le métier dont l'effectif est le plus élevé, soit environ 80 postes.

Le métier est accessible aux personnes titulaires au minimum du brevet (DNB) et au maximum d'un BAC + 2.

Pour informer la population sur ces opportunités d'emploi, quatre réunions d'informations se sont tenues au mois de juin 2019 à Pwêêdi Wiimîa (Poindimié), Waa wi Luu (Houailou), Koumac et Koohnê (Koné) en partenariat avec l'équipe du Camp Est, les PIJ et la MIJ et des supports de communication ont été produits.

114 personnes se sont portées candidates et ont passé des tests permettant d'évaluer leur motivation ainsi que leur profil individuel et professionnel.

Finalement, 44 personnes ont suivi les trois sessions de préparation au concours organisées à partir de septembre dont une en E-learning

pour celles en activité professionnelle.

Les objectifs sont :

- de permettre au candidat de se préparer aux exigences des épreuves du concours,
- de l'accompagner dans son projet professionnel.

Les sessions en présentiels ont duré 240 heures sur 2 mois au centre de formation de Tuo Cèmuhi (Touho) suivies en 2020 d'une nouvelle séquence de 180 heures pour des approfondissements et des rappels avant l'épreuve écrite.

Pour les candidats admissibles, une semaine d'approfondissement à l'oral aura lieu après l'annonce des résultats d'admissibilité.

La formation d'une durée de 6 mois sera ensuite délivrée par l'École nationale d'administration pénitentiaire située à Agen.



L'ENSEIGNEMENT, LA FORMATION ET L'INSERTION



Enrochement du littoral du centre de formation de Tuo Cèmuhi (Touho)

Les dispositifs d'accompagnement de l'insertion ont pour objectif d'agir au bénéfice de personnes en difficulté d'intégration sociale, en amont de la formation.

Le rôle central de la **Mission Locale d'Insertion des Jeunes (MIJ)** dans l'insertion des jeunes a été confirmé. Suite à un appel d'offre, un marché annuel de prestations

pour l'accueil et l'accompagnement des jeunes formalise depuis mai 2019 les relations avec la province Nord et l'association a perçu 69 millions F.CFP à ce titre.

La MIJ est en mesure d'accueillir puis d'orienter les jeunes vers les dispositifs collectifs ou individuels mis en place par ailleurs. Elle a accueilli 3 390 jeunes en 2019. Le public de niveau V à VI représente 70 % de ces personnes.

Enfin, l'Association Dépotage et Manutention de Nouméa (ADMN) est aidée pour sa mission de prise en charge momentanée de personnes adultes en détresse dans un but de réinsertion sociale.

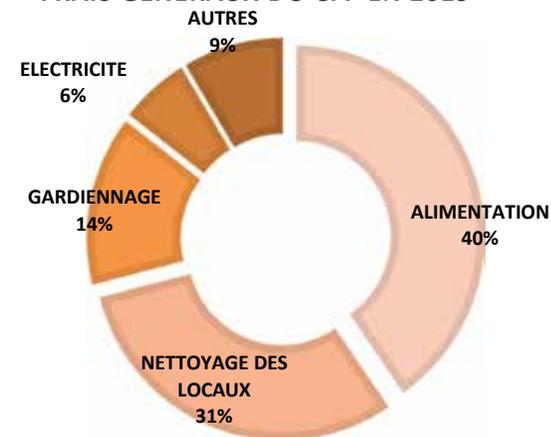
Le centre Anselmo Tiahi de Tuo Cèmuhi (Touho) est l'unique équipement provincial de formation. C'est un outil essentiel pour la décentralisation des formations.

Il fonctionne comme un « hôtel de formation » en accueillant des stages et en offrant l'ensemble de la logistique nécessaire : salles de formation, hébergement des stagiaires et des formateurs, restauration. Sa capacité d'accueil est de 81 lits. Il est géré par 4 agents de la DEFIJ. Les services de restauration, d'entretien des bâtiments et des espaces verts sont assurés par des prestataires.

Hors personnel, le coût de fonctionnement courant s'est monté à 47,5 millions F.CFP en 2019. Les achats de repas et l'entretien courant sont les dépenses les plus importantes comme le montre le graphique.

8,1 millions F.CFP de recettes ont été perçues de l'activité en 2019, ce qui a couvert 17 % des frais généraux du centre.

FRAIS GÉNÉRAUX DU CFP EN 2019



La mise en œuvre du projet d'établissement du centre de formation de Tuo Cèmuhi (Touho) bénéficie d'un accompagnement extérieur. Les actions mises en place améliorent la dynamique interne. Le programme technique de rénovation du centre a été rendu. Les travaux les plus urgents ont débuté fin 2019. Ceux-ci ont notamment été constitués d'un enrochement pour la protection du littoral contre l'érosion (20 millions F.CFP de travaux sur un total de 33,2 millions F.CFP).

Enfin, la DEFIJ a participé aux différents travaux menés au niveau inter-collectivités : Réseau Information Insertion Formation et Emploi (RIIFE), projet de Service Public de l'orientation, restructuration de la formation agricole et ateliers du FIAF sur la situation de l'illettrisme dans les entreprises.



L'action de la direction du Développement Economique et de l'Environnement (DDEE) s'inscrit dans la mise en œuvre des politiques publiques de la province de la manière suivante :

Finalité

- Trouver un équilibre durable entre aménagement, développement du territoire et préservation de l'environnement

Objectifs spécifiques

- Diversifier et valoriser le potentiel économique pour créer de la richesse
- Réduire les déséquilibres internes

Résultats attendus

- Les productions marchandes agricoles, aquacoles, pêche et bois sont en progression
- Les filières économiques se structurent grâce à des organisations professionnelles qui gagnent en autonomie
- L'agriculture traditionnelle en tribu, gage de cohésion sociale, se maintient
- Les dispositifs de soutien sont optimisés en fonction d'évaluations multicritères

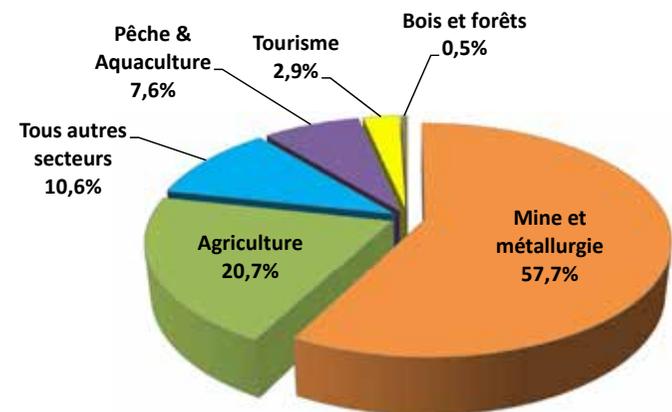
Les dépenses de fonctionnement et d'investissement du développement économique ont été ventilées dans le graphique ci-dessous.

Elles intègrent l'avance en compte courant d'associés allouée à la SAEML SOFINOR d'un montant de 1,51 milliard F.CFP dans le cadre du soutien conjoncturel à la société provinciale d'économie mixte ainsi qu'une avance à la SAEML Nord Avenir. Ces opérations ne sont pas prises en compte dans les chapitres suivants qui détaillent les interventions provinciales.

Par secteur d'activité et hors « mine et métallurgie », il faut noter que l'agriculture est le secteur le plus important avec un cinquième des dépenses.

L'action de la direction du développement économique et de l'environnement s'appuie sur des services centraux et sur quatre antennes de développement local à raison d'une par Entité Territoriale Homogène.

Répartition des dépenses 2019 par secteur



Les principales interventions de l'année

Programme	Montant dépensé
Soutien à l'investissement individuel	1 870
Recherche et développement	309
Accompagnement des acteurs	291
Soutien à l'investissement structurant	109
Soutien à la production	58
Total budget dévelpt économique DDE-E	2 637
<i>Rappel 2018</i>	<i>2 340</i>

Unité : millions F.CFP



Extension des silos de Pwëbuu (Pouembout)



► RÉALISER DES ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS

L'objectif est d'aménager le territoire avec des équipements à usage collectif au bénéfice des acteurs privés. La nature des équipements est variée selon les secteurs d'activités.

Comme cela est indiqué dans le tableau, plusieurs projets ont fait l'objet d'investissement cette année.

Équipements structurants	Dépenses en millions F.CFP	
Filière céréales	47 MF	Silos de Pwëbuu (Pouembout)
Filière avicole	43 MF	GIE MERU
Périmètre forestier	14 MF	Périmètre de Tango
Aménagement touristique	6 MF	Sentier de grande randonnée, projet agro-touristique de Pwărăiriwā (Ponérihouen)
Filière pêche	2 MF	GIE lagon Nord



Stand de la fête communale de Canala

En matière agricole, de nouvelles unités de stockage ont été rajoutées aux silos de Pwëbuu (Pouembout) pour augmenter leur capacité de 800 tonnes. Cet investissement a été porté par la Coopérative Agricole de Pouembout (ancienne CUMA), nouveau gestionnaire de l'équipement, avec une aide de la province Nord. L'étude du projet d'extension ou de création de nouveaux silos s'est poursuivie.

La rénovation de **l'abattoir de volailles du GIE MERU** et l'achat d'équipements complémentaires ont été réalisés. Le GIE a commandé un audit dans le courant de l'année 2019 qui a abouti à la proposition d'un nouveau modèle économique. La production de volailles, stoppée en octobre 2018, a été relancée et les abattages ont repris en décembre 2019.

Aucun investissement n'a été réalisé sur les réseaux d'irrigation de Ouégoa et de Pwëbuu (Pouembout) mais leur usage est suivi par les techniciens hydrauliques. Les consommations d'eau ont été importantes du fait de la sécheresse sévère subie une grande partie de l'année. L'étude sur la rénovation, l'extension et la création de réseaux d'irrigation, dans le cadre du futur barrage de Pwëbuu (Pouembout) a abouti à un avant-projet.

En soutien à la **filière pêche**, la réalisation progressive de la poissonnerie du GIE Lagon Nord à Koumac a bénéficié d'une aide complémentaire pour achever les travaux et compléter les équipements. Ce projet structurant émane d'un travail de fond de la Fédération des pêcheurs du Nord pour améliorer la mise en marché des produits de la mer en faveur des pêcheurs et des consommateurs.

Dans la filière bois, l'action de la collectivité porte sur l'accompagnement de l'exploitation du périmètre forestier de Tango par l'entreprise Bois du Nord installée à Netchaot. Elle consiste à renouveler les plantations après leur coupe définitive et totale et à entretenir la voirie. Un troisième marché d'un an a été lancé en fin d'année pour le renouvellement de 26 ha après coupe finale (coupe rase). Malheureusement, un incendie survenu du 12 au 17/11/19 a détruit 31 ha de plantations âgées d'un an et impacté 21 ha de peuplements adultes.

En supplément des dépenses d'investissement indiquées dans le tableau précédent, des travaux en régie à hauteur de 20,4 millions F.CFP ont été conduits par la cellule des travaux forestiers, notamment pour l'entretien des voies de circulation des périmètres forestiers.

En matière **d'éco-tourisme**, seuls les entretiens des équipements existants ont été réalisés, notamment sur le sentier de grande randonnée GR Nord et sur les trois aires aménagées localisés le long de la route Koohnê (Koné)-Tiwaka.

La **pépinière d'entreprises** de Koohnê (Koné), dénommée « Initiative Nord », a vocation à mettre à la disposition de jeunes entreprises, des locaux aménagés, du matériel et des services mutualisés ainsi que du conseil personnalisé. La collectivité continue de financer sa gestion en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie. D'une capacité de dix places, son taux d'occupation s'élevait à 30 % en fin d'année 2019 (hors GIE TPN).

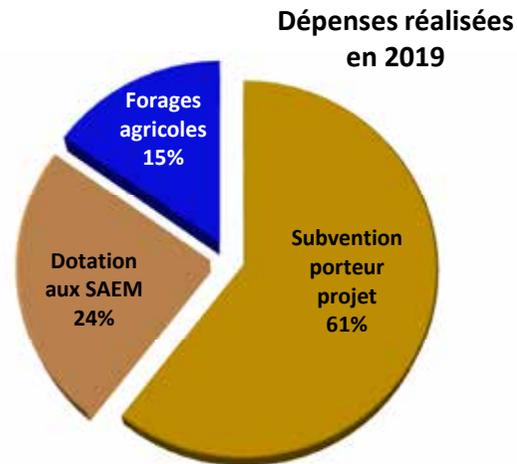


Retour de pêche de l'armement Baby Blue à Koumac



► SOUTENIR L'INITIATIVE PRIVÉE

Le dispositif mis en œuvre vise à réduire le coût des investissements et à consolider les fonds propres des promoteurs qui s'inscrivent dans le développement économique par l'entrepreneuriat.



La ventilation par type de dispositif des 158 millions F.CFP de dépenses est présentée dans le graphique.

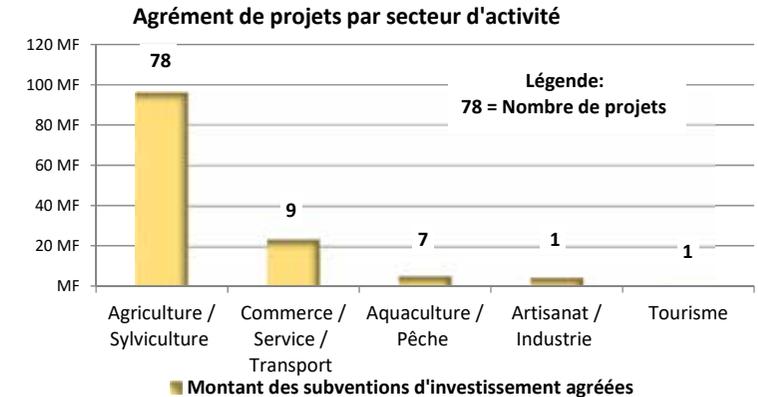
Les aides à l'investissement se présentent sous la forme de subventions dans le cadre de différents dispositifs (Code de Développement ou CODEV, aides spécifiques à des filières) ou encore de dotations aux sociétés d'économie mixte (SAEML).



Réunion d'information de l'ADIE à Boyen (Vook (Voh))

96 projets économiques ont été agréés en 2019 dans le cadre du CODEV, un nombre très proche de 2018. En revanche, on observe une augmentation de la valeur des investissements (277 millions F.CFP soit + 30 %) et de celles des subventions (130 millions F.CFP soit + 11 %). Aucune nouvelle dotation aux SAEM n'a été accordée en 2019.

L'évolution du nombre de projets est à la hausse dans le secteur du commerce et des services et dans l'agriculture mais à la baisse dans la pêche/aquaculture tandis qu'il est stable dans les autres secteurs économiques.



La répartition par secteur économique est présentée dans le graphique.

- L'agriculture est largement dominante avec 81 % des projets. Les projets concernant la filière fruits, légumes et tubercules (dont des « modules d'insertion ») sont de loin les plus nombreux. Il faut aussi souligner plusieurs projets de taille importante, supérieur à 10 millions F.CFP d'investissement : trois pour du maraichage, un en élevage bovin.
- Dans la pêche et l'aquaculture, un équipement pour l'aération de bassins dans une ferme aquacole a été agréé ainsi que l'installation d'un enclos pour le grossissement d'holothuries. Les autres projets ciblent la pêche lagonaire.
- Dans les autres secteurs, les projets sont de nature variée : entretien d'espaces verts, centre équestre, etc.

La répartition géographique des projets subventionnés est aussi variable selon l'ETH. La Côte Océanienne est prédominante en nombre de projets tandis que les Espaces de l'Ouest le sont pour le montant des subventions.

La répartition par genre du porteur de projet reste déséquilibrée puisque les femmes ne représentent que 29 % des projets et 32 % des aides accordées.

Des dispositifs complémentaires aux subventions existent pour favoriser le recours à l'emprunt dans le financement des projets. Pour cela, la collectivité soutient financièrement les organismes dont l'activité complète le financement bancaire traditionnel ou qui s'adressent aux promoteurs qui n'y ont pas accès :

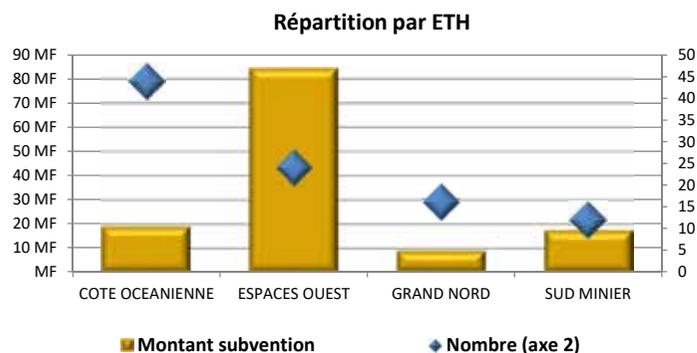
- L'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE) met en place des micro-crédits. 163 promoteurs ont obtenu des financements de l'ADIE pour la création ou le développement d'une petite entreprise en 2019.

Cela représente 138 millions FCFP de capital emprunté et 234 prêts mobilisés (67 prêts d'honneur et 167 microcrédits professionnels).

- Initiative Nouvelle-Calédonie attribue des prêts d'honneur sans intérêt. 6 prêts ont été attribués sur les 8 dossiers finalisés, qui représentent 12 millions F.CFP de prêts INC sur 111 millions F.CFP d'investissement total.
- Le Crédit Agricole Mutuel à travers le fonds de prêts AGR'EQUIP-PN créé en décembre 2009 finance des investissements liés à une activité agricole. Ce fonds a été abondé par des dotations d'un montant de 300 millions F.CFP. Il était mobilisé à hauteur de 90% en

fin d'année 2019. Au total, il a permis au cours des 10 dernières années d'accompagner et de réaliser 1 300 millions F.CFP d'investissements. La convention est arrivée à son terme le 31 décembre 2019.

Dix nouveaux forages agricoles ont été réalisés au cours de deux campagnes : l'un sur Pwëbuu (Pouembout) avec un taux de réussite de 100 % et l'autre sur les communes de Ouégoa, Koumac, Koojnë (Koné) et Nèkö (Poya) dont le taux de réussite n'est que de 40 %. La maîtrise d'ouvrage est déléguée par l'agriculteur à la province Nord. Le bénéficiaire verse une participation aux coûts des travaux, qui lui est remboursé si le résultat est négatif.



Forage agricole à Ouégoa



► FAVORISER ET ACCOMPAGNER L'INNOVATION

Le soutien à la recherche et à l'expérimentation se traduit par la participation à la programmation, au financement et à la gouvernance des différents organismes de Pays.

La ventilation des dépenses du programme par opérateur indique la part prépondérante des deux opérateurs que sont la Technopole au sein de l'ADECAL et l'IAC.

Dans le domaine marin :

Les travaux du pôle « **valorisation des écosystèmes marins** » de l'ADECAL se poursuivent dans ses trois centres : le Centre Technique Aquacole de Saint-Vincent (CTA) situé à Boulouparis pour la crevetticulture, le Centre Calédonien de Développement et Transfert en Aquaculture Marine (CCDTAM) et le Centre Technologique des MicroAlgues (CTMA) (dont une unité pilote à Koohné (Koné)). Le programme de pisciculture marine a engagé des essais sur les picots rayés et les picots gris ainsi que sur les huîtres de roche.

En application du nouvel accord-cadre définissant les activités de l'IFREMER en Nouvelle-Calédonie pour la période 2017-2021, les conventions associées concernent deux programmes de recherche :

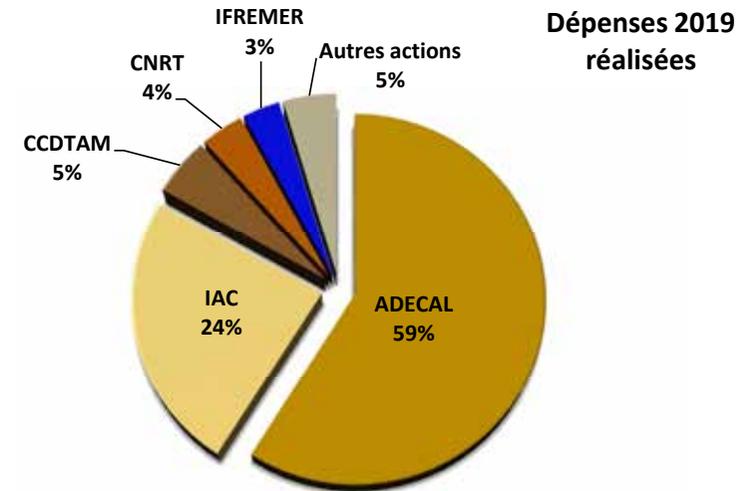
- Projet RESSAC (RESsources et écosystèmes Aquacoles en Nouvelle-Calédonie) dans les domaines

de la crevetticulture, de l'aquaculture de microalgues, de la diversification aquacole et des biotechnologies associées et du soutien aux centres techniques et aux filières économiques.

- Projet PRESENCE (PRESsions sur les Ecosystèmes récifo-lagonaires de Nouvelle-Calédonie) dans les domaines de l'exposition aux pressions et de la vulnérabilité des écosystèmes récifo-lagonaires, notamment dans le cadre du Parc Naturel de la Mer de Corail et du Patrimoine inscrit à l'UNESCO.

Dans le domaine terrestre :

L'**Institut Agronomique Calédonien** (IAC) mène des recherches en appui au développement rural du pays, centrées sur des enjeux d'agriculture durable, d'environnement exceptionnel à préserver et de transformations du monde rural. Les activités actuelles s'inscrivent dans la nouvelle programmation 2017-2021 mise en œuvre par les trois équipes de recherche : ARBOREAL (Agriculture BiODiversité Et vALorisation), SolVeg (Sol et Végétation) et TerAU (Territoires, Acteurs et Usages). L'IAC a poursuivi ses activités de recherche, de formation de jeunes scientifiques et de diffusion et



Célébration des 20 ans de l'IAC à La Foa

vulgarisation des résultats notamment en matière de valorisation et protection de la biodiversité et des ressources, d'étude du fonctionnement des agro-écosystèmes et d'analyse des pratiques et des transformations de la ruralité.

L'année 2019 a marqué les 20 ans d'existence de l'IAC. La célébration de cet anniversaire en décembre a été l'occasion de revenir sur certains résultats marquants obtenus par l'unique centre de recherche calédonien.

Le pôle « Valorisation des écosystèmes terrestres »

de l'ADECAL s'inscrit également dans le développement d'une agriculture respectueuse de l'environnement. Les travaux de ses quatre centres techniques viennent en appui à quatre filières : le Centre de Promotion de l'Apiculture (CPA), le Centre de Recherches et d'Expérimentations Agronomiques (CREA) pour les grandes cultures, le Centre des Tubercules Tropicaux (CTT) et le Centre Technique d'Expérimentation et de Transfert en Maraîchage (CTETM). La mise en place de parcelles de validation de cultures de soja chez les agriculteurs de Pwëbuu (Pouembout) est à noter.



Visite des plantations touchées par le cyclone Oma à Ouégoa

► SOUTENIR LA PRODUCTION

Le soutien à la production a pour objectifs :

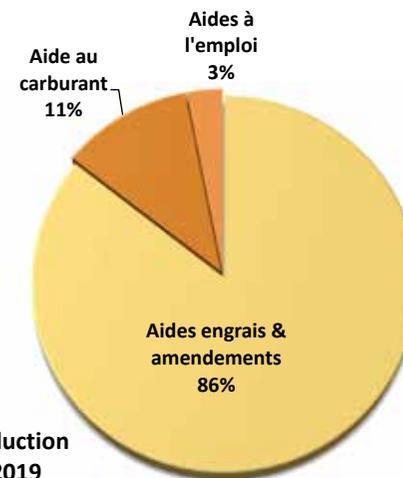
- De compenser les handicaps géographiques liés à l'éloignement des centres d'approvisionnement ou de commercialisation ;
- De réduire les charges d'exploitation ;
- De soutenir spécifiquement certaines filières

La ventilation des 58 millions F.CFP de dépenses est présentée dans le graphique. Ce poste d'intervention a chuté de près de 60 % à la suite de la reprise par l'Agence Rurale (regroupement de l'ERPA et de l'APICAN) des dépenses de soutien à la production précédemment prises en charge par la province Nord (transport des fruits et légumes, transport des aliments et engrais pour l'agriculture, l'élevage et la crevetticulture, etc.).

L'aide aux engrais agricoles est conventionnée avec la chambre d'agriculture qui les importe. Elle permet d'en réduire le coût pour l'acheteur en prenant en charge une partie des frais d'approche depuis l'usine de fabrication. Elle bénéficie également aux aquaculteurs pour l'acquisition des amendements et la réalisation d'analyse de sols des fonds de bassin. L'aide aux engrais agricoles s'établit à hauteur de 29 % du prix de revient final. 954 tonnes d'engrais ont été achetées par les producteurs du Nord en 2019.

L'aide au carburant a été à 61 pêcheurs lagonaires sur la base de leur déclaration de production de l'année précédente.

L'aide à l'emploi de la figure correspond au versement d'un agrément antérieur à 2018, année de suspension de la mesure.



Aides à la production versées en 2019



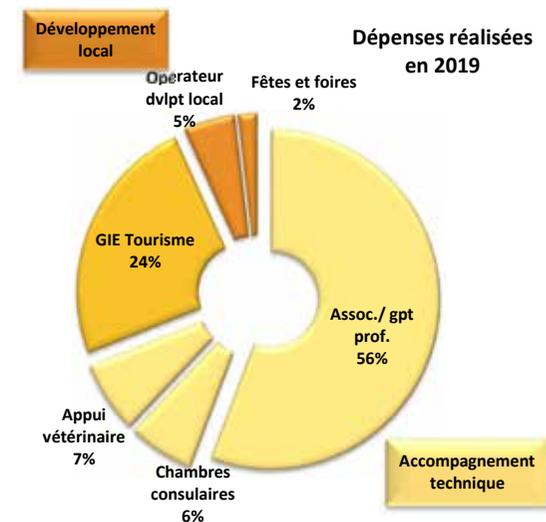
▶ ACCOMPAGNER LES ACTEURS

Pour prolonger et compléter l'intervention des équipes techniques de la direction du développement économique, l'accompagnement des acteurs s'appuie sur un réseau d'opérateurs professionnels, le plus souvent associatifs. Les formes et les modalités de l'accompagnement financé par la province sont différentes selon les secteurs d'activité.

Dans l'agriculture et la pêche, le financement provincial permet notamment aux opérateurs de se doter de ressources humaines permanentes afin d'œuvrer sur le

terrain auprès des exploitants agricoles et des pêcheurs de la province. Le réseau d'appui est similaire à celui de 2018 même si certaines configurations ont dû s'adapter aux moyens financiers disponibles. Le détail des principaux organismes est présenté dans le tableau.

L'appui vétérinaire est assuré par deux cliniques conventionnées avec la province pour certains actes en faveur des animaux d'élevage, l'une à Kohné (Koné), l'autre à Koumac.



Nom de l'organisme

Objet et observations pour 2019

Arbofruits	Appui technique aux producteurs fruitiers (277 producteurs suivis) – 7 techniciens
ADECAL (CPA)	Appui technique aux apiculteurs – 2 techniciens à mi-temps
Bio Caledonia	Mise en œuvre de la norme océanienne en agriculture biologique (21 agriculteurs labellisés) Animation des groupements locaux – une animatrice
Comité Organisateur du Salon de l'Horticulture	Accompagnement technique et commercial des horticulteurs – une animatrice
Upra Bovine	Appui technique aux éleveurs bovins en matière d'amélioration génétique – un technicien
Chambre Agriculture	Comptabilité et conseil de gestion (102 adhérents)
GIE Meru	Appui technique aux aviculteurs, organisation de la filière poulets fermiers
REPAIR	Appui technique et mise en œuvre de la certification « Agriculture Responsable » (4 agriculteurs certifiés)
Fédération des Pêcheurs Professionnels	Appui technique aux pêcheurs, organisation de la filière pêche lagonaire (75 pêcheurs adhérents dont 11 individuels et 64 via 4 associations locales)
Groupement des fermes aquacoles	Appui technique et animation de la filière crevettes (5 fermes en Province nord)



LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Les dispositifs en faveur des entreprises financés par la province sont également variés. Les plus importants sont les suivants :

- **La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)** offre un accompagnement multiforme aux futurs entrepreneurs. Il peut être organisé comme un parcours en différentes étapes à partir de la phase de création et jusqu'au suivi des premières années d'activité. Les conditions d'attribution ont été révisées en 2019 pour permettre l'intégration d'un plus large public d'entreprises. Il est devenu gratuit pour les porteurs de projet, les entreprises en activité depuis moins de 5 ans ou en difficultés et celles non imposables.
- La CCI apporte aussi un accompagnement itinérant et individuel :
 - Pour la gestion des TPE de la Côte Océanienne et du Sud Minier. 16 entreprises de Hienghène à Canala sont suivies dans ce cadre.
 - Pour le développement et la professionnalisation des acteurs touristiques, 32 structures actives et 18 projets ont été suivis.

Thématiques

Thématiques	Nbre de sessions	Nbre de participants
Réunion info création	4	23
Atelier de l'idée au projet	4	21
Les autodiagnosics	4	36

- Le soutien financier à la grappe d'entreprises « AMD » relative à la maintenance industrielle a été poursuivi. Son but est de favoriser l'innovation et la mutualisation de ses entreprises membres.
- L'ADIE, outre le financement des projets, offre une assistance et des conseils aux promoteurs fournis par ses conseillers présents dans chacune des ETH.

Le GIE Tourisme Province Nord (TPN) est l'opérateur à qui la collectivité confie la promotion de la destination. Le nouveau projet du GIE TPN s'articule selon trois orientations principales :

- La mise en place d'une nouvelle gouvernance dont le renforcement du lien avec la province Nord ;
- Le recentrage vers la promotion touristique, son cœur de métier ;
- La relocalisation de ses locaux en Province nord effective depuis le 1^{er} janvier 2019, dans la pépinière d'entreprise de la CCI à Koohnê (Koné)

Il emploie cinq personnes dont deux hôtesse d'accueil basées à l'office du tourisme de Nouméa.

Les structures de développement local : le GIE Meru, le Groupement Agricole des Producteurs de la Côte Est (GAPCE sur Pwêêdi Wiimîâ/(Poindimié)/ Tuo Cèmuhî (Touho)/ Pwâräiriwâ (Ponérihouen)) et l'association Wake Chaa (Canala) maintiennent chacune une action de proximité. Elles permettent une mise en valeur sur le marché, des produits agricoles issus des petits producteurs de leur zone. Des comités de suivi permettent d'échanger et de faire des points de situation sur l'activité de chacune de ces structures.

Quatre manifestations communales qui en avaient fait la demande ont obtenu une subvention pour leur organisation : il s'agit de la fête agricole de Pwëbuu (Pouembout), de la fête de Pum (Poum), de celle de Hienghène et de la foire agricole et artisanale de Koumac et du Nord.



Échographie réalisée par le vétérinaire de Koumac



L'action de la direction du Développement Economique et de l'Environnement (DDEE) s'inscrit dans la mise en œuvre des politiques publiques de la province de la manière suivante :

Finalité

- Trouver un équilibre durable entre aménagement, développement du territoire et préservation de l'environnement

Objectifs spécifiques

- Sauvegarder l'environnement naturel
- Réduire les déséquilibres internes

Résultats attendus

- Tous les déchets ménagers sont collectés et traités dans des installations aux normes
- La conservation et la protection des espaces à enjeux progressent
- La population a une meilleure connaissance de la réglementation et la réglementation est mieux respectée



Contrôle de chasse par la BGN

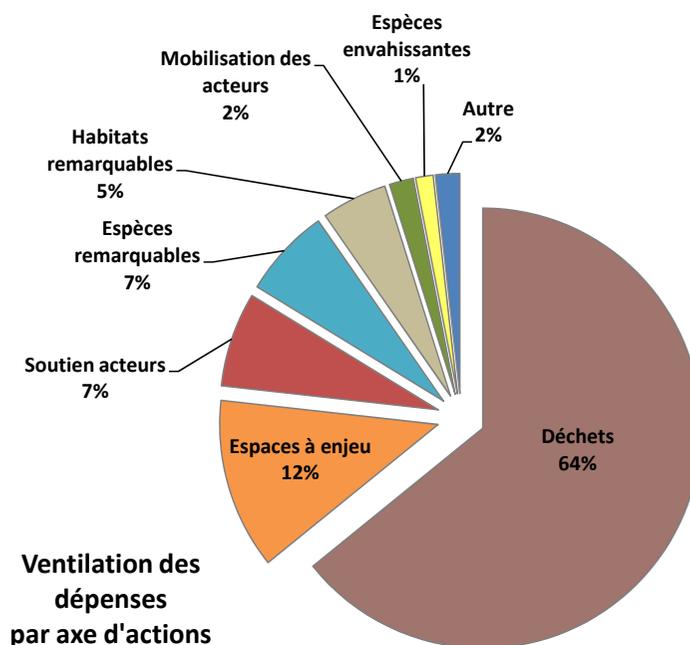
Le graphique représente la répartition des dépenses 2019 par axe d'actions dont le contenu est développé dans la suite.

Le code de l'environnement constitue la référence réglementaire de l'activité des services. Une juriste de l'environnement a été recrutée dont la mission principale est de compléter et d'actualiser le code de l'environnement. Le texte sur l'accès aux ressources génétiques et au partage des avantages ou APA a été voté par l'Assemblée de mars 2019.

Les principales interventions de l'année

Programme	Montant dépensé
Gestion des déchets	238
Mesures de gestion	128
Autres	25
Total budget Env. DDE-E	390
<i>Rappel 2018</i>	<i>274</i>

Unité : millions F.CFP

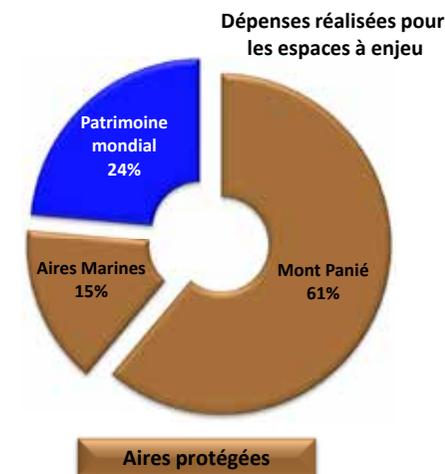


► PROTÉGER ET VALORISER L'ENVIRONNEMENT

Les aires protégées marines et terrestres ainsi que les sites inscrits au patrimoine mondial forment le socle de la stratégie provinciale de protection des espaces naturels.

Certains sites sont réglementairement classés conformément au code de l'environnement et d'autres font l'objet d'une attention particulière pour leurs caractéristiques remarquables sans disposer de statut juridique. La participation des populations locales est recherchée dans tous les cas pour aboutir à une mise en place des actions de gestion. Elle s'appuie sur un long travail d'animation préalable.

Une somme de 49 millions F.CFP a été dépensée en faveur des espaces à enjeux en 2019. Le graphique montre la prédominance de la réserve naturelle sauvage du Mont Panié qui concentre une large part des interventions financières.





Pour chaque site, l'état d'avancement du processus est précisé dans les tableaux.

Au niveau marin :

Aire ou site	Commune	État d'avancement fin 2019
Aire de gestion durable des ressources Hyabé-Le Jao	Pweevo (Pouébo)	Comité de gestion créé – Plan de gestion 2012-2016 validé (APN du 31/01/2014) – Aucune action de l'association en 2019 (inactive) – Evaluation du Plan de gestion par un prestataire en 2019
Parc provincial de Hyega	Hienghène	Comité de gestion créé – Association créée (Kaa Porau) – Mise en œuvre du plan de gestion 2012-2016 validé (APN du 31/01/2014) – Contrôle de la dératisation îlot Yeega – Formation aux suivis RORC ¹¹ et mise en place de stations
Réserve de nature sauvage (RNS) de Dohimen	Hienghène	Nombreuses actions de sensibilisation
Réserve naturelle intégrale de Nékorö	Nèkö (Poya)	Mise en œuvre du plan de gestion 2014-2018 validé (APN du 20/04/2014) – Sensibilisation à Népu (Népu) et au collège – Evaluation du Plan de gestion par un prestataire en 2019
Aire de gestion durable des ressources Kan-Gunu	Vook (Voh)	Gestion de la pêche aux holothuries – Réunions du groupe technique
RNS de l'étang de Koumac	Koumac	Suivi des oiseaux – restitution à la Mairie du stage 2018 sur les enjeux environnementaux et les pressions – inventaire de la flore
Grand lagon Nord (Classement UNESCO)	Bélep (Dau Ar)	Diagnostic validé par le comité de gestion – Association gestionnaire créée (Pwee Molep) – plan de gestion 2018-2022 validé (APN du 18/05/2018) – Replantation forestière et de mangrove Sensibilisation auprès des enfants / semaine de l'environnement
	Pum	Diagnostic validé par le comité de gestion – Association créée (Mala Waag I Hûlili Malep) – plan de gestion 2017-2021 validé (APN du 23/06/2017) – Pas d'action associative en 2019 – Stage de BTS sur l'îlot Néba (restauration forestière, suivi merle des îles)
	Ouégoa	Diagnostic validé par le comité de gestion – Association créée (gestion du patrimoine mondial de Ouégoa) plan de gestion 2017-2021 validé (APN du 23/06/2017) – Pas d'action associative en 2019
Zone côtière Nord et Est (Classement UNESCO)	Pweevo	Voir AMP (Hyabé-Le Jao)
	Hienghène	Voir AMP (Yeega et Dohimen)
	Tuo Cèmuhi	Diagnostic validé par le comité de gestion – Association créée (Hö-ût) – Mise en œuvre du plan de gestion 2016-2020 validé (APN du 19/08/2016) – Embauche d'un animateur par l'association – Obtention de financements supplémentaires à la suite de deux nouveaux appels à projets – Mise en service de la machine à broyer le verre – Obtention de l'éligibilité au mécénat
	Pwêedi Wiimîa	Diagnostic validé par le comité de gestion – Association créée (Pöpwadene) – Mise en œuvre du plan de gestion 2016-2020 validé (APN du 19/08/2016) – Embauche d'une animatrice par l'association – Nombreuses actions de sensibilisation – Formation aux suivis RORC et sur les écosystèmes marins

¹¹RORC : Réseau d'Observation des Récifs Coralliens

Le service s'est aussi investi dans l'accompagnement des associations de gestion pour leur assurer un soutien technique et administratif dans la mise en place de leurs actions et la réponse à des appels à projet.



Inauguration de la broyeuse de verre acquise par l'association Hô-ût de Tuo Cêmuhi (Touho)

➤ Le suivi quinquennal de la Zone Côtière Nord Est a été réalisé par le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) en 2019. Les résultats de l'étude montrent le maintien de l'état de santé de l'environnement marin depuis le suivi précédent réalisé en 2014.

Au niveau terrestre :

Aire ou site	Commune	État d'avancement fin 2019
Réserve de Nature Sauvage du Mt Panié	Hienghène	Mise en œuvre du plan de gestion 2015-2019 validé (APN du 27/02/2015) dont l'étude de faisabilité de l'extension de la RNS (financement de la fondation «Rain Forest» sur 3 ans jusqu'en 2020) Evaluation en 2019 du plan de gestion
Réserve de Nature Sauvage de l'Aoupinié	Nèkö (Poya)	Restitution du diagnostic - Restauration forestière à Gööpä (Gohapin) Pas d'action en 2019
Pindaï	Pwëbuu (Pouembout)	Diagnostic élaboré Poursuite des actions de préfiguration : replantation de la forêt sèche (CEN), chasse de régulation des cerfs, test de contrôle de chats haret

Les actions de **protection des habitats** restent concentrées sur la forêt sèche grâce au soutien au programme inter-collectivités de conservation mis en œuvre par le Conservatoire d'Espaces Naturels. Les chantiers structurants lancés en 2014 se poursuivent : maîtrise foncière, révision cartographique, mise à jour de la gestion des sites prioritaires. De nouveaux plans de gestion ont été élaborés pour deux sites (Malhec et Nékor). Ils détaillent les actions à mener et précisent la répartition des tâches entre le CEN et les services provinciaux.

La situation de protection de ce milieu et son évolution sur huit ans sont précisées dans le tableau.

Indicateurs	2011	2019
Superficies protégées (ha)	244,4	329,8
Nombre de sites protégés	3	6
Superficies reboisées avec succès (ha)	6,5	23,7



Cinq hectares supplémentaires ont été plantés à Piidai (Pindaï), ce qui achève un programme de plantation de 20 ha sur 5 ans. Malheureusement un grand incendie a parcouru 250 ha de la presqu'île en fin d'année, détruisant 4,6 ha de cette plantation. De nouvelles parcelles ont commencé à être clôturées afin de reprendre les plantations dans les années à venir.

La deuxième phase 2017-2019 de l'étude de l'écologie des **forêts humides** se poursuit dans le cadre du projet « COnnaissances et outils pour la GEstion conservatoire des FORêts naturelles en province Nord » (COGEFOR) en partenariat avec l'IAC et le CIRAD. La cartographie à une échelle fine a mis en évidence l'extrême fragmentation de la forêt. Un modèle informatique de prédiction de la présence d'espèces et un portail internet sur le répertoire des espèces étudiées sont en cours d'élaboration.

Un livret de restitution de la thèse en sciences sociales sur les feux (soutenue en 2018) a été édité. Sa diffusion a été réalisée au cours de réunions publiques de restitution conduites dans différents lieux de la Province nord.

La lutte contre les cerfs et les cochons dans les zones à fort enjeu écologique et écosystémique s'effectuera dans le cadre du projet PROTEGE (11^{ème} FED) dont la composante « gestions des ongulés envahissants » est cofinancée avec l'APICAN. Le CEN en sera l'opérateur. L'équipe technique a été constitué fin 2019 pour une mise en œuvre opérationnelle en 2020 sur le site du Mont Panié. En attendant son déploiement, des actions de régulation des gros gibiers sont maintenues sur le terrain,

menées par les associations locales aidées par la province et avec la participation de la Fédération de la Faune et de la Chasse : Pindaï, Mont Panié, sur Tendo et Tanghène avec un cofinancement de la commune de Hienghène et sur le site de Vavouto.

Les services participent également à la collecte des mâchoires en partenariat avec l'APICAN et le CEN.

Collecte 2019	Cerf (biche)	Cochon féral
Nombre de mâchoires collectées	740	417
Nombre de captures	233	



Réunion de présentation de l'étude sur les feux de brousse



Action de reboisement à Napoémien (Pwêédi Wiimîâ (Poindimié))

La protection des espèces

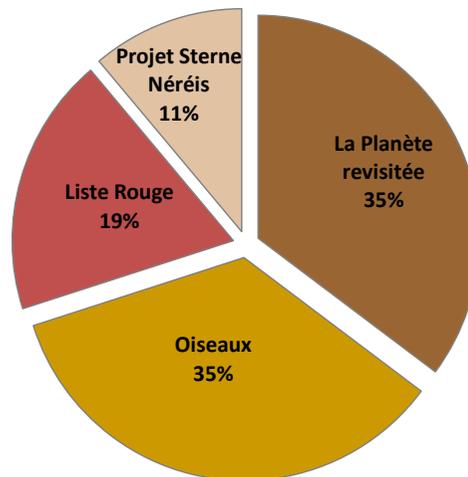
La protection des habitats est la base de la protection des espèces qui y vivent. Cependant, pour certaines espèces en danger, des actions spécifiques de conservation sont mises en œuvre dans le cadre de programmes pluriannuels. En 2019, une dépense de 25,4 millions F.CFP a été consacrée aux espèces remarquables.

Concernant la **Sterne néréis**, des mâts d'avertissement ont été déployés sur les îlots du nord-ouest en période de nidification pour interdire aux personnes de débarquer et une communication associée a été faite. Les gardes natures ont réalisé le suivi de colonies. La modification du Code de l'environnement en date du 19 décembre 2019 donnera à l'avenir une assise juridique à ces actions.

Le suivi de plusieurs nids de **roussettes (mégachiroptères)** par les gardes natures a été réalisé durant le mois de septembre 2019. De plus, les modalités de mise en place du projet « Animation pour une gestion concertée des roussettes en Nouvelle-Calédonie » ou AGESCOR, cofinancé par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) à la suite d'un appel à projet, ont été définies afin qu'il débute en 2020.

La protection des **tortues marines** s'est concentrée sur le suivi de quelques sites prioritaires à Hienghène selon un mode participatif avec le comité de gestion de l'AMP. De nouveaux sites sur Pum (Poum), Tuo Cèmuhi (Touho) et

Dépenses en faveur des espèces remarquables



Pwêedi Wiimîa (Poindimié) ont fait l'objet d'une prospection avec les gardes natures.

Le nouveau plan d'action pour la protection du **dugong** initié en 2018 sous la coordination du CEN se poursuit. Les services provinciaux ont apporté un soutien au balisage d'animaux sur VKP.

La province Nord maintient son aide à **l'actualisation du statut de conservation des plantes** en Nouvelle-Calédonie initiée en 2013 et mise en œuvre par l'association Endémia. Ce travail s'appuie sur l'expertise d'un « groupe d'experts local de la liste rouge » (ou RLA en anglais) qui



Présentation du plan d'actions dugong au lycée de Tuo Cèmuhi (Touho)

suivent les procédures de l'UICN. L'évaluation de la flore est effectuée à un rythme soutenu. Début 2019, plus de 1 160 espèces sur les 3 400 connues ont été évaluées dans le cadre du RLA. 43 % des espèces évaluées sont menacées d'extinction. Endémia a achevé l'évaluation du risque d'extinction des reptiles terrestres de Nouvelle-Calédonie (dont 137 espèces de lézards connues) et le travail sur la faune d'eau douce a été engagé en 2019.

Le Muséum National d'Histoire Naturel (MNHN) a prolongé d'une quatrième année son expédition « Planète Revisitée » en Nouvelle-Calédonie. Le but est l'exploration de la biodiversité et l'éducation/sensibilisation du public, dans les régions les moins connues de la planète et les plus riches en biodiversité. Un volet marin sur Koumac a intéressé le territoire de la Province nord.

► METTRE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE GESTION DES RESSOURCES

L'usage des **ressources maritimes** est soumis à la réglementation de la pêche. Son application fait l'objet d'un effort continu de sensibilisation auprès des pêcheurs professionnels et des plaisanciers. La fédération des pêcheurs professionnels en est un relais essentiel. Les services délivrent environ 250 autorisations de pêche annuellement.

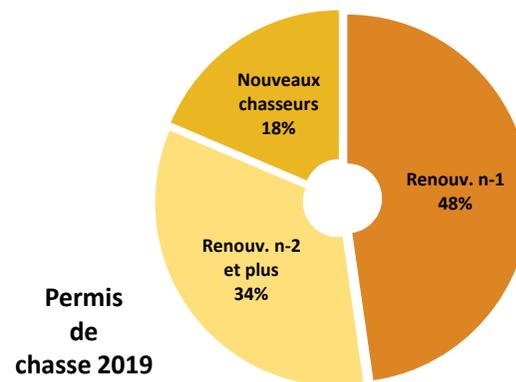
L'Agenda des marées 2019, guide d'information pour la pêche professionnelle et de plaisance, a été édité en 10 000 exemplaires et largement diffusé.

La pêche à l'holothurie nécessite une autorisation spéciale car il s'agit d'une activité économique très attractive et l'espèce est particulièrement vulnérable à la surpêche. Le prélèvement d'espèces qui n'étaient pas exploitées jusqu'à il y a peu de temps est un indicateur de surexploitation. Dans la suite du forum organisé fin 2018 et réunissant une quarantaine d'acteurs, un comité de suivi de la réglementation des holothuries et des modifications règlementaires ont été adoptées fin 2019.

Les actions de sensibilisation se sont poursuivies dans certaines zones de pêche importantes. Il est à noter le

développement en interne d'une capacité d'expertise pour l'évaluation des stocks.

La gestion de la chasse passe notamment par le soutien à la Fédération de la Faune et de la Chasse de Nouvelle-Calédonie. Elle consiste en outre à délivrer des permis de chasse, au nombre de 4 960 en 2019, en progression importante par rapport à l'année précédente (4 216 en 2018). Le graphique répartit les permis par objet. La proportion de nouveaux chasseurs (venant chercher leur permis pour la première fois) reste assez stable depuis 2015, autour de 20 % du nombre de permis délivrés.



Présentation des travaux de la « Planète revisitée » aux scolaires de Koumac

¹² Office Français de la Biodiversité

¹³ Source : Endemia & RLA Flore NC (2019). La Liste rouge de la flore menacée de Nouvelle-Calédonie (synthèse mars 2019). - <http://endemia.nc>



Stand du CIE à la foire agricole de Pwëbùu (Pouembout)

La collectivité accompagne également les initiatives de reboisement qui visent désormais essentiellement la restauration écologique.

La dynamique « Kuc We Marip » sur la commune de Hienghène a permis de regarnir en plants 5 ha sur les bassins versants de Bas-Coulna, Ouayaguette et Tanghène.

En continuité du projet INTEGRÉ/ RESCCUE terminé en juin 2018, un nouveau projet ayant pour cadre la même région (tribus de Tiwaé, Pwoi (Poyes) et Vieux-Tuo Cèmuhi (Touho)) a obtenu une subvention de l'OFB début 2019. Ce projet a pour cible l'élaboration participative d'un plan de gestion simplifié des savanes sur les terres coutumières de ces tribus dans un but de reconquête de la biodiversité dans cet espace. L'année 2019 a été consacré à sa mise en place administrative.

Au sein du captage Haccinen (tribu de Pwoi (Poyes), l'association Cemi Acuat A Mulip a poursuivi ses efforts de revégétalisation (1 ha replanté) à l'aide d'un financement privé.

► RÉDUIRE LES IMPACTS DES ACTIVITÉS HUMAINES

La stratégie provinciale de traitement des déchets ménagers est fondée sur le **schéma directeur des déchets** adopté fin 2012.

L'animation auprès des communes est conduite pour aboutir à une structuration du territoire autour de quatre Installations de Stockage de Déchets (ISD), une par ETH, ainsi que le remplacement progressif des dépotoirs actuels par des déchetteries (ou centres de tri et de transfert) dans les communes qui ne disposeront pas d'ISD.

La mise en œuvre du schéma de gestion des déchets ménagers s'est poursuivie et plusieurs résultats sont à noter :

- Pour l'ISD de l'ETH « Espace de l'Ouest », un concours pour identifier l'opérateur chargé de sa réalisation en conception-réalisation a été lancé en décembre 2019 ;



Collecte de déchets par l'association Kaa Poarau de Hienghène

- les réhabilitations des anciens dépotoirs de Canala et de Tuo Cèmuhi (Touho) sont achevées ; les études d'une déchetterie à Tuo Cèmuhi (Touho) et à Pwäärirwâ (Ponérihouen) sont lancées ;
- Hienghène a signé une convention d'utilisation de l'ISDND de Tuo Cèmuhi (Touho) et ses déchets y sont transférés depuis mi 2019.

En revanche, la dissolution du SIVM Centre Est va nécessiter de repenser l'intercommunalité sur le Sud Minier.

Un ensemble d'actions d'accompagnement complète la mise en place des équipements. Elles ont pour objectif la responsabilisation des producteurs à la réduction de leurs déchets et au tri sélectif. La semaine européenne de réduction des déchets en novembre a été l'occasion de mettre en avant les actions des associations de Hienghène, de Pwëëdi Wiimâ (Poindimié), de Tuo Cèmuhi (Touho) et de la zone VKP sur la thématique de la prévention des déchets. Des actions ont également été conduites en interne à l'attention des agents la collectivité (fabrication de produits ménagers, de composteurs, etc.).



La réglementation des **filères de gestion des déchets dangereux** avec la responsabilité élargie des producteurs est en place depuis 2013 pour les huiles usagées, les piles et accumulateurs usagés, les accumulateurs au plomb usagés (batteries), les Véhicules Hors d'Usage (VHU), les pneumatiques.

Les résultats des volumes collectés au cours de l'année sont indiqués dans le tableau.

Plan de gestion 2019	Quantités collectées ¹⁴
Huiles usagées	1 046 000 litres
Accumulateurs au plomb usagés (batteries)	200 tonnes
Piles et accumulateurs usagés	1700 kg
Pneumatiques usagés	427 tonnes
Véhicules hors d'usage	1 050 véhicules

L'ADEME est partenaire de la province Nord dans le cadre d'une convention pluriannuelle qui est annexée au contrat de développement Etat-province Nord pour la période 2017-2021. Le poste de chargé de mission cofinancé par l'ADEME est pourvu depuis le 1^{er} octobre. Le premier appel à projets sur les déchets auprès d'acteurs publics et privés a été lancé en fin d'année pour une mise en œuvre à partir de 2020.

La collectivité a adopté le **Plan Climat Energie de la Province Nord (PCEPN)** par un vote de son l'Assemblée le 1^{er} mars 2019. Il se décline en 6 domaines et 18 axes stratégiques regroupant eux-mêmes 63 actions. Il constitue le programme d'atténuation et d'adaptation au changement climatique pour les 5 prochaines années contribuant à l'atteinte des objectifs fixés à 2050 pour le territoire de la Province nord. Trois comités techniques se sont tenus au cours de l'année pour suivre son lancement opérationnel.

Les entreprises ayant « une activité à caractère industriel ou agricole susceptible d'entraîner des impacts environnementaux, des risques accidentels ou des risques sanitaires » sont soumises à la réglementation sur les **Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)**. Des procédures similaires existent pour les carrières.

Nombre 2019	ICPE	Carrières
Nouveau dossier déposé	26	16
Arrêté produit (tous types)	21	10
Récépissé	12	
Enquête publique	4	0



Présentation des filières de recyclage des déchets au lycée de Tuo Cèmuhi (Touho)

Les chiffres clés sont présentés dans le tableau. Les dossiers qui n'ont pas abouti sont encore en cours d'instruction ou ils ont été suspendus en attente de compléments d'information.

L'équipe d'inspection provinciale est composée de deux inspecteurs qui couvrent l'ensemble des rubriques ICPE. Dans le secteur de l'industrie, de la mine et des carrières, les inspections sont réalisées par la DIMENC qui disposait en fin d'année 2019 de 25 agents commissionnés. Les inspecteurs provinciaux assurent aussi un suivi des installations existantes (ISD, porcheries, etc.).

¹⁴ Chiffres provisoires



La Brigade des Gardes Natures (BGN) est constituée de 10 agents qui se répartissent sur le terrain en 3 secteurs géographiques. Tous les agents sont assermentés pour assurer l'application de l'ensemble du code de l'environnement. Ils ont pour mission d'informer le public, de constater et de réprimer les infractions au code et d'effectuer des suivis de milieux naturels. La sensibilisation et la prévention demeurent sa première mission mais elle effectue aussi le suivi des milieux.

Le Centre d'Initiation à l'Environnement (CIE) est le partenaire privilégié pour la sensibilisation de la population dans le domaine de l'environnement, en particulier en direction des scolaires. Le soutien de la collectivité a permis à l'association d'employer deux personnes dans son antenne Nord. En 2019, 5 160 personnes ont été touchées dans le Nord, dont une grande part en milieu scolaire, au cours de 250 interventions financées par la province Nord ainsi que par d'autres partenaires financiers publics et privés.

La mise en œuvre de la politique environnementale s'appuie sur un important réseau d'acteurs, le plus souvent associatifs, dont les principaux en 2019 sont listés dans le tableau.



Visite scolaire du sentier botanique de Ouaté

D'autre part, l'Institut Agronomique Néo-Calédonien (IAC), l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et l'Université de la Nouvelle Calédonie sont les organismes de recherche qui ont apporté leur collaboration scientifique aux travaux conduits.

Les principaux partenaires provinciaux (*)

Association Dayu Biik (Mont Panié)
Conservatoire des Espaces Naturels
Centre d'Initiation à l'Environnement
Association Popwadene
Endémia
Association Ho-ut

Fédération de la Faune et de la Chasse
Association Kaa Porau
Association Cemi Acuut a Mulip
Association Pwee Molep
Association Tipwoto

(*) ayant perçu un financement supérieur à 1 Million F.CFP en 2019



LES SPORTS ET LES ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVES

L'action de la direction des Sports et des Activités Sociaux Educatives (DSASE) s'inscrit dans la mise en œuvre des politiques publiques de la province de la manière suivante :

Finalités

- Trouver un équilibre durable entre aménagement, développement du territoire et préservation de l'environnement
- Améliorer les conditions de vie de la population
- Renforcer la cohésion sociale et permettre à chacun et trouver sa place dans la société calédonienne

Objectifs spécifiques

- Réduire les déséquilibres internes
- Développer et promouvoir les loisirs
- Encourager l'engagement citoyen et la prise de responsabilité
- Favoriser l'intégration des jeunes dans la société

Résultats attendus

- Le mouvement sportif est structuré et la pratique sportive peut s'effectuer dans des équipements adaptés
- Le nombre de pratiquants sportifs dans les disciplines classées prioritaires progresse
- Les activités socio-éducatives et d'éducation populaire se structurent et le nombre de bénéficiaires progresse sur l'ensemble de la province





LES SPORTS ET LES ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVES

Le tableau ci-contre intègre l'ensemble des dépenses du secteur, tant en fonctionnement qu'en investissement.

Les principales interventions de l'année	
Programme	Montant dépensé
Développement sportif	207
Equipements sportifs	103
Développement socio-éducatif	49
Jeunesse	35
Aides aux communes	29
Autres	4
Total budget DSASE	427
<i>Rappel 2018</i>	<i>460</i>

Unité : millions F.CFP



Initiation au rugby des animateurs sportifs du groupement d'employeurs

► DÉVELOPPER ET METTRE EN ŒUVRE LE SOUTIEN AU SPORT

Les deux principaux leviers d'actions de la province sont le soutien au mouvement sportif et la construction d'infrastructures.

La structuration et le développement du sport reposent d'une manière générale sur la dynamique associative constituée par les clubs et les comités.

Ces structures peuvent bénéficier de subventions de fonctionnement. Ainsi, 36 clubs et comités de la Province nord (hors scolaire) ont reçu une aide en 2019, c'est moins que l'année précédente où ils étaient 42. Les interventions

de la collectivité sont très diversifiées, elles portent sur leur fonctionnement général, le soutien aux projets et à l'encadrement technique des clubs, sur l'aide aux déplacements ou encore l'organisation d'événements. La nouvelle diminution des financements provinciaux a demandé aux associations une sélection de leurs actions prioritaires et une mobilisation supplémentaire pour diversifier leurs ressources financières.

Aide au mouvement sportif 2019	Nombre de bénéficiaires	Montant versé (MF.CFP)
Comités provinciaux	7	47 MF
Clubs PN	29	36 MF
Comités régionaux et ligues	1	7 MF
Sport scolaire	6	5 MF
Grands évènements	4	3 MF
Total général	47	98 MF
<i>Rappel 2018</i>	<i>51</i>	<i>136 MF</i>



Animation à la tribu de Tiabet (Pum (Poum)) par l'éducateur sportif du GENSL

L'aide à l'emploi permet aux associations d'embaucher des professionnels pour leur encadrement sportif et des personnels administratifs pour accompagner le travail quotidien des bénévoles. Dans certains cas, ce sont des prestataires diplômés qui assurent cet encadrement. 17 emplois salariés et de prestataires au bénéfice de 17 associations (y compris les comités provinciaux) ont été aidés en 2019, dont 13 emplois d'éducateurs sportifs. Une diminution de leur nombre est observée par rapport à 2018.

La collectivité s'appuie sur deux partenaires privilégiés dans la mise en œuvre de la politique sportive, le Comité Provincial Nord des Sports et Loisirs (CPNSL) et le Comité Provincial Olympique et Sportif Nord (CPOSN) qui sont également des prestataires pour certaines mesures. Ainsi, les aides spécifiques en faveur de sportifs d'excellence sont déléguées au CPOSN. Elles ont été accordées à 24 sportifs issus de 9 clubs et dans 7 disciplines différentes. Les deux comités ont mutualisé leurs moyens sur quelques opérations dont les jeux intercommunaux.

Dans le cadre du volet sportif du plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance, la collectivité a participé à hauteur de 10 % au co-financement d'éducateurs sportifs mis à la disposition des communes du Nord volontaires, soit 5 millions F.CFP. Le groupement d'employeurs Nord ou GENSL a été créé, les recrutements des 10 éducateurs prévus ont débuté à partir de juillet.

Une aide financière à hauteur de 5 millions F.CFP a aussi été versée pour le fonctionnement du Centre International Sport et Expertise (CISE). Cet établissement localisé à Dumbéa et géré par le Comité Territorial Olympique et Sportif (CTOS-NC) offre une structure d'accueil aux sportifs.

La collectivité a soutenu **des événements**, d'envergure provinciale ou pays, participant à la promotion du sport et de ses valeurs. La 19^{ème} édition **des jeux intercommunaux** (JIC) organisée par le CPNSL a vu la participation de 15 communes. Les JIC ont réuni 3243 participants au cours de leurs différentes phases dans trois disciplines : football, volleyball, et pétanque, plus le rugby en initiation dans certaines rencontres. La grande finale a vu une nouvelle victoire de Pwărăiriwā (Ponérihouen), suivi de Koohnē (Koné) Tuo Cēmuhî (Touho) et Koumac, le 16 novembre 2019 à Pwărăiriwā (Ponérihouen).

Le grand prix hippique de la province Nord a été organisé par le comité hippique du nord à Boulouparis. Le tour cycliste de Nouvelle-Calédonie et le trophée des jeunes marins ont également bénéficié de l'aide provinciale. De plus,

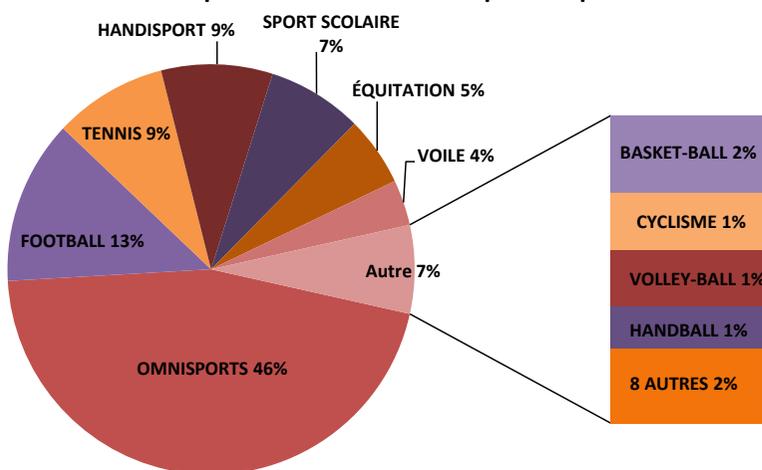


LES SPORTS ET LES ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVES

notons l'accueil au stade Yoshida des matchs de poule de Hienghène Sport en février puis son quart de finale en avril dans le cadre de la O' League.

La répartition des aides, par discipline, est indiquée dans le graphique. Pour les clubs pluridisciplinaires, seule la discipline principale est prise en compte. Le CPNSL, le CPOSN et le groupement d'employeurs sont classés en omnisport, ce qui explique l'importance de cette catégorie. On note ensuite la seconde place du football devant le tennis et le handisport.

Répartition des aides 2019 par discipline



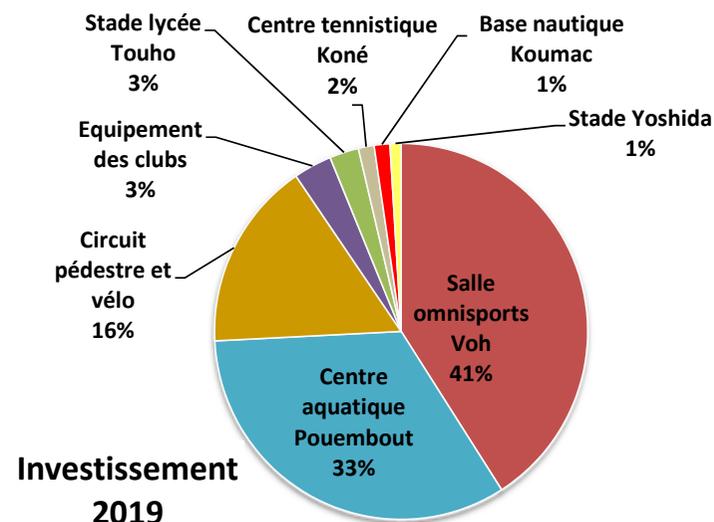
Les dépenses d'investissement ont été cette année de 73 millions F.CFP dont 30 millions F.CFP pour la salle omnisports de Vook (Voh) inaugurée le 7 décembre

2019 et 24 millions pour le centre aquatique de Pwëbuu (Pouembout) où des travaux urgents ont été effectués à la suite d'un diagnostic technique. Notamment, la surface enherbée de la terrasse en élévation a été remplacée par un deck pour répondre à la problématique d'écoulement des eaux de pluie.

Les tracés du parcours pédestre et de la piste VTT sur Paiamboué sont réalisés sur une longueur de 17 km. Leur aménagement s'étalera sur plusieurs années. De plus, 9 clubs ont perçu 1,9 millions F.CFP de subventions d'équipement.

La gestion d'équipements sportifs de « dimension provinciale » est réalisée :

- Par des associations conventionnées : stade Yoshida (Office municipal des sports) et centre tennistique provincial (Comité provincial Nord de tennis) à Koohnê (Koné), base nautique de Pandop à Koumac (association Les toiles du lagon). A ce titre, la collectivité leur a versé 32 millions F.CFP au titre du fonctionnement dont 24 pour le stade Yoshida. De son côté, la province a perçu une participation de 8,5 millions F.CFP de la Nouvelle-Calédonie car ce stade est reconnu en qualité « d'équipement pays » à dimension régionale ;
- Directement par la collectivité en attendant la mise en place d'un autre mode de gestion : c'est le cas de la base nautique de Koohnê (Koné), du centre aquatique de Pwëbuu (Pouembout) et de la salle multisports de Vook (Voh).



Équipe de Hienghène Sport en partance pour la coupe du monde des clubs de la FIFA au Qatar



Le fonctionnement du Centre aquatique de Pwëbuu (Pouembout) ou CAP

La gestion du CAP est assurée par une équipe de neuf personnes : un chef de centre recruté en fin d'année 2019, un chef de bassin, quatre maitres-nageurs, un agent d'accueil et une assistante administrative ainsi qu'un ouvrier à mi-temps pour l'entretien des espaces verts et les menus travaux.

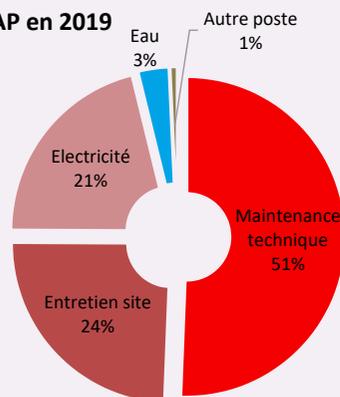
Le CAP a été ouvert au public durant 230 jours en 2019. 23571 entrées ont été enregistrées, soit une centaine par jour en moyenne. Les utilisateurs sont des scolaires (40 %), des enfants de moins de 12 ans (29 %), des adultes en individuel (18%), des jeunes entre 12 et 17 ans hors école (4%) ainsi que des personnes disposant d'un abonnement pour le complément. La politique tarifaire est très favorable aux scolaires et aux enfants. 70 % des utilisateurs bénéficient d'un accès gratuit ou d'un coût très réduit.

Les dépenses pour le fonctionnement du CAP en 2019, hors personnel, ont été de 47,8 millions F.CFP. Le graphique en présente les grandes lignes.

La maintenance des équipements et l'entretien des locaux font l'objet de contrat avec des entreprises. Le poste maintenance intègre aussi l'achat de produits. Afin de réduire les factures de maintenance technique, un changement de prestataire a été opéré à l'échéance du contrat précédent. De plus pour réduire la consommation électrique, la rénovation des pompes à chaleur est programmée.

Le paiement des entrées a permis de percevoir 3,2 millions F.CFP de recettes.

Charges de fonctionnement du CAP en 2019



Rencontre de jeunes à Waa wi Luu (Houailou)

Fréquentation des bases nautiques en 2019

Koohnê (Koné)

356 scolaires issus de 16 classes
2 associations utilisatrices

Koumac

138 journées d'utilisation pour 824 personnes
244 scolaires issus de 16 classes,
2 CVL



LES SPORTS ET LES ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVES



Remise des trophées du sport à l'équipe de basket de VKP

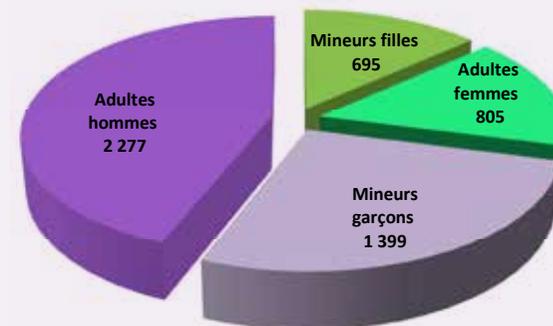


Meeting de natation à Pwêédi Wimîâ (Poindimié)

La pratique sportive en Province nord au sein des clubs en 2019

Le nombre total de licenciés (source : CTOS) s'établit à 9 813, en réduction de 9 % sur un an. Toutes les grandes catégories de licences suivent la même évolution mais avec des taux différents : - 7 % en sport scolaire et pour les disciplines fédérales, - 25 % pour les JIC et -68 % pour le « sport pour tous » (hors JIC).

Licenciés sportifs dans les disciplines fédérales et de loisir



Parmi les 5200 licenciés du sport fédéral et de loisir (hors JIC), près de 2 100, soit 40 % ont moins de 18 ans (- 2 points sur un an). La répartition par groupe d'âge et genre est précisée dans la figure. Les femmes représentent 29 % des licenciés en club.



Le tableau présente les disciplines qui ont au moins 100 licenciés en 2018 ou 2019. La discipline qui a le plus progressé est le rugby. L'équitation, la natation, le football et le basket-ball sont stables tandis que l'érosion est marquée dans le judo, les sports sous-marins, le volley-ball et le tennis.

Quelques performances sportives sont à mettre à l'honneur :

- Le club de Hienghène Sports a obtenu un triplé historique en football : premier du championnat et coupe de Nouvelle-Calédonie, vainqueur de la coupe d'Océanie des clubs champions ;
- Le club du VKPP Basket Ball a gagné le titre territorial des séniors féminines ;
- Laurent Fath, sociétaire du Moto club de Népwi (Népoui) a été sacré champion du monde du super motard.
- 21 sportifs du Nord (7 femmes et 14 hommes) étaient sélectionnés dans l'équipe calédonienne des 16^{èmes} Jeux du Pacifique qui se sont déroulés du 7 au 20 juillet 2019 aux Samoa (sur une délégation de 324 sportifs). 15 d'entre-deux ont rapporté des médailles (soit 26 médailles sur les 183 gagnées par la Nouvelle-Calédonie).

Discipline	2018	2019	Évolution/ 2018
FOOTBALL	2 418	2 365	-2%
VOLLEY-BALL	439	330	-25%
TENNIS	357	291	-18%
NATATION	255	258	1%
BASKET-BALL	253	243	-4%
ÉQUITATION	214	218	2%
PÉTANQUE	155	148	-5%
JUDO	212	120	-43%
RUGBY	94	107	14%
ATHLÉTISME	114	100	-12%
SPORTS SOUS-MARINS	104	66	-37%
17 AUTRES	902	868	-4%
SPORT POUR TOUS/ EPMM (dont JIC)	996	677	-32%
USEP (primaire)	2 578	2 108	-18%
UNSS (secondaire)	1 747	1 908	9%



LES SPORTS ET LES ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVES

► DÉVELOPPER ET METTRE EN ŒUVRE LES PROGRAMMES SOCIO-ÉDUCATIFS

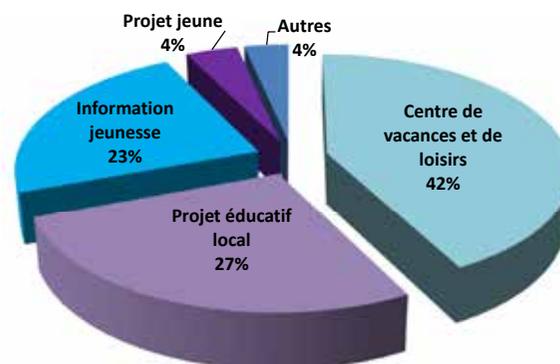
Au même titre que les actions sportives ou culturelles, les activités socio-éducatives (ASE) constituent un moyen d'utiliser le temps libre des enfants et des jeunes.

L'intérêt pour les familles est multiple puisque ces activités permettent de :

- Participer à la démarche d'éducation en complément de celles de la famille et de l'école ;
- Favoriser la rencontre, l'échange, le partage de cultures et de savoir-faire entre les différents publics d'enfants et de jeunes ;
- Répondre à des besoins d'animation et de prise en charge des enfants et des jeunes ;
- Contribuer au développement des compétences.

Les différents dispositifs ont représenté une dépense globale de 112 millions F.CFP dont la répartition est précisée dans la figure. Les centres de vacances et les projets éducatifs locaux représentent les deux-tiers de la somme.

La province soutient les associations organisatrices de **Centres de Vacances et de Loisirs (CVL)**. Durant la saison 2019, quatorze associations ont organisé des CVL dont trois organisateurs ayant une convention d'objectifs



Répartition des dépenses socio-éducatives 2019

avec la province. Le nombre de séjours est en augmentation mais la couverture géographique de l'offre de séjours s'est érodée (10 communes contre 11 en 2018) et le nombre de journée-enfants a connu une réduction de 10 % sur un an.

L'accompagnement des formations BAFA et BAFD pour les animateurs et les directeurs a bénéficié à 38 stagiaires du nord au cours des différentes sessions organisées cette année. La province apporte un soutien financier (bourse de formation et subvention aux organismes de formation), un

Chiffres clés CVL 2019

56 séjours dont **11** centres discontinus et **3** séjours à l'étrangers

10 715 journées-enfants

1 209 enfants et jeunes

66 postes de directeurs et adjoints

206 postes d'animateurs

91 autres intervenants

appui technique et pédagogique par un agent formateur du service et elle incite les associations à développer leur propre plan de formation.

Dans le cadre de la délégation de compétence¹⁵, trois animateurs socio-éducatifs sont chargés du contrôle du respect de la réglementation (administration, sécurité des publics, hygiène générale du CVL, pédagogies employées, activités proposées) ainsi que de l'accompagnement technique et pédagogique des centres. 66 demandes ont été instruites et 29 CVL ont fait l'objet d'un contrôle, soit la moitié de ceux habilités par la province Nord.

Trois journées des associations ont été organisées par les services au cours de l'année dans le cadre de l'animation du réseau. Pweevo (Pouébo) a accueilli le challenge Michelet en octobre. Organisé sur une semaine, c'est moment de rencontre entre jeunes originaires des trois provinces. Des délégations de 18 communes étaient présentes dont 6 du nord.

¹⁵ La province exerce la délégation de compétence de la Nouvelle-Calédonie, relative à la protection des mineurs à l'occasion des vacances scolaires et des temps de loisirs, depuis mi-2016. A ce titre, la province perçoit une compensation financière à hauteur de 7 millions F.CFP



Le Projet Educatif Local (PEL) est un dispositif qui permet d'apporter une réponse coordonnée et adaptée aux besoins d'animation à l'échelle communale en faveur des enfants et des jeunes. La province apporte un soutien technique, financier et elle participe au pilotage du PEL dont la commune est maître d'ouvrage. Douze PEL sont en place et tous ont bénéficié d'une aide financière (selon le détail présenté dans le tableau) et d'un accompagnement d'un point de vue technique. La mise en place d'un PEL repose sur des instances de coordination et de décisions. Néanmoins, deux communes n'ont pas encore constitué de comité de pilotage. Des aides spécifiques peuvent être apportées par d'autres dispositifs (CVL, etc.), elles ne sont pas prises en compte dans les montants indiqués dans le tableau. A l'inverse, les aides aux associations réalisant un soutien scolaire après l'école sont intégrées cette année dans les PEL pour certaines communes.

Les actions en faveur des **groupes de jeunes**, les 16-30 ans, comportent plusieurs volets.

L'accompagnement de ces groupes, afin de les aider à se structurer et à faire émerger des projets, en est le premier. Des réunions se sont tenues avec six groupes de jeunes dans les communes de Ouégoa, Pweevo (Pouébo), Kaa Wi Paa (Kouaoua), Hienghène, Pum (Poum) et Pwäriiwâ (Ponérihouen) pour de la primo-information jusqu'à l'amorce de projet. En second, les regroupements entre jeunes ou intergénérationnels ont été initiés, pour échanger les expériences et sensibiliser sur divers sujets, dans cinq communes : Tuo Cèmuhi (Touho), Pweevo (Pouébo), Ouégoa, Kaa Wi Paa (Kouaoua) et Waa wi Luu

Commune	Année de lancement	Montant versé (KF.CFP)	Nbre partenaires financés en 2019
Koohnê (Koné)	2008	7 600	11
Bwapanu (Kaala-Gomen)	2016	2 250	1
Vook (Voh)	2010	878	2
Nèkô (Poya)	2017	2 459	3
Pweevo (Pouébo)	2017	3 620	7
Dau Ar (Bèlep)	2010	2 480	3
Tuo Cèmuhi (Touho)	2017	2 217	3
Canala	2016	1 384	2
Kaa Wi Paa (Kouaoua)	2017	1 500	1
Ouégoa	2013	1 200	1
Waa wi Luu (Houailou)	2016	3 321	2
Pwäriiwâ (Ponérihouen)	2017	1 200	1
Total		30 108	37

(Houailou). Enfin, les projets du dispositif « Initiatives Jeunes Bénévoles » ont été soutenus (dans le cadre des PEL). Cinq organisateurs ont mis en place onze projets qui reflètent les aspirations des jeunes souvent en faveur de l'environnement : aménagement d'un sentier botanique et culturel à Pweevo (Pouébo), ramassage d'ordures et reboisement sur le littoral à Dau Ar (Bélep), etc. mais aussi pour l'aménagement et l'embellissement d'espaces

publics.

Ensuite, Pwara Waro (CEMEA-fédération de l'éducation populaire), seul organisme de formation du secteur installé en Province nord, a été aidé pour ses actions en faveur de groupes de jeunes et d'associations organisatrices d'activités socio-éducatives notamment au travers de modules de formation sur la vie et la gestion des associations.



LES SPORTS ET LES ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVES

Les Points Information Jeunesse¹⁶ (PIJ) sont des lieux où les jeunes, mais aussi le « tout public », trouvent des informations dans de multiples domaines tels que la formation, les loisirs, les démarches administratives, etc. Pour cela, ils disposent d'une large documentation alimentée par le Centre de Ressources Information Jeunesse (CRIJ) provincial situé à Koohnê (Koné) et le Centre Information Jeunesse de la Nouvelle Calédonie (CIJNC). Le public visé est la tranche des « 16-30 ans » mais ils sont ouverts à tous. Les services de consultation par internet, de réalisation d'un CV et d'une lettre de motivation ou d'affichage d'une information sont gratuits pour les jeunes. Neuf PIJ sont en place mais seuls six étaient opérationnels en fin d'année après la mise en sommeil temporaire de celui de Nèkô (Poya) à partir de juin 2019 puis ceux de Pwărăiriwâ (Ponérihouen) et de Tuo Cèmuhi (Touho) début novembre. Le PIJ VKP a quant à lui réouvert tous les mercredis à partir de Juin. Le portage est assuré par cinq communes, trois associations et par la province sur VKP. L'accompagnement provincial porte sur leur fonctionnement et l'aide à l'emploi. Il consiste aussi à coordonner le réseau et à entretenir la dynamique par des visites régulières et par l'organisation de regroupements. L'évènementiel commun s'est tenu la semaine du 25 octobre 2019, dans chacun des PIJ, sur le thème de la « pollution invisible d'internet ». L'action avait pour objectif d'informer et de conscientiser les jeunes sur les effets néfastes de l'utilisation d'internet sur l'environnement, et sur l'adoption de comportements éco-responsables.

Chiffres clés des PIJ

4 429 passages PIJ

829 premières visites

La mise en œuvre de la politique sportive et en faveur des jeunes s'appuie sur un important réseau d'acteurs. Les principales ayant bénéficié d'un soutien financier¹⁷ en 2019 sont listées dans le tableau.



Initiation à la permaculture par les jeunes de Ouégoa

Principales associations

Comité Provincial Nord des Sports et Loisirs
Office Municipal des Sports de Koohnê
Comité Provincial Olympique et Sportif Nord
Association Omnisports Nepwî
Cemea Pwara Waro
Comité provincial Nord de tennis
Ass. Handi Sport Adapté du Nord
Les toiles du lagon
Ass. Formation Animation Culturelle Socio-Educative
Union Nationale du Sport Scolaire
Groupement d'employeurs nord sport et loisirs

Hienghène Sports
Association des Guides de Canala – Gpe Luneau
Comité Hippique du Nord
Enfance et Jeunesse de Poindimié
Association Aiwa
Ass.pour l'Initiative et l'Animation de Tuo Cemuhi
Comité Territorial Olympique et Sportif
Les cocos
Collectif associatif pour l'enfance, la jeunesse
Association Poxanu Ayu Kaamo

¹⁶ Bien que ce dispositif soit désormais géré par la mission jeunesse du secrétariat général, il est présenté dans cette partie pour une bonne lisibilité.

¹⁷ Associations qui ont bénéficié de plus de 3 millions F.CFP d'aide au fonctionnement



L'action de la direction de la Culture (DC) s'inscrit dans la mise en œuvre des politiques publiques de la province de la manière suivante :

Finalités

- Améliorer les conditions de vie de la population
- Renforcer la cohésion sociale et permettre à chacun et trouver sa place dans la société calédonienne

Objectifs spécifiques

- Réduire les déséquilibres internes
- Développer et promouvoir les loisirs
- Asseoir une identité commune

Résultats attendus

- Le réseau d'équipements culturels, y compris les sites et monuments ouverts au public, se développe en tenant compte d'une répartition géographique équilibrée
- L'offre d'événements artistiques et culturels se développe en diversité et la création est dynamisée dans tous les domaines
- Le patrimoine archéologique et culturel est mieux sauvegardé
- Calédonia développe son audience



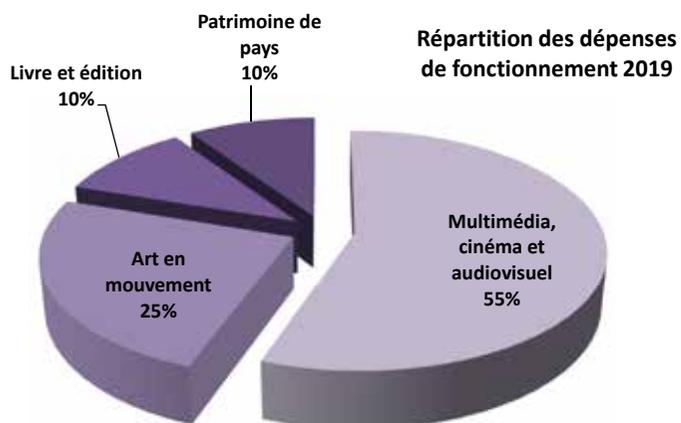
Les principales interventions de l'année

Programme	Montant dépensé
Développement culturel	684
Equipements culturels	102
Valorisation du patrimoine	77
Aides aux communes	46
Total budget DC	909
<i>Rappel 2018</i>	<i>1 021</i>

Unité : millions F.CFP



Formation inter-collectivité des agents culturels à Hienghène



Le développement culturel et du patrimoine repose sur le soutien à un réseau d'associations et d'établissements publics qui œuvrent sur le territoire provincial et mettent en œuvre la politique culturelle chacun dans son domaine. Ils s'inscrivent dans l'un des quatre programmes culturels :

- **Patrimoine de pays**
- **Art en mouvement**

- **Livre et édition**
- **Multimédia, cinéma et audiovisuel**

Les seules dépenses de fonctionnement se sont élevées à 791 millions F.CFP dont la répartition par programme est précisée sur la figure. Globalement, il est constaté une diminution de 6 % des dépenses sur un an. L'évolution de la part relative de chaque programme indique une évolution différente de chacun :



une contraction pour « Art en mouvement » (- 17 %) et dans une moindre mesure pour « Multimédia, cinéma et audiovisuel » (- 6 %) mais une augmentation pour « Patrimoine de pays » (+ 28 %) tandis que « Livre et édition » est stable (+ 2%).

Il faut souligner que trois établissements publics de la Nouvelle-Calédonie : le Conservatoire de Musique et de Danse, la Bibliothèque Bernheim, l'Agence de Développement de la Culture Kanak-centre culturel Tjibaou ainsi que le syndicat mixte Institut d'Archéologie de Nouvelle-Calédonie et du Pacifique (IANCP) ont bénéficié de 211 millions F.CFP, soit 27 % de ces dépenses. Les trois établissements publics sont physiquement décentralisés en Province nord.

L'offre culturelle s'appuie sur un calendrier d'événementiels et une offre de proximité à la population. L'organisation d'événements « hors les murs » des infrastructures doit permettre un meilleur accès à l'offre culturelle pour la population.

La coopération inter-institutionnelle a notamment été abordée sous la forme de sessions de formation durant deux semaines en mars 2019 sur le thème du patrimoine culturel et immatériel. Les participants ont produit un livrable intitulé « kaan falik » (boutures de paroles) conçu comme une proposition de plan d'actions.



Chorale au complexe culturel de Koohné (Koné)



Spectacle sous le Chapitô à Pwëbbuu (Pouembout)

► METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME « PATRIMOINE DE PAYS »

Les trois axes d'actions en faveur du patrimoine sont l'inventaire, la sauvegarde et la valorisation.

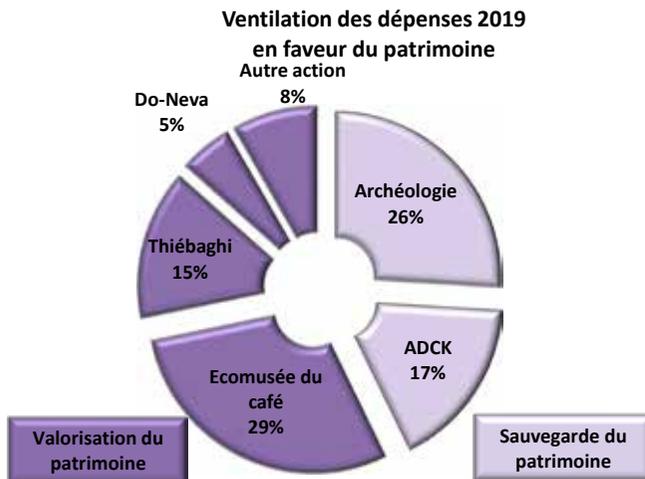
L'Institut d'Archéologie de Nouvelle-Calédonie et du Pacifique et l'ADCK-CCT sont les opérateurs principaux des travaux en matière d'inventaire et de sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel.

L'IANCP n'a réalisé qu'une mission de terrain à Waa wi Luu (Houailou) mais il a poursuivi la conservation et le recollement du mobilier archéologique de la province Nord. L'étude archéologique d'une partie de la zone impactée par le projet de barrage sur la rivière Pwëbbuu (Pouembout) a été confiée à un prestataire.

Le pôle oralité de l'ADCK-CCT a en particulier procédé à la validation du rapport de collecte des toponymes kanak et des sites sacrés dans le cadre du projet de classement des sites culturels sur la presqu'île de Mèè Rhari (Cap bocage) sur Waa wi Luu (Houailou).

Les travaux d'enquêtes préalables à l'officialisation de la toponymie de la commune de Ouégoa ont été entrepris avec la collecte de plus de deux cents toponymes cartographiés dans trois tribus.

La mise en valeur du patrimoine s'articule autour de sites historiques et d'événements.



Les associations « Sauvegarde du Patrimoine Minier et Historique du Nord Calédonien » (SPMHNC), « Patrimoine et Histoire de Voh » (PHV) et « Réhabilitation du Patrimoine de Do Neva » (ARP), sont les acteurs les plus importants. PHV gère l'écomusée du café qui présente une exposition permanente et met le site à disposition de partenaires culturels et socio-éducatifs pour la conduite d'activités. Elle a reconduit la « fête de Camalé », journée de découverte pour les scolaires de la zone. L'association SPMHNC assure la gestion du vieux village de Tiébaghi. A l'occasion des journées du patrimoine des 19 et 20 octobre qui ont attiré plus de 1000 visiteurs sur le site de l'ancien village, l'espace géologie a été inauguré. Dans la suite de la célébration du centenaire de la construction de la vieille école qui s'étendra jusqu'en



Nouvelle médiathèque de Koumac

2024, l'association ARP a réalisé une exposition sur les tirailleurs kanak recrutés lors de la première guerre mondiale en partenariat avec l'association de recherche en Histoire, In Memoriam.

Les deux événements structurants la saison ont été :

- La nuit des musées courant mai : cet événement du pays, sous l'égide de l'association des musées et des établissements patrimoniaux de la Nouvelle-Calédonie, a eu lieu au centre culturel de Pomémie avec une exposition de photos.

- Le Mois du patrimoine intitulé cette année « Pe Seedan, cheminer ensemble : L'art du Bambou » qui s'est ouvert conjointement pour les provinces Nord, Sud et des Iles Loyauté le 24 août au château Hagen à Nouméa. Un espace était consacré au bambou pour valoriser et partager l'ensemble des savoirs associés. Tagadé, Conteurs du Nord y a participé dans le domaine de l'art oratoire. Dix communes du Nord ont pris part à l'événement jusqu'à sa clôture par le festival annuel *Tali Thoot* (montrer ses richesses) fin octobre à Hienghène.



Coutume d'ouverture du festival du film documentaire

L'association des conteurs Tâgade a renouvelé le « Lisapo », la semaine du conte du 08 au 13 avril.

L'association Témoignage d'un passé a obtenu une aide provinciale pour la publication d'un Mémorial du Bagne intitulé « Entre les chaînes et la terre ». Cet ouvrage vise la mise à disposition du public de la connaissance actuelle sur le bagne de Nouvelle-Calédonie avec de nombreuses illustrations.

Dans le cadre du projet d'extension et de rénovation du musée de la Nouvelle-Calédonie (MNC), le service a participé au déménagement des collections pour les transférer vers une autre réserve. Ces collections

comprennent notamment la collection PN (province Nord) et la collection MHI (Musée de Hienghène). Cette dernière est constituée de 140 objets retraçant l'organisation et la vie quotidienne de la société Kanak principalement de la région de Hienghène.

La collectivité a fait l'achat de deux appliques latérales de porte de case auprès d'une collection privée. L'opportunité d'achat de ces objets de grand intérêt historique et esthétique a été saisie pour compléter la collection provinciale.

Aucuns travaux de restauration du patrimoine bâti n'ont été entrepris cette année.

► METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME « ART EN MOUVEMENT »

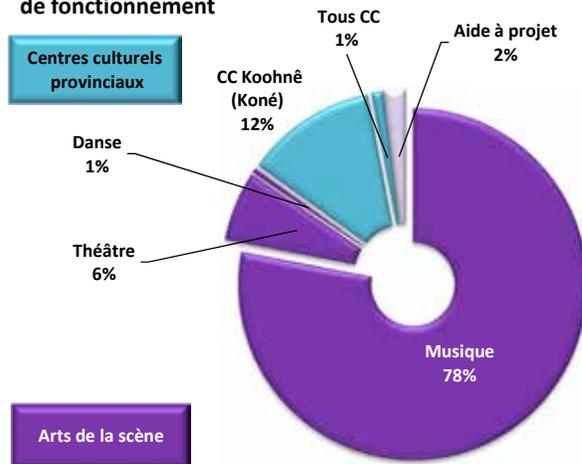
Les centres culturels et les écoles de musique sont les supports privilégiés de ce programme pour la formation, la diffusion, la création, ainsi que la promotion de la musique, de la danse, du théâtre et des arts plastiques et visuels.

Des réunions bimestrielles ont été mises en place entre la direction de la culture et les différents partenaires culturels pour maintenir une collaboration et un échange d'information permanents. Ces rencontres se font collectivement sur VKP, ce qui a notamment permis aux opérateurs de commencer à mutualiser des actions, à définir un calendrier commun et à partager des moyens.

Dans le but d'implanter un centre culturel par aire coutumière, les deux projets Canala et de Waa wi Luu (Houailou) en sont au stade des appels d'offres pour leur construction. Le lancement des travaux a pris du retard, il s'agit de la cinquième publication pour Canala, les précédents ont été déclarés infructueux.



Ventilation des dépenses de fonctionnement



La répartition des dépenses de fonctionnement par catégorie indique la part très importante du soutien aux arts de la scène et de la musique en particulier.

Le développement de la pratique musicale s'appuie sur cinq structures : deux centres de pratiques musicales associatifs localisés à Waa wi Luu (Houailou) et Pweevo (Pouébo) et trois antennes du conservatoire de musique et de danse (CMD-NC) à Koohnê (Koné), Koumac et à Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié) gérées par l'Association de Formation des Musiciens Intervenants (AFMI). L'AFMI apporte également un soutien logistique aux autres centres et organise des événements.

La grande majorité des élèves inscrits dans les antennes du conservatoire sont des enfants et des jeunes.

Inscriptions 2019 au CMD-NC

Koohnê (Koné)
Koumac
Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié)
Total

Nombre d'élèves

103
129
26
258

De plus, les intervenants du CMD-NC et de l'AFMI s'occupent de nombreux élèves non-inscrits à des cours d'instruments, ce sont notamment les classes à horaires aménagés pour la musique (CHAM), les projets scolaires et la danse contemporaine.

Les auditoriums de Koumac et de Koohnê (Koné) ont également accueilli des conférences et des spectacles tout au long de l'année et des résidences ont eu lieu au complexe culturel de Koohnê (Koné).

Les centres Goa ma Bwarhat de Hienghène et Pomémie à Koohnê (Koné), gérés respectivement par les associations Doo Huny et Poa Boa Vi Thila, ont mis en œuvre une programmation dans les communes et tribus de leur zone de rayonnement. Seul le centre de Pomémie a bénéficié d'une aide provinciale en 2019. Il a comptabilisé une fréquentation de 3340 personnes dont 2040 hors plateaux musicaux.

Une aide a été apportée à plusieurs événements, notons en particulier :



Atelier dessin au centre culturel de Hienghène lors du festival Tali Tnoot

- La quatorzième édition du festival « *Shaxhabign* » Pum (Poum),
- la fête culturelle « *Pame xa wêng ka payen ni to gao dja* » (Venez apprendre et écouter le son de notre musique) dans la commune de Dau Ar (Bélep) fin septembre,
- le festival « *Unity festival tours 2019* » dont un concert a été organisé à Pwëbuu (Pouembout) en avril.

Le Comité de fête *Töpwe mê ciwi* de Canala a bénéficié d'une aide en soutien à son programme d'actions et ses événementiels. Sa mission est également de préfigurer l'installation du futur centre culturel provincial Mwâ dö tèpe usöfaadjii, la « Maison de la vraie parole, lieu de ressourcement » en langue Xârâcùù.

Dans le domaine des arts de la scène,

« Le Chapitô » est un acteur privilégié pour développer une offre culturelle au plus près de la population. Il a été



accueilli dans les communes de Koumac, Canala, Vook (Voh) et Pwëbuu (Pouembout) entre juillet et octobre. 8150 spectateurs de la Province nord ont bénéficié des animations proposées comprenant ateliers et représentations destinées aux scolaires et au grand public.

L'association CRUNC (Cirque de Rue Uni en Nouvelle Calédonie) a proposé des spectacles de cirque ambulant en particulier auprès des établissements scolaires de la Province nord, en alliant les trois caractéristiques du monde du spectacle : le cirque, la musique et la machinerie.

Le projet « Dansôbus » de la compagnie de danse Troc en jambes a également une vocation pédagogique pour les écoles en faisant voyager un ou plusieurs spectacles de danse à Nèkò (Poya), Pwëbuu (Pouembout), Pum (Poum) et Canala.



Résidence poterie au complexe culturel de Koohnê (Koné)

► METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME « LIVRE ET ÉDITIONS »

Le développement de la lecture publique repose sur les deux piliers que sont les bibliothèques Bernheim de Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié) et de Koohnê (Koné), antennes de la bibliothèque Bernheim. Pour en favoriser l'appropriation par la population, elles offrent une collection diversifiée et de qualité, la gratuité de l'inscription et un accès libre.

La bibliothèque Bernheim de Koohnê (Koné) fermée au public de décembre 2016 à août 2018, a réouvert en début d'année au complexe culturel et elle a pu retrouver l'ensemble de ses lecteurs initiaux.

Les médiathèques ont continué à mettre en œuvre un programme d'animation varié : contes, projections, conférences, accueil de classes, etc. Les enfants en sont les cibles et les bénéficiaires principaux, en particulier le mercredi après-midi et durant les vacances scolaires.

Les équipes de Bernheim sont également venues en soutien aux bibliothèques publiques du réseau : Koumac, Pweevo (Pouébo) et Canala. Le Salon International du Livre Océanien (SILO) 2019, organisé en mode itinérant, a été accueilli dans les différents sites de la bibliothèque Bernheim.

L'association des bibliothécaires de la province Nord et des amis du livre renforce l'action des bibliothèques en contribuant à la décentralisation du festival LÔL (L'île aux Livres), au concours Raconter et Ecrire Ensemble, et à la promotion de la littérature locale au travers de la fête des bibliothèques et de la semaine du livre.

A Koumac, la nouvelle médiathèque communale construite avec le concours financier de la province a été inaugurée.



Sortie scolaire lors du Salon du Livre à Koohnê (Koné)

	2019	Pwêêdi Wiimîâ	Koohnê
Total inscriptions		1 214	1 469
Evolution / 2018		Stable	2,5 fois plus



► METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME « MULTIMÉDIA, CINÉMA ET AUDIOVISUEL »

La télévision représente une part prépondérante du programme en termes de financement. L'entrée de nouveaux actionnaires publics au capital social de la SAEML Société de Télévision Radio est effective avec les participations des provinces des Iles Loyauté et du Sud.

Elles ont également voté des subventions de fonctionnement pour 2019, ce qui a permis à la province Nord de réduire légèrement son financement.

La chaîne confirme son implantation dans le paysage télévisuel calédonien. Selon la dernière étude Médiamétrie, **Calédonia** était la troisième chaîne la plus regardée en septembre 2019, avec 10,8 % d'audience cumulée¹⁸, soit 24 700 téléspectateurs, sur la TNT (télévision numérique terrestre).

Dans le domaine du cinéma, le festival international du cinéma des Peuples, **Ānūū-rū āboro** a eu lieu, du 18 au 26 octobre à Pwêedi Wiimîā (Poindimié). Il donne accès à la population à ce type de production et une ouverture sur le monde. 30 films (19 longs métrages et 11 moyens métrages)

étaient retenus pour cette édition. Une décentralisation de projections a eu lieu dans 18 autres communes du Pays et 19 330 entrées ont été comptabilisées durant tout le festival.

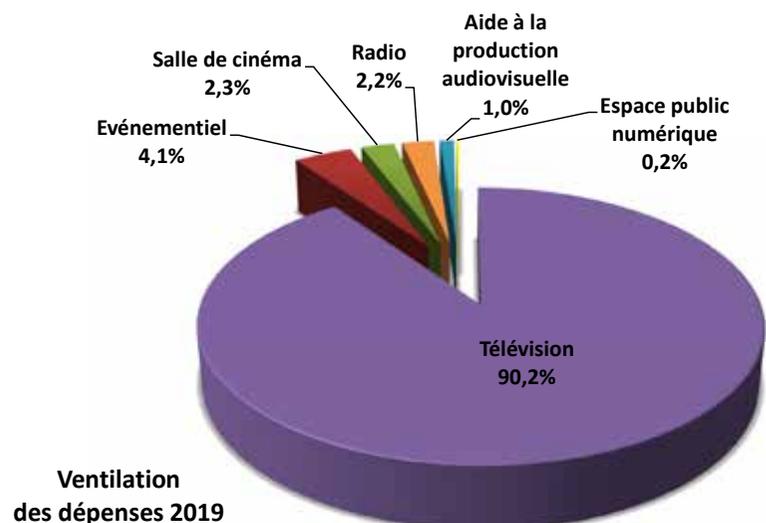
En termes d'aide aux projets audiovisuels, la province a abondé le Fonds de soutien calédonien à la production audiovisuelle et cinématographique créé en août 2016, à hauteur de 4,5 millions F.CFP. La collectivité est membre de son comité de gestion. Financé par plusieurs institutions et partenaires, ce fonds d'un montant de 146 millions F.CFP en 2019, joue le rôle de guichet unique au bénéfice de la filière audiovisuelle.

Le complexe cinématographique Ciné Nyaan, à Koohnê (Koné), ouvert au public depuis septembre 2018 a connu sa première année

¹⁸ Audience cumulée (AC) : nombre ou pourcentage de personnes différentes ayant regardé une chaîne de télévision ou écouté une station de radio au cours d'une période donnée quelle que soit la durée de leur écoute. Un point d'audience cumulée représente 2 289 personnes.



Fête de la musique au centre culturel de Koohnê (Koné)



d'activité. La Société d'exploitation des cinémas Hickson (SECH) a créé la SARL Ciné VKP pour la gestion et son exploitation. Sur un an, 1400 entrées/mois sont enregistrées en moyenne, soit un taux de remplissage de 20 %. Ces chiffres sont encourageants mais insuffisants pour atteindre l'équilibre financier qui nécessite un doublement des entrées.

Le partenariat avec l'association Cinéma d'ici est d'ailleurs permet de proposer une fois par mois, depuis avril 2019, des séances spécifiques.

Le soutien aux espaces publics numériques (EPN) fixes et mobiles a été apporté à la case numérique localisée à Hienghène. Les deux radios privées « historiques » : Djiido et RRB ont également bénéficié d'une subvention provinciale, chacune à la même hauteur (5 millions F.CFP).



Équipe nouméenne de Calédonia dans ses locaux

La mise en œuvre de la politique culturelle s'appuie sur le réseau d'acteurs associatifs¹⁹ listés dans le tableau suivant.

Principaux partenaires

Poa Boa Vi Thila (centre culturel)

Assoc. de Formation des Musiciens Intervenants

Patrimoine et Histoire de Vook (Voh)

Anû-rû-Aboro

Le Châpito

Mêrê a' Gaarâ (Musique - Waa wi Luu (Houailou))

Assoc. pour la Sauvegarde du Patrimoine Minier et Historique du Nord Calédonien

Assoc. de Réhabilitation du Patrimoine de Do Neva

Comité de fête *Tōpwé mē ciwi*

Tâgâde (conteurs)

¹⁹ Associations qui ont bénéficié d'au moins de 3 millions F.CFP d'aide au fonctionnement



L'AMÉLIORATION DE LA CONDITION FÉMININE

L'action de la mission de la femme s'inscrit dans la mise en œuvre des politiques publiques de la province de la manière suivante :

Finalités

- Améliorer les conditions de vie de la population
- Renforcer la cohésion à chacun et trouver sa place dans la société calédonienne

Objectifs spécifiques

- Renforcer la place de la femme dans la société
- Contribuer à lutter contre toutes formes d'exclusion
- Accompagner les personnes vulnérables

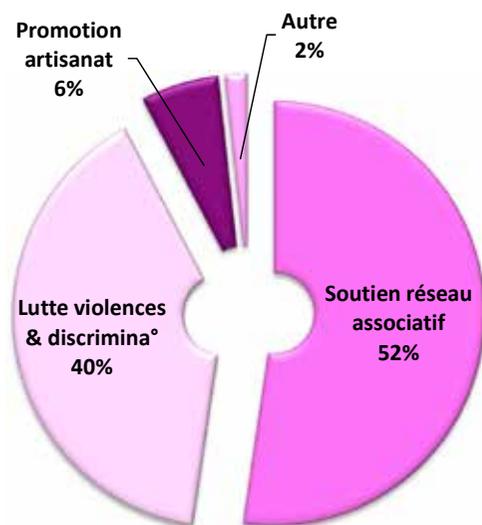
Résultats attendus

- La question de la condition féminine est mieux prise en compte dans toutes les politiques publiques provinciales
- Le maillage du réseau associatif se développe et se structure sur le territoire provincial
- La prise en charge des femmes en difficulté est consolidée



L'AMELIORATION DE LA CONDITION FEMININE

La ventilation des dépenses par axe du plan d'action est indiquée dans le graphique ci-dessous. On note l'importance de la structuration du réseau associatif qui recouvre plus de la moitié des dépenses.



L'année est rythmée par trois grands événements.

Le conseil des femmes du Nord est l'organisateur de la fête de la Robe Mission et de la Vannerie avec le soutien de la collectivité et l'appui des associations locales. Cette manifestation constitue un lieu de promotion des savoir-faire.

Une des couturières a été sollicitée pour participer à la « Nouméa Fashion Week » qui regroupe les créateurs vestimentaires du pays.

La Journée Internationale de la Femme est une opération organisée par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. Une délégation de 29 femmes de la Province nord a fait le déplacement à Lifou

Les interventions de l'année	
Programme	Montant dépensé
Aides à la condition féminine	51
Aides sociales	7
Total budget MF	58
<i>Rappel 2018</i>	82

Unité : millions F.CFP



Intervention du CAFED relative à la prévention des violences, sur le site de KNS

Événement

Événement	Date	Lieu
Journée Internationale de la Femme (JIF)	7 et 9 mars	Lifou
Fête de la Robe Mission et de la Vannerie	29 juin	Vook (Voh)
Journée de lutte contre les violences faites aux femmes (JIV)	25 novembre	Koohnê (Koné) Hôtel de la province Nord



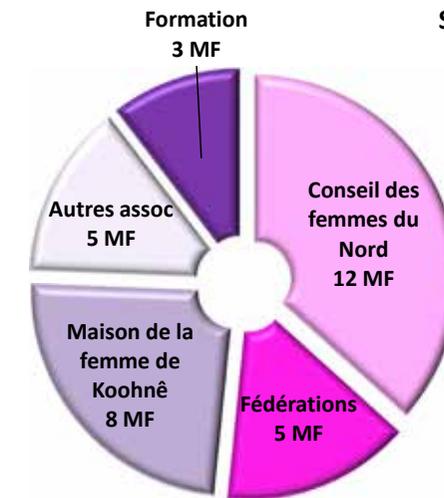
► SOUTENIR LA VIE ASSOCIATIVE, STRUCTURER ET ANIMER LE RÉSEAU

L'**accompagnement du réseau associatif** est un axe clé de l'intervention provinciale car c'est un lieu d'expression et de prise de responsabilité pour les femmes. Il se fonde sur :

- Le soutien financier au conseil des femmes du Nord (CFPN) dans ses missions de représentation, de coordination du réseau et d'organisation d'événements. La gestion par le CFPN de la maison des femmes de Koohnê (Koné) inaugurée en août 2018 avait été reconduite pour une année supplémentaire avant que la convention de mise à disposition ne soit dénoncée en fin d'année 2019 par la collectivité. En effet, l'activité était bien en deçà des attentes en termes de participation des fédérations communales et d'activités du local commercial.
- Le soutien financier auprès des fédérations communales. Sept d'entre-elles sur les dix-sept existantes ont perçu une aide cette année. Une tournée auprès de chaque fédération a été organisée pour apporter une aide technique, en particulier sur la gestion associative.
- L'aide à la réalisation de projets portés par d'autres associations de femmes. Neuf associations

ont bénéficié de subventions dont trois pour l'aménagement de locaux.

- La mise en œuvre d'un programme de formations orientées sur les techniques de couture, de teinture et de fabrication de bijoux pour lesquels la demande est toujours présente. 13 sessions d'une durée de 2 à 4 jours ont eu lieu en 2019 sur 7 communes. 193 personnes ont bénéficié de ces stages pratiques.



Les participantes à la formation couture de Bwapanu (Kaala-Gomen) en fin de session



L'AMELIORATION DE LA CONDITION FEMININE

► METTRE EN PLACE DES ACTIONS DE PRÉVENTION DES VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES ET UN RÉSEAU DE PRISE EN CHARGE DES FEMMES EN DIFFICULTÉ

La prise en charge et l'accompagnement des femmes en difficulté s'appuie sur le Centre d'Accueil des Femmes en Difficulté (CAFED) à Kawewath (Témala). Le CAFED est géré par le service de la mission de la femme et une assistante sociale est basée sur le site depuis juillet 2018.

Une astreinte téléphonique est en place 7 jours sur 7. Sa capacité d'hébergement est de deux places pour de l'urgence et du court séjour (période de 15 jours renouvelable).

En complément et en fonctions des besoins, le Foyer Béthanie à Nouméa et plus ponctuellement le foyer du SIVM à Koumac ainsi que des hôtels sont utilisés pour l'accueil des victimes.

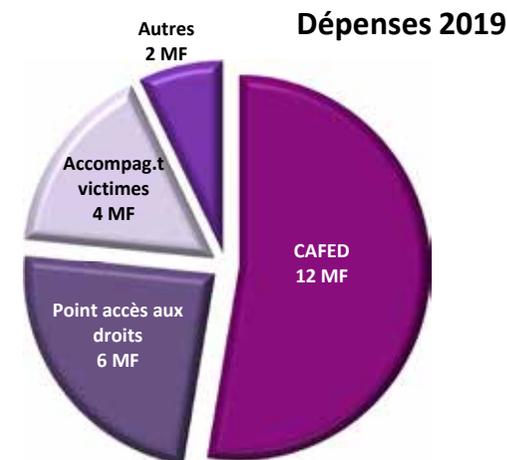
Des « **points d'accès au droit** » ou **PAD** sont mis en place depuis 2014. Un PAD est un lieu d'accueil gratuit permettant d'apporter une écoute, une information de proximité sur leurs droits et/ou devoirs, un accompagnement et une orientation aux personnes faisant face à des problèmes juridiques ou administratifs. Deux prestataires sont conventionnés pour assurer le partage des permanences selon la zone géographique. Sur la côte Ouest, six communes ont été couvertes à

des fréquences variant de l'hebdomadaire au mensuel : Ouégoa, Koumac, Vook (Voh), Koohnê (Koné), Pwëbuu (Pouembout) et Poya. Sur la côte Est, quatre communes sont concernées : Canala, Waa wi Luu (Houailou), Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié), Pweevo (Pouébo).

La province soutient également les associations :

- Femmes et violences conjugales, pour sa permanence téléphonique et ses interventions auprès des élèves du secondaire ainsi que pour la formation à la primo-écoute et à l'écoute active des relais violences du « réseau alternatif et solidaire » en construction,
- SOS Violences Sexuelles, pour l'accompagnement des victimes dans le processus judiciaire.

Enfin, le service a contribué à l'élaboration d'un plan d'actions au niveau Pays, dans le cadre du « Grenelle sur les violences » engagé par l'Etat en septembre 2019.



Chiffres clés 2019 du CAFED

Nombre

Appels téléphoniques

97 appels reçus
(du 1/03 au 19/12)

Accueil

27 personnes

Accompagnement à domicile

5 personnes





LE PARTENARIAT AVEC LES COMMUNES

Le partenariat s'inscrit dans la mise en œuvre des politiques publiques de la province de la manière suivante :

Finalités

- Trouver un équilibre durable entre aménagement, développement du territoire et préservation de l'environnement
- Améliorer les conditions de vie de la population

Objectifs spécifiques

- Structurer le pôle urbain VKP
- Réduire les déséquilibres internes
- Assurer à tous l'accès à l'énergie et à l'eau

Résultats attendus

- Les investissements communaux sont soutenus financièrement par la province
- Les thématiques d'intérêt partagé font l'objet d'échanges approfondis avec les maires



LE PARTENARIAT AVEC LES COMMUNES

Sur le plan de l'aide financière, seules deux opérations nouvelles ont été agréées cette année. Elles ont obtenu 150 millions F.CFP de subvention sur 263 millions F.CFP d'investissement.

Il s'agissait de la suite de la programmation 2018. L'agrément de nouvelles opérations a été suspendu le temps que les opérations en cours soient achevées et que la province Nord retrouve des capacités supplémentaires d'investissement.

Une somme de 907 millions F.CFP a été versée aux communes, pour le financement d'opérations agréées antérieurement, selon la répartition géographique par ETH indiquée dans la figure.

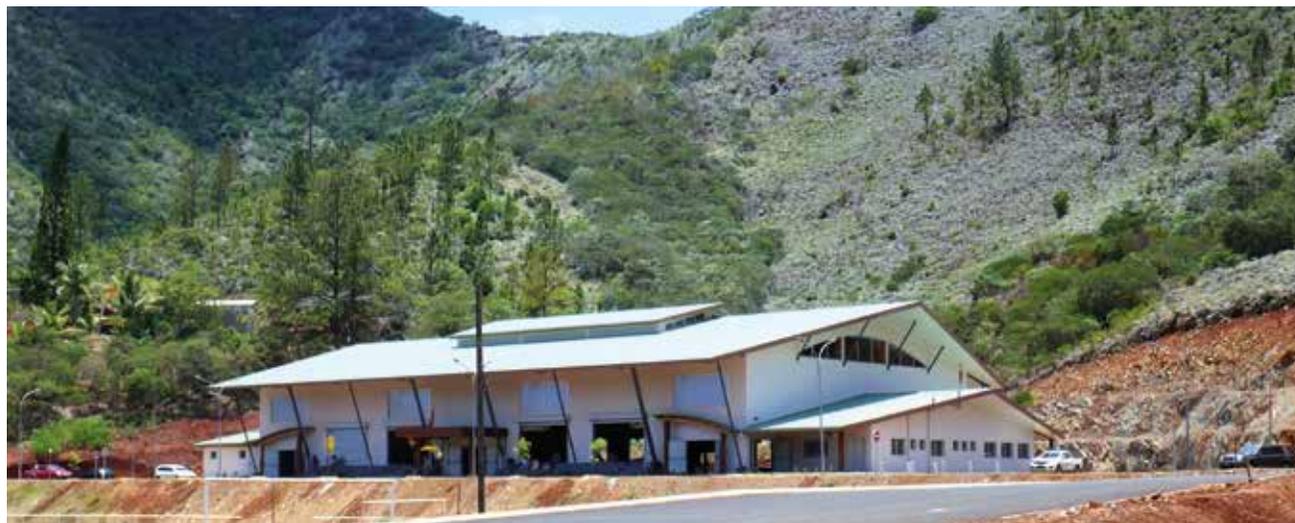
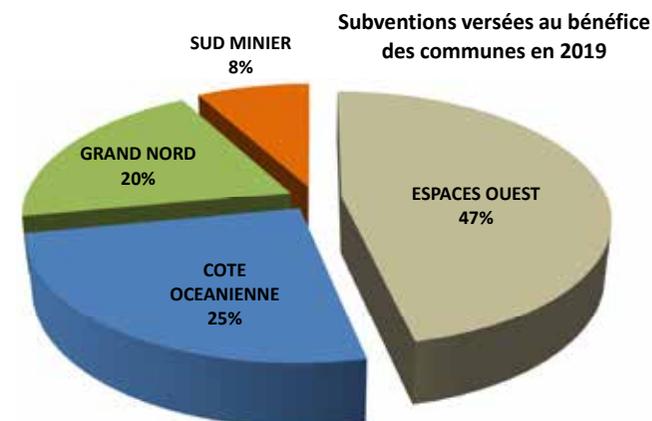
Les plus importantes opérations en cours de réalisation sont :

- La construction du nouveau groupe scolaire Wep We à Pwëbuu (Pouembout) ;
- L'amélioration de routes et la construction de ponts à Pwëbuu (Pouembout), Vook (Voh), Bwapanu (Kaala-Gomen) et Hienghène ;
- L'électrification de Haut-Coulna à Hienghène ;
- L'achèvement de la médiathèque de Koumac ;
- Une station-service à Canala ;
- L'étude d'un centre multiservices à Pweevo (Pouébo).

Dans le cadre de ce partenariat, deux réunions avec les maires ont été organisées. Ce dialogue régulier et ouvert

avec les communes aborde des sujets d'intérêt commun, bien au-delà du partenariat financier.

Celle du 6 septembre 2019 était spécifique à l'habitat social et Nord Aménagement. L'ordre du jour de celle du 31 octobre abordait la politique de l'eau partagée, les aides financières de l'ADEME et le fonds de soutien aux actions de lutte contre les pollutions (TAP) ainsi que les dispositifs de l'Agence Française de Développement (AFD) à destination des collectivités locales.



Nouvelle salle des sports de Waa wi Luu (Houaïlou)



L'ACCOMPAGNEMENT DE L'USINE DU NORD ET DE LA ZONE VKPP





La finalité de la cellule prospective et développement (ou « CeProDev », nouvelle appellation de la cellule Koniambo) est d'éclairer la stratégie provinciale et d'être un outil de dynamisation quant aux grands enjeux de développement et d'aménagement.

Elle a pour objectifs de :

- Eclairer les décisions de l'Exécutif dans ses choix stratégiques et favoriser son pilotage anticipatif des politiques publiques, notamment au bénéfice de la zone VKPP ²⁰ ;
- Être force de proposition et contribuer à l'émergence de relais de croissance, notamment basés sur les potentiels locaux et l'innovation ;
- Assurer une coordination provinciale du développement sur terres coutumières afin d'en faire un facteur d'irrigation du rééquilibrage territorial ;
- Doter l'Exécutif d'un regard stratégique sur l'environnement régional pour favoriser les partenariats porteurs de dynamisme territorial ;
- Renforcer l'attractivité territoriale, principalement de VKPP, pour pérenniser l'expansion de la zone, attirer les investisseurs et les talents ;
- Assurer la coordination entre les collectivités, l'usine du Nord et les partenaires dans ces différents domaines.

Le Comité Koniambo, présidé par la province Nord, associe les partenaires institutionnels : gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, province Nord, Etat, communes de VKP, Sénat coutumier, SMSP, KNS, Sofinor, ICAP, Comité Environnemental Koniambo, leur permettant d'être informés des avancées du projet et la prise en compte, chacun à son niveau, de son accompagnement. Il s'est réuni les 18 avril et 4 novembre 2019. La CeProDev y a présenté, pour le compte de la province Nord, des thématiques d'actualité en lien avec le développement de la zone VKPP (hébergement étudiant, centre de détention, attractivité territoriale...)

S'agissant de l'**Usine du Nord**, les efforts de l'industriel se sont notamment portés sur l'augmentation de sa capacité d'extraction, (une pelle Caterpillar de 200 tonnes a rejoint les engins), l'élévation et la régularité de la puissance fournie par la centrale électrique et l'augmentation du nombre de jours de production en continu à l'usine. Le travail effectué par l'ensemble des équipes de KNS en 2019 aura montré la capacité de chacune des installations de l'usine à atteindre de manière individuelle la capacité nominale. Afin d'optimiser ses coûts, l'usine a conduit un audit de l'ensemble de ses processus, depuis la mine jusqu'au port.

Fin 2019, KNS comptait 1080 salariés, dont 93% locaux. A mi-novembre 2019, les retombées économiques cumulatives locales de l'usine du Nord s'élevaient à 499 milliards CFP, à raison de 183 milliards pour la phase construction et 316 milliards pour la phase exploitation. Une répartition 51% Province sud/ 49% Province nord se maintient depuis l'origine (2005). L'actionnaire Glencore a apporté fin 2019 un soutien financier de 288 millions USD, soit environ 30 milliards CFP. L'usine aura produit 23 900 tonnes de nickel en 2019.

Les études et actions permettant d'éclairer les décisions et d'accompagner les projets structurants se sont poursuivies.

Lauréate fin 2018 de l'appel à projets « **Plan de paysage** » du Ministère de la transition écologique et solidaire (MTES), en vue de l'élaboration d'un Plan de paysage de la zone VKPP dans le droit fil des orientations du SDAU II, la province Nord a conventionné avec l'Etat dans ce cadre en 2019. Une consultation a été



faite, sur le plan local et national, en vue de retenir un groupement de prestataires répondant au cahier des charges. Le projet s'échelonne sur 2020 et 2021.

Afin de promouvoir le **SDAU-II**, la CeProDev en a établi une synthèse mettant en avant chacune des problématiques et des actions à mener par grandes thématiques sectorielles (aménagement, développement économique...) de la zone VKPP. Une brochure sera éditée à destination des décideurs concernés.

Une étude d'image et de notoriété de la zone VKPP a été commandée en 2019, dont l'objet est à la fois de caractériser l'identité de la zone et de déterminer les enjeux de son attractivité. Ses conclusions seront livrées en 2020, elles pourront servir de socle à l'élaboration d'une stratégie d'attractivité territoriale.

Lancée en novembre 2018, la mission relative à la réalisation d'une version dite « bêta » de l'**Observatoire de l'Immobilier en Province nord** s'est poursuivie. De nouvelles données ont été intégrées mais d'autres notamment concernant la demande sont encore manquantes. Une présentation des objectifs de l'outil et de premiers traitements a été faite aux maires des communes de la Province nord le 6 septembre 2019.

L'actualisation des données de l'**Observatoire du commerce et des services** de la Province nord a été conventionnée avec la CCI, les enquêtes ont été

conduites au dernier trimestre. Les enseignements précédents remontaient à 2012/2013. Les informations et les analyses produites permettront à la province Nord d'enrichir sa vision du développement et de l'évolution des secteurs concernés, d'orienter son action le cas échéant, de renseigner le travail du Comité d'Aménagement et d'Urbanisme de la province Nord (CAUPN), et d'informer les porteurs de projets.

Sur Népoui, une proposition de dynamisation globale de la zone a été élaborée tenant compte des perspectives de développement commercial du port, de la reconversion Enercal 2024 ainsi que de l'installation potentielle d'entreprises du secteur des énergies renouvelables. Les discussions avec la Nouvelle-Calédonie sur l'exploitation du port ont repris au dernier trimestre 2019.

En tant que référent ou coordinateur provincial pour des dossiers spécifiques, la CeProDev a participé à trois commissions Nord de la **grappe d'entreprises AMD** et animé trois réunions avec les **banques de VKPP** pour échanger sur l'actualité de VKPP et tenir à jour son tableau de bord de l'activité bancaire sur zone. Quatre réunions du comité de gouvernance du **SIVOM VKP** se sont également tenues en 2019 visant à faire un point d'actualité régulier sur le fonctionnement du syndicat pour le volet DSP Eau et Assainissement.

Le Comité de suivi du **Centre de Détention de Koohnê** (Koné) s'est réuni en avril et en octobre 2019. Un geste

symbolique a été accompli sur le site de Xapécédéaxaté (Paiamboué), le 30 octobre au cours d'une cérémonie de lancement du programme avant le démarrage des travaux de terrassement. Sa construction s'étalera sur deux ans, pour un coût de 3,9 milliards CFP et une ouverture prévue début 2022. La Cellule et la DDEE ont organisé deux **sessions d'information** en juillet, à Koohnê (Koné) et à Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié), à destination des entreprises susceptibles de candidater aux appels d'offres de travaux. Enfin, l'action de la province Nord, en lien avec la MLIJ et la DTE-NC, a permis d'inscrire 7500 heures de formation au titre d'une clause d'insertion pour les lots gros œuvre, VRD et espaces verts durant la phase de construction. Ceci est une première à cette échelle en Nouvelle-Calédonie.

Le Comité de pilotage de la réalisation de l'**Antenne du Nord de l'UNC**, s'est réuni le 27 novembre 2019 pour faire le point sur le déroulement de l'année 2019, la préparation de la rentrée 2020 et les questions connexes à la vie étudiante. Une analyse des besoins en matière de licences professionnelles, susceptibles d'être inscrites à l'offre de l'Antenne du Nord a été présentée. La cellule a également objectivé le besoin d'une résidence de 60 à 100 lits pour répondre aux problématiques d'hébergement des étudiants.

S'agissant de l'innovation autour de nouvelles filières, un rapprochement a été fait avec le cluster Ecoconstruction, en lien avec le pilotage d'actions au titre du PCEPN.

²⁰VKPP = Vook (Voh)- Koohnê (Koné)- Pwëbbuu (Pouembout) et Nèkô (Poya). C'est une autre dénomination de l'ETH des Espaces de l'Ouest.

